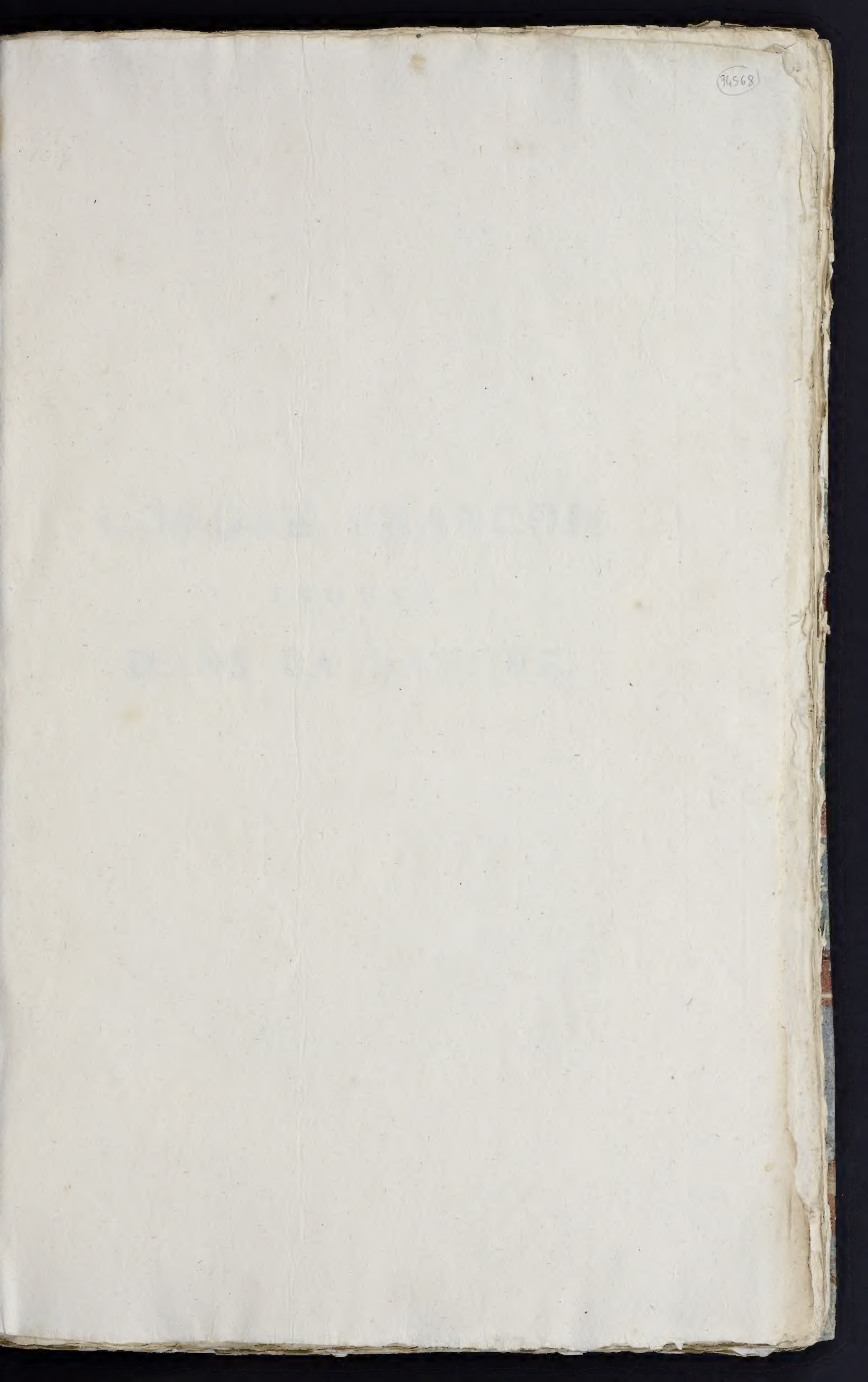
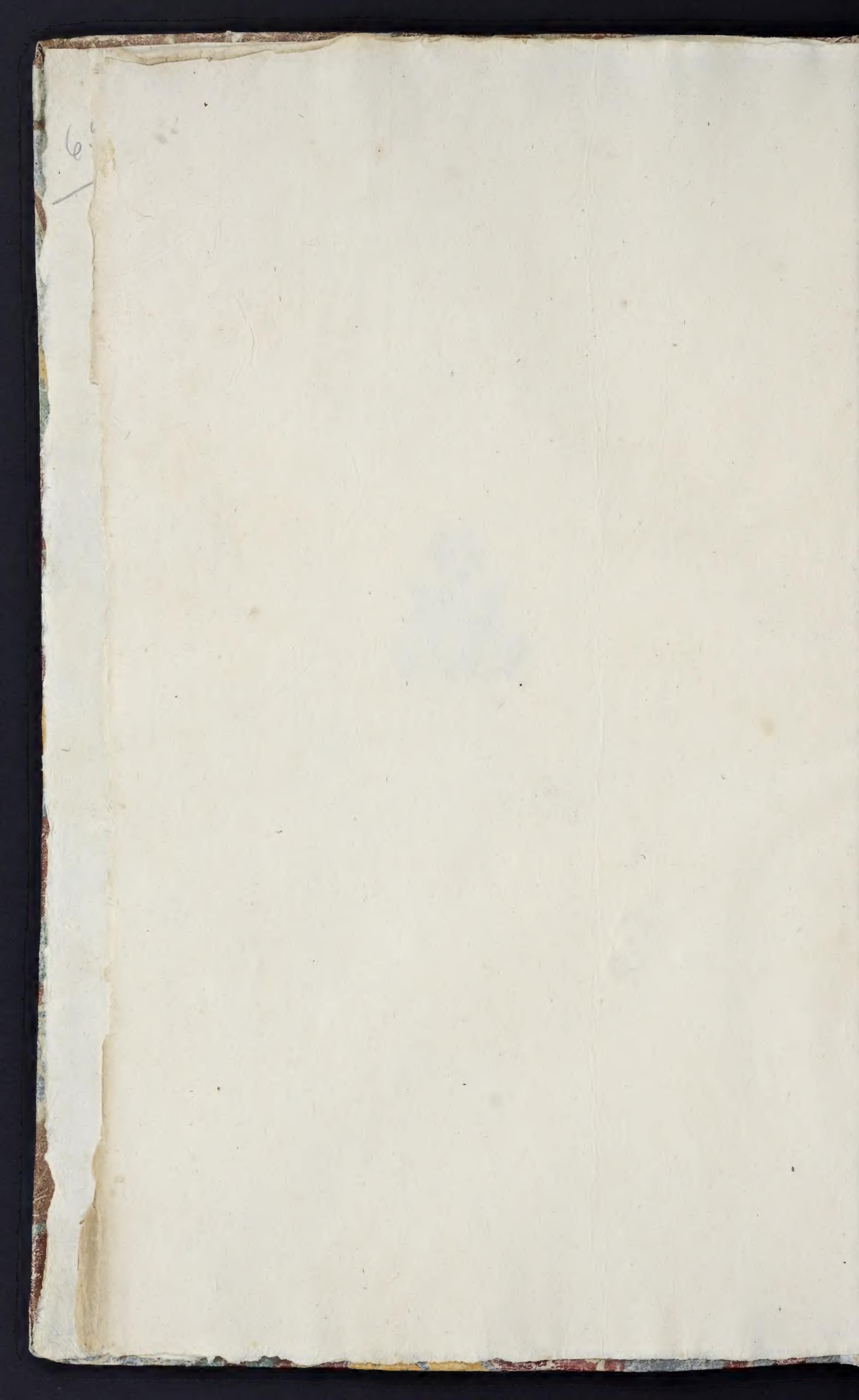



· BIBLIOTHÈQUE ·
· DU CHÂTEAU ·
· DES ORMES ·





L'ORDRE FRANÇOIS
TROUVÉ
DANS LA NATURE.



Ribart inv. Schmitz Sculp.

L'ORDRE FRANÇOIS

TROUVÉ

DANS LA NATURE,

PRÉSENTÉ AU ROI,

LE 21 SEPTEMBRE 1776,

PAR M. RIBART DE CHAMOUST,

Orné de Planches gravées d'après les Dessins de l'Auteur.



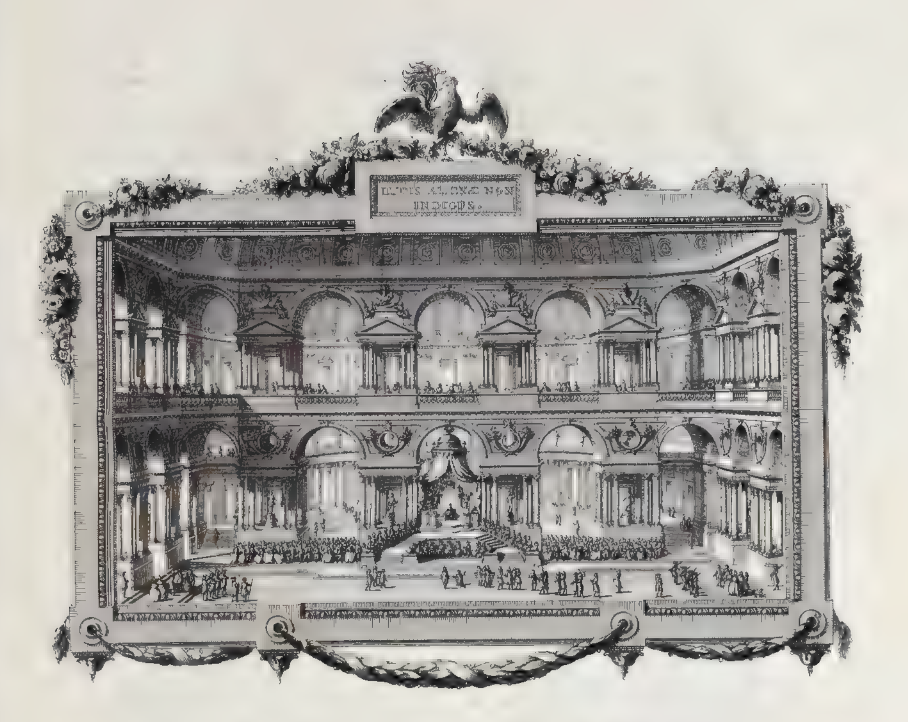
A PARIS,

Aux dépens de l'Auteur,

Chez NYON, l'aîné, Libraire, rue du Jardinet, Quartier Saint-André-des-Arcs.

M. DCC. LXXXIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILÈGE DU ROI.



A LA NATION.

En me conſacrant tout entier à un travail dont les avantages peuvent honorer ma Patrie, c'eſt à elle ſeule que j'en devois l'hommage.

Un Peuple avide de tous les genres de gloire, ne ſauroit être inſenſible à celle d'ajouter aux Ordres Grecs, *un Ordre particulier, qui diſtingue ſes Monumens, d'une maniere auſſi heureuſe que neuve : je dis neuve, non que je prétende être le ſeul à qui l'idée d'un* Ordre François *ſoit venue, mais parce que je ſuis réellement le premier qui en ai puiſé le principe dans la Nature, c'eſt-à-dire, qui, en donnant à ce nouvel Ordre toutes les proportions, les graces, & la richeſſe qu'on trouve dans les Colonnes Grecques, lui ai ſur-tout appliqué ce caractere d'originalité qui doit lui être propre.*

Depuis François premier, le Reſtaurateur des Lettres & le Protecteur des Arts, pluſieurs de nos auguſtes Souverains ont deſiré un Ordre d'Architecture élégant & riche, qui caractérisât la Nation. De Lorme le chercha pour Catherine de Médicis, ſous Henri II & Charles IX. Louis XIV, qui vouloit que ſon Siecle fît époque dans l'Hiſtoire du Goût, comme dans celle des grands Evénemens, propoſa un prix conſidérable & des marques de diſtinction, à quiconque réuſſiroit dans cette recherche intéreſſante.

Blondel, Perrault, Girardon, Deſgodets, & autres Artiſtes célèbres, y travaillèrent ; mais la plupart bornèrent leurs efforts à varier le Chapiteau Corinthien, & tous ne produiſirent que des Compoſites plus ou moins bizarres : enfin ils oublièrent que, pour le diſputer aux Grecs, il falloit, non les ſuivre pas à pas, mais remonter à la Théorie primitive, c'eſt-à-dire, à la Nature même.

En courant la même carrière, je n'ai point eu la témérité de croire que j'euſſe aſſez de talens pour les ſurpaſſer ; mais les beautés d'un Art dépendent ſouvent d'un hazard heureux ; & c'eſt ce hazard que j'eſpere avoir rencontré, en me livrant comme eux à la recherche d'un Ordre François. Le Public ſera mon Juge : puiſſé-je avoir mérité qu'il ſoit en même-tems mon Protecteur!

Un ſujet comme celui que je traite, demandoit une autre plume que la mienne, je le ſais ; mais ici, c'eſt la choſe & non le ſtyle que je ſoumets à l'impartialité de mes Concitoyens. Peut-être, en travaillant pour eux, ai-je le droit de compter ſur leur indulgence : c'eſt la première récompenſe qu'ils devront à mon zèle, ſi mes idées leur plaiſent. Mais la ſeconde, mais la plus chère à mon cœur, ſera le plaiſir & la gloire d'avoir pu fournir à ma Patrie, un nouveau motif de rivalité avec les Nations les plus célèbres ; & quelle que puiſſe être d'ailleurs la médiocrité de mon Ouvrage, que ne doit pas rendre excuſable à ſes yeux une intention auſſi pure que la mienne!



APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Manuſcrit ayant pour titre: *de l'Ordre François*; & n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris, ce 5 Mars 1783. *Signé*, PERRARD DE MONTREUIL.

PRIVILÉGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre, à nos amés & féaux Conſeillers, nos Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra: SALUT. Notre amé le Sieur RIBARD DE CHAMOUST, nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage intitulé, *de l'Ordre François*, s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Permiſſion pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de cinq années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. FAISONS défenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance. A LA CHARGE que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelle; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres; que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725; & à l'Arrêt de notre Conſeil, du 30 Août 1777, à peine de déchéance de la préſente Permiſſion; qu'avant de l'expoſer en vente, le manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur HUE DE MIROMESNIL, Commandeur de nos Ordres; qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit Sieur HUE DE MIROMESNIL: le tout à peine de nullité des préſentes: DU CONTENU deſquelles vous MANDONS & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans-cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS qu'à la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi ſoit ajoutée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel eſt notre plaiſir. Donné à Paris, le quatorzième jour du mois de Mai, l'an de grace mil ſept cent quatre-vingt-trois, & de notre regne le dixiéme. Par le Roi, en ſon Conſeil. *Signé*, LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XXI de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n°. 2952, folio 876, conformément aux diſpoſitions énoncées dans la préſente Permiſſion, & à la charge de remettre à ladite Chambre les huit Exemplaires preſcrits par l'article CVIII du Réglement de 1723. A Paris, le 16 Mai 1783.

Signé, *LE CLERC, Syndic.*

De l'Imprimerie de CHARDON, rue de la Harpe, 1783.

ERRATA.

PAGE 15, *ligne* 2, colicoles, *lisez*, caulicoles.
Page 21, *ligne* 20, Il est direct en ce, &c. *lisez* Il est direct; & ce, &c.
Page 24, *ligne* 18, des Romais, *lisez* des Romains.
Page 33, *ligne* 23, la planche VIII, *lisez* IX.
Page 41, *en marge* *, Pallard, Liv. 1, *lisez* Pallad. &c.
Page 44, *sect.* X 10, de la planche XIII, *lisez* XIV.
Page 45, *ligne* 13, de la planche XIII, *lisez* XIV.

L'ORDRE



L'ORDRE FRANÇOIS

TROUVÉ DANS LA NATURE.

SECTION PREMIERE.

Des Ordres en général.

NOS anciens Maîtres n'avoient qu'un pas à faire pour arriver de la Nature à l'Art : leurs moindres productions avoient l'avantage de passer pour surnaturelles, & pour autant d'actes divins; les tems sont bien changés : aujourd'hui il est très-difficile d'inventer, & peut-être encore plus de faire adopter ses idées. Il faut dans ce siecle éclairé qu'une découverte s'annonce avec son utilité ; & si elle ne touche déjà à la perfection du côté de l'aisance & de la beauté, elle reçoit peu d'accueil : aussi le génie, d'ailleurs accablé d'entraves, n'entre plus sur la scène avec cette fierté mâle qui le caractérisoit autrefois. Ce n'est plus le siecle des Dinocrates & des Sostrates, où les Architectes paroissoient en Hercule, & se disoient les amis & les favoris des Rois.

Φίλος τῶν Βασιλέων. *Strab. L. 17.*

Toute espece d'Architecture a été rude & informe dans son origine ; mais les hommes ayant un goût naturel pour l'ordre qui est la cause physique du plaisir, ils travaillerent tous sans y penser & même sans le savoir, à embellir l'ordre. Les Architectes Grecs s'attacherent plus que les autres à cet ordre qui tend à mettre des accords & de l'harmonie entre les parties des masses inventées. Pour y réussir, ils prirent les leçons de la Nature, comme les plus faciles & les moins équivoques dans les Arts qui ont pour base le sentiment, & qui tendent, tant à pourvoir à nos besoins, qu'à flatter notre

goût. Leurs progrès rapides étonnent encore & l'on ne ſait s'ils en furent redevables à la diſpoſition avantageuſe de leurs organes, ou au climat (1). Ils nommerent *Ordre* par excellence, l'enſemble que forment la colonne & ſon entablement, & en composerent plusieurs avec le tems. Ces peuples jaloux de la gloire de leur patrie, formerent & aſſurerent leur goût par l'étude des monumens de l'Egypte, & par la fréquentation des Phéniciens ; après quoi, loin de reſter attachés à l'antique, ils inventerent, ramenerent tout à eux, & parvinrent par cette route à la conſidération univerſelle & à l'immortalité.

Les deux premiers Ordres de l'Architecture Grecque ſortirent, pour ainſi dire d'eux-mêmes, de la Nature, ou plutôt du type qu'on y avoit choiſi de préférence. L'un comme l'autre ne dûrent preſque rien à l'imagination créatrice. D'abord parut dans l'Achaïe celui que l'on appelle Dorique : enſuite, dans l'Ionie, celui qui conſerve le nom d'Ionique commença à s'élever avec magnificence.

Le Corinthien qui ne ſe développa que beaucoup après les deux autres Ordres (2), fut une de ces nouveautés que le génie ſeul enfante, & qu'il peut ſeul apprécier. Le goût établit ſes principes ; l'étude & le travail le perfectionnerent. L'arrangement régulier de ſes parties, l'harmonie qui regne dans ſon enſemble, l'élevent infiniment au-deſſus des premiers. On y reconnoît la nature, mais ſupérieure à elle-même. Le type dépouillé de ſa ſimplicité s'y retrouve encore, mais paré avec élégance. Si l'eſprit de cet Ordre eſt le même que celui du Dorique ou de l'Ionique, ſes expreſſions ſont bien autrement ſublimes. On peut le regarder comme une de ces beautés rares & parfaites, qui attachent généralement, qu'on eſt forcé d'admirer, & que la moindre addition ou ſouſtraction affoiblit ou efface.

Vitr. Préfa. L. VII. Argelius, dont Vitruve nous a conſervé le nom, expoſa & fixa

(1) Les Lettres, les Sciences, & les Beaux-Arts, qui étoient, pour ainſi dire, encore inconnus dans toute la Grèce, au tems de Palamede, l'an du monde 2773, ſe trouverent au plus haut degré de perfection ſous Péricles, l'an 3536. Naître, ſe développer, s'accroître, & s'élever à cette ſupériorité qui nous ſurprend toujours, ne fut que l'affaire d'environ ſept ſiecles & demi. Si cet eſpace de tems paroît long relativement à la vie de l'homme, il eſt cependant très-court relativement à la perfection d'un Art auſſi univerſel que l'Architecture. Il n'y a pour s'en convaincre qu'à parcourir l'Hiſtoire du Goût chez les Nations célèbres qui ont occupé la ſurface de la terre.

(2) Les Beaux-Arts étoient déja très-brillans dans la Grèce, quand Callimaque, vers l'an 3484 du monde, trouva ſon chapiteau, & inventa l'Ordre Corinthien. Les deux autres Ordres exiſtoient depuis ſept à huit ſiecles, & avoient, pour ainſi dire, été portés à leur point de perfection.

les proportions de l'Ordre Corinthien, ainſi que celles des deux autres Ordres dont il émane; il les rendit tous les trois invariables, & également reſpectables pour l'avenir: en ſorte qu'il n'y eut plus dès ce tems à y retoucher, & que qui oſeroit l'entreprendre aujourd'hui, ſe rendroit ridicule. Car quand il ne ſe rencontreroit en eux, ou ſi l'on veut, dans la liaiſon de leurs parties, aucunes beautés réelles, ce que je ſuis bien éloigné de penſer, la coutume & l'habitude les ayant liées enſemble, il y auroit toujours des défauts dans leur déſunion, parce que l'ordre de nos idées ſe trouvant dérangé, une partie paroîtroit avoir mauvaiſe grace ſans l'autre. Non-ſeulement les regles de ces Ordres ſont tirées de la Nature; mais elles ſont encore fondées ſur les obſervations générales & relatives à la coutume: on ne peut en ſortir, ſans révolter les eſprits (1).

Les Artiſtes de l'Attique, qui par une émulation ſans bornes, firent éclore & briller les plus précieux talens, s'imaginerent que, d'après les trois Ordres connus, ils pourroient en créer un quatriéme, comme les Corinthiens avoient formé le leur ſur les deux premiers. Effectivement ils en découvrirent un, auquel ils donnerent leur nom; mais ne pouvant y introduire l'élégance & la nobleſſe du Corinthien, malgré les licences ſavantes dont ils firent uſage, ils l'abandonnerent au point de n'en laiſſer aucun modele.

Les Romains, qui aimerent moins les Arts par un goût éclairé, que par luxe ou par vanité, qui d'ailleurs voulurent tout poſſéder ſans s'appliquer à connoître, ambitionnerent auſſi un Ordre qui leur fût propre. Quelques Architectes Grecs, dont le génie étoit, ſelon les apparences, étouffé par la perte de ſa liberté, leur en fournirent un compoſé, lourd, dur, & ſans graces, qui fut peu ſuivi par les Romains mêmes.

Les Athéniens étoient trop ſavans pour n'avoir pas conſulté les principes de la Nature dans ſon type original; mais ajoutant l'art à l'art par l'équarriſſement des troncs de leurs colonnes, ils laiſſerent échapper cette apparence ſimple de grandeur & de majeſté, à laquelle ſeule il appartient de ſéduire, & ne s'apperçurent que trop tard combien il eſt rare de rencontrer dans une même eſpece deux beautés également ſupérieures. Pour ce qui eſt des Romains, plus occupés

---

(1) Je ſais qu'il y a eu différens ſyſtêmes ſur l'origine des trois Ordres Grecs. Entre quelques Ecrivains qui les ont fait naître en Judée, L. C. Sturm aſſure qu'il n'y avoit originairement que deux Ordres; le plus beau que Salomon employa au Temple de Jéruſalem, & l'autre qu'il employa à ſon Palais. On en inventa, dit-il, enſuite un troiſiéme qui tint le milieu entre les deux autres.

des moyens d'étendre & d'affermir leur puiſſance, que des pratiques ingénieuſes & des opérations délicates qu'exigent les Beaux-Arts, nous aurions lieu d'être plus étonnés qu'ils euſſent découvert un Ordre, que de voir leurs tentatives infructueuſes. Un peuple de ſoldats, qui ne connoiſſoit d'autres ſentimens que l'amour de la Patrie, & d'autre ſupériorité que celle des armes, étoit peu propre à perfectionner le goût, & encore moins à lui fournir de nouveaux reſſorts.

L'Ordre d'Architecture que nous nommons *Toſcan*, fut inventé en Etrurie, dans le même temps que les Grecs convinrent de s'aſſujettir aux trois Ordres qu'ils nous ont laiſſés. Les Etruſques ou Toſcans, eurent toujours un goût décidé pour le vrai, & pleins d'amour pour les Beaux-Arts, ils les cultiverent avec ſuccès. Ils tirerent leur Ordre du type Grec; mais plus attachés alors aux uſages de l'Egypte qu'à ceux de la Grece, ils ne regarderent les colonnes que comme un moyen de ſolidité, & ſe contentant d'une nobleſſe ſimple, négligerent l'agrément des maſſes. Au lieu d'enrichir & d'élever la nature, ils la rabaiſſerent pour ainſi dire ſur elle-même. Sans peut-être y tâcher, ils ſimplifierent l'Ordre Dorique, & ce fut tout leur ouvrage.

Quelques Artiſtes modernes qui, comme ceux de l'ancienne Rome, ont voulu tirer, des Ordres Grecs, les différentes beautés, pour en compoſer un Ordre nouveau, ont été comparés à ces Frippiers des vers d'Homere, que l'antiquité nommoit *Homerocentons*; & leurs productions l'ont été à la Médée que Geta avoit bâtie de l'aſſemblage & de l'arrangement des paroles de Virgile. Ces ſortes de jeux & de compilations, qui marqueroient plutôt la décadence du goût que le progrès des Arts, ne méritent point qu'on s'y arrête. Je ne rapporterai point non plus les deſſins de ceux qui ont cru nous donner un Ordre François, en changeant ſeulement les ornemens du chapiteau Corinthien; parce que ces ſortes de changemens ne
Vitr. L. IV, Chap. I. ſuffiſent pas pour déterminer un Ordre, comme Vitruve le fait aſſez bien entendre, en parlant des parures extraordinaires qu'on donnoit déja quelquefois de ſon temps aux chapiteaux Corinthiens, Ioniques, & Doriques.

Sur des conſidérations ſemblables & autres, après nombre d'eſſais infructueux, pluſieurs Artiſtes & Savans de ce ſiécle ont écrit qu'il étoit impoſſible de trouver un Ordre nouveau, qui véritablement tel, caractériſât la Nation Françoiſe. Après une étude ſuivie, un travail long & opiniâtre, je me flatte de réuſſir à les déſabuſer de

cette

cette opinion, mais il faut pour cela remonter à la ſource, aux principes & au type.

J'entends par ce mot *type*, les premiers eſſais de l'homme pour s'aſſujettir la Nature, la rendre propice à ſes beſoins, convenable à ſes uſages, & favorable à ſes plaiſirs. Les objets ſenſibles que l'Artiſte choiſit avec juſteſſe & raiſonnement dans la Nature pour allumer & fixer en même-temps les feux de ſon imagination, je les appelle *archétypes*.

SECTION II.

Du Type Grec & des Maſſes en général.

JE ne quitte point le type des Grecs; au contraire, je me le rends propre, & m'y aſſujettis avec le plus grand ſoin, parce qu'il eſt un de ceux qui frappent le plus agréablement nos ſens, & qui conviennent le mieux à notre climat. Selon Vitruve, des troncs d'arbres y indiquent les colonnes; un toît & un plancher poſés ſur les troncs y marquent exactement les parties principales de l'entablement. Toute mon invention à cet égard ne conſiſte que dans la maniere de conſidérer ce type (1). Il n'eſt pas dit que les arbres coupés en tête, dont nos peres ſe ſervirent dans l'origine, pour porter les toîts de leurs habitations ruſtiques, fuſſent toujours plantés un à un, à des diſtances égales, & autour d'un plan quadrilatéral ou circulaire. Ils les prenoient, ſelon les apparences, comme ils les rencontroient dans les bois; & il eſt certain, régularité à part, qu'ils les y trouvoient plus communément ſur des plans de figures triangulaires ou polygonales que ſur d'autres. Pourquoi demeurerions-nous attachés aux quarrés, aux rectangles, ſur leſquels on ne peut élever, pour ainſi dire, que d'ennuyeux parallélipipedes? C'eſt en

Vitr. L. IV, Ch. I.

---

(1) Je m'étends davantage ſur la maniere dont j'ai conſidéré ce type (*ci-après, dans la Section VI*), il n'eſt préſentement queſtion que de l'ordonnance qui doit regner entre les arbres, & des maſſes qui en peuvent réſulter.

Tout le monde convient que les colonnes ne ſont que la repréſentation des troncs de différens arbres; mais comment ces mêmes troncs ont-ils produit les Ordres reconnus, & dont la variété eſt ſi ſenſible; c'eſt, je crois, ce que l'on n'a point encore aſſez examiné, & ce que l'on verra expliqué dans la ſuite de cet Ouvrage. Il faut ſavoir ce qui conſtitue un Ordre, & même tous ceux que l'on connoît, pour prétendre à l'invention d'un nouveau. Il faut développer la Nature, ſuivre ſa marche dans l'Hiſtoire & ſur les monumens, pour ne pas tomber dans les compoſés, comme on a fait juſqu'à préſent.

changeant les plans, & conféquemment l'enfemble des colonnes, que nous parviendrons naturellement à produire de nouvelles maffes, & à les diverfifier fans peine.

Si les Ordres fuivis jufqu'à préfent ont paru s'oppofer au changement des maffes, celui que je donne femble au contraire le demander. Il en naîtra une variété infinie dans nos édifices, des décorations moins répétées, une diftribution plus favante, des commodités inefpérées, des découvertes avantageufes à la conftruction, des ameublemens qu'on n'a pas encore foupçonnés, enfin mille objets utiles & agréables qui ne peuvent que donner de l'étendue, je ne dis pas feulement à l'Architecture, mais à tous les Arts en général. Comment l'œil, me dira-t-on, fe fera-t-il aux formes nouvelles des maffes? Un Philofophe moderne (c'eft Smith) répond pour moi, qu'il n'y en a aucune, quelque bizarre qu'elle foit, que l'ufage ne rende agréable.

SECTION III.

L'Ordre François apperçu dans le type Grec, & fon développement.

JE me promenois à l'ombre d'une futaie de mon Domaine, dans une gorge qui aboutit à la Marne. De jeunes arbres, placés de trois en trois affez réguliérement, quoique plantés par le hafard, fe découvrirent à ma vue. Les groupes de ces arbres formoient & ornoient par leur enfemble une efpece de falle naturelle, hexagonale, & peu ordinaire. A ce fpectacle, ma premiere idée fur le changement des maffes fe réveilla & fe fortifia d'autant plus que je la vis cadrer avec celle que je m'étois déja faite d'un Ordre François. Perrault, dis-je en moi-même, en accouplant les colonnes, contre la pratique reçue, a plû généralement (1), pourquoi, en les difpofant

Voyez le Frontifpice ou premiere Planche.

---

(1) « L'accouplement des colonnes, qui produit un fi bel effet dans le périftile du Louvre, » eft un de ces efforts du génie & de l'art, que rien ne peut éclipfer : il ne fut jamais connu » des Anciens. C'eft une de ces innovations heureufes que le génie feul ofe fe permettre, & » qu'il lui eft toujours facile de juftifier ». *Ext. des deux Ages du Goût & du Génie François, par M. de la Dixmerie.* Perrault a franchi heureufement le premier pas; puis-je me flatter de franchir de même le fecond? Combien d'envieux eut-il à furmonter, & combien en dois-je attendre? Qu'importe, dit le Proverbe, fi l'envie refte, les envieux meurent. Il eft des perfonnes d'un vrai mérite, & bien au-deffus de l'envie, qui, avec un nom déja fait, mais redoutant une nouvelle étude, n'admettront qu'avec peine cette découverte. Attendons.... la vérité leur parlera, & le temps fera le refte: j'ai pour moi l'évidence. Ne favons-nous pas que

par trois, comme ſont ces arbres, intéreſſerois-je moins, puiſqu'ainſi que lui, je ne ferois qu'augmenter d'un côté cette beauté réſultante de leur âpreté ou ſerrement ſi recherché des Anciens, & faciliter de l'autre ces dégagemens pour leſquels les Modernes ſavent tout ſacrifier? Je parcourus cette ſalle avec un certain plaiſir, & la pris pour archétype.

Quelque temps après, revenu ſur les lieux, j'imitai preſque les anciens peuples de l'Achaïe dans leur compoſition du Dorique. Les arbres de la ſalle furent coupés en tête, non au-deſſous de la fourche, mais au-deſſus, & ſur une même hauteur. Je fis poſer, de l'un à l'autre, des poitrails ou ſommiers, mettre par-deſſus des poutres, puis un plancher avec un toît, & je retrouvai véritablement le type Grec, mais ſous un aſpect nouveau, & avec des différences très-ſenſibles.

Au printems ſuivant, des rameaux tendres qui pouſſerent à la tête ou fourche des arbres coupés, y formerent des chapiteaux plus vrais, ſans doute, que celui de Callimaque. Quelques groſſes racines enroulées naturellement, ou tortillées dans le régalement du terrein, y marquerent les baſes. Une gazonnade faite par mon Meûnier, du côté de ſa rigole, fut l'ébauche du ſtylobate. Je crus n'avoir plus à deſirer que les ornemens. Ce type m'offroit les proportions premieres des parties, l'union des colonnes & leur entrecolonnement; & j'y entrevoyois déja la nouveauté des maſſes & des diſtributions. Planche II, Fig. I.

Le beſoin d'un emplacement agréable pour une Fête que l'Amitié célébre chez moi tous les ans, m'ayant engagé à choiſir cette ſalle de préférence à tout autre lieu, je la fis décorer de guirlandes de fleurs, & par l'arrangement que je lui donnai, elle prit tout naturellement la forme d'un de ces Temples champêtres qu'on dédioit à l'Amour. Ce fut le ſentiment général; mais ce qui me flatta davantage, fut le développement que j'y trouvai de l'Ordre François avec ſes ornemens. Planche II, Figure II.

---

la bouſſole, inventée au commencement du treiziéme ſiecle, ne fut véritablement miſe en uſage pour la Navigation, que vers le milieu du quinziéme ſiecle, tous les vieux Pilotes s'entêtant à dire que l'uſage des Anciens étoit le plus ſûr, & qu'il falloit comme eux toujours ſuivre les côtes.



SECTION IV.

Comparaiſon des trois Colonnes aux trois Graces.

APRÈS avoir trouvé & choiſi dans la pure Nature, les parties qui, ſelon les principes avoués, peuvent concourir à la compoſition primitive d'un bel enſemble; après avoir diſpoſé les accords qui doivent former une harmonie pleine, & raſſemblé tout ce qui détermine un Ordre, il ne me reſtoit plus qu'à lui donner le brillant & l'élégance: j'ai pour cela imaginé un ſecond type. Le Deſſin, la Sculpture & la Plaſtice m'ont tour-à-tour prêté leurs ſecours, & ont ſecondé mes études.

Dans les trois colonnes de chaque grouppe, je me ſuis figuré voir les trois Graces, que l'on nous repréſente toujours comme inſéparables; & je n'ai cru pouvoir mieux faire que de fixer leurs proportions diſtinctives & leur union ſur la ſtature & la poſition de ces Déeſſes. J'ai en cela encore ſuivi la marche des Grecs, qui firent la colonne Dorique ſur les proportions de l'homme; l'Ionique ſur celle de la femme, & la Corinthienne ſur celles d'une Vierge. Les trois colonnes Françoiſes unies, rappelleront donc à ma Nation ces trois ſœurs aimables qui répandent l'aménité, le charme & la gaieté ſur les ouvrages des Hommes & des Dieux, & particuliérement ſur les ſiens. Pour que l'on puiſſe aiſément faire la comparaiſon des deux grouppes, je joins ici le deſſin d'un petit Monument national que j'ai fait modeler en terre. J'ai penſé qu'à l'œil, on ſentiroit mieux leurs rapports que par des démonſtrations de Mathématique. Ce n'eſt pas que je les aie négligées, j'en connois toute la force; mais tout le monde ne s'en amuſe pas. Je me ſuis contenté de rapporter ſur ce deſſin les échelles réſultantes de mes opérations.

Planches III & IV.

J'ai tiré les proportions de mes Déeſſes, de l'Antique, parce que je ſais la ſcrupuleuſe attention des Anciens à déterminer la vraie beauté.

Obſervations ſur les ornemens du Monument national ou François.

Les trois Vierges qui dominent le Monument national ou François, ne ſont pas pour nous de nouvelle date. On les trouve dans l'Edda,

l'Edda, entre les principales Déeſſes des Celtes Gaulois, nos premiers peres, ſous les noms d'*Urd*, *Werandi*, *Sculde*. « Ce ſont » elles qui, *ſelon la Mythologie Iſlandoiſe*, entretiennent le frêne » éternel où ſe tient la Cour des Dieux, en ſorte qu'il ne perd jamais » ſa verdure, & que de ſes branches qu'elles ont ſoin de rafraîchir » ſans ceſſe avec une eau précieuſe, il découle ſur la terre la roſée dont » les induſtrieuſes Abeilles font leur miel ». Je trouve en elles *la Magnanimité*, *l'Affabilité*, *la Générosité*, qui caractériſent encore aujourd'hui la Nation Françoiſe, & qui font deſirer ſa domination par toute la terre.

Voyez la Religion Celtique, par M. Mallet.

Noms des Graces Françoiſes.

Il ſemble que les occupations que leur donnoient nos Anciens, indiquent les principaux reſſorts qui chez nous entretiennent le mouvement de l'Etat, ſavoir, l'induſtrie, la gaieté & l'activité. Les Gaulois, comme la plûpart des autres peuples, ont composé l'empire de leurs Dieux ſur celui de leurs Souverains. Ceux-ci voyant que Dis, ſurnommé Samothès, rendoit la juſtice à l'ombre d'un grand arbre, ne crurent pouvoir mieux faire que de placer le trône d'Odin ſous un frêne ſpacieux, & pour l'entretenir dans ſa fraîcheur, commirent nos trois Déeſſes. Ceux qui veulent tout rapporter aux Grecs, diront, ſans penſer que leurs Dieux ſont poſtérieurs à ceux des Gaulois, que les trois Déeſſes dont je parle ſont *Aglia*, *Thalia* & *Euphroſine*, comme ils ont prétendu trouver dans *Odin* le ſouverain Jupiter, dans *Fréa* l'aimable Vénus, dans *Thor* le puiſſant Amour, dans *Tyr* l'intrépide Mars, & ainſi des autres. On ſeroit peut-être mieux fondé à dire que ces Dieux n'étoient que des emblêmes relatifs à l'Empire Gaulois, comme ils le ſont encore à l'Empire François. *Odin* marque la perſonne ſacrée, renaiſſante & perpétuelle de nos Rois : *Fréa* déſigne la majeſté attrayante de l'Empire qui s'étend juſqu'aux extrêmités du monde : *Thor* eſt cet amour reſpectif entre le Prince & ſes Sujets, vrai lien de l'Etat, que nos Ennemis mêmes ne peuvent s'empêcher d'admirer ; *Tyr* peint fort bien la hardieſſe & l'activité du François, dont le premier choc ne peut ſe ſoutenir, &c. Mais comme ce n'eſt pas ici le lieu de décider ſur la patrie des Graces, & que d'ailleurs chaque Nation peut avoir les ſiennes, je me contenterai d'aſſurer que celles qui couronnent mon Monument, ſont les Graces Françoiſes, ſans contredit les plus majeſtueuſes, les plus gaies & les plus affables qui ayent jamais exiſté. Plus d'un Anacréon les ont apperçues folâtrant avec les Amours, & nombre de nos Artiſtes qui ſe les ſont rendu favorables, en ont reçu le don de plaire. Il ne leur manque

Beroſſe ; 5. Antiq. J. Ceſar, 6, L. Comm. Diog. Laert. Vit. Phil.

C

plus qu'un Etéocle (1) pour leur dédier des Temples convenables, & un Bathyclès (2) pour les leur conſtruire.

Au-deſſous des Graces, dans les friſes de l'entablement, ſont trois Médaillons de Sa Majeſté, ils ſortent de divers ornemens qui ont quelque liaiſon avec le couronnement de l'édifice & la dignité royale.

Sous la premiere figure, *la Magnanimité*, le Médaillon où ſont ces mots: Louis, Roi de France, ſort d'une gloire entre les Sceptres ordinaires de nos Rois, & des branches de laurier.

Sous la ſeconde figure, *la Générosité*, le Médaillon paroît avec ces mots : Le Roi Bienfaisant ; il eſt entouré de feuilles d'olivier. D'un côté eſt un Sceptre avec un œil rayonnant tel que le porterent pluſieurs Souverains de l'Egypte, & entr'autres Ptolomée-*Evergete*, ſurnom qui ſe rapportoit au terme de *bienfaiſant.* De l'autre côté eſt le flambeau du Génie que Louis vient de rallumer dans ſes Etats par ſes bienfaits.

Sous *l'Affabilité*, eſt le troiſiéme Médaillon où ſe liſent ces mots : Bourbon cinquiéme. Il ſort d'une gloire en forme d'arc-en-ciel, telle que les Incas ou Rois du Pérou la mettoient dans les friſes de leurs édifices. Outre qu'il eſt accompagné de lis, on a placé à droite le bâton paſtoral entouré de pampre de vignes, & à gauche la glane des moiſſons ornée de fleurs (3).

Vers le bas du Monument, ſont trois eſpeces d'acrotères relatifs entr'eux, mais très-différens par leurs maſſes, pour laiſſer la liberté du choix. Celui de la premiere face a rapport à l'Induſtrie, fille de la Néceſſité, & ſœur du Travail. On ſait que les François l'ont portée juſqu'aux extrêmités du monde. Elle eſt repréſentée ſous la figure d'un trépied, ſur lequel brûle un feu ſacré, tel que le donnoient nos anciens Celtes à *Thor*, & les Grecs à Prométhée. Au pied eſt la bouſſole, invention Françoiſe (4); à gauche ſont des agrêts de vaiſſeau trouvés par les Gaulois (5), & à droite quelques uſtenſiles

---

(1) Roi de Béotie, le premier qui ait bâti un Temple aux Graces.

(2) Architecte qui bâtit & fit élever à Amyclès en Laconie, un Temple aux Graces.

(3) Ces trois noms ſont chacun en ſeize lettres: *Louis, Roi de France; Le Roi Bienfaiſant, Bourbon cinquiéme.* On entend que Louis XVI eſt le cinquiéme des Bourbons qui ſoit monté ſur le Trône des François.

(4) Les Anglois nous diſputent en vain la bouſſole; la fleur-de-lis qui dans leurs bouſſoles a toujours marqué le nord, dépoſe en notre faveur contr'eux, en dépit de leurs Ecrivains.

(5) Philon, Juif, tient que la premiere tranſmigration fut faite par mer, ſur des vaiſſeaux, & que Japhet, ſuivi de ſes fils Gomer & Magog, ſe rendit par la Méditerranée en Europe, dans le pays appellé depuis Gaules. Céſar, en ſes Commentaires, parle de la Marine des Gaulois, comme d'une Marine très-parfaite.

propres au travail des métaux (1) & à la culture de la terre, qui attachent plus que jamais tous les hommes, & particuliérement ceux de ce Royaume (2).

En la ſeconde face eſt un Coq poſé ſur un foudre. Rien ne peut mieux déſigner l'activité Françoiſe. Le Coq, dont le cœur eſt haut & la démarche fiere, peut auſſi noblement porter la foudre que l'Aigle Romaine. L'activité étoit chez les Gaulois, comme chez nous, un attribut diſtinctif de la Nation. *Nullus exercitus ſine milite Gallo.* Ils prirent le Coq pour emblême, non ſur la ſimilitude des noms, mais parce qu'il appellè les hommes au travail en marquant & annonçant le lever du Soleil, & qu'il eſt toujours prêt au combat, & glorieux de ſa victoire.

L'acrotère de la troiſiéme face eſt un petit Enfant jouant du tambourin, & exprimant cette gaieté naïve qui concilie à notre Nation l'amitié de toutes les autres. Quelques inſtrumens François à l'uſage de la Muſique, du Bal & des Fêtes ſont épars à ſes pieds. J'entends par gaieté, celle qui ſuit l'ordre, marche avec la politeſſe, & entre dans les arrangemens de la vie civile.

Dans les tables du ſtylobate, au-deſſous des acrotères dont je viens de parler, ſont les Inſcriptions ſuivantes (3):

A. P. A. Aux Peuples à venir.

LOUIS, par ſes bienfaits, ranima l'induſtrie,
Fit revivre les Loix, & ſauva la Patrie.

A. S. F. Aux Siecles u turs.

LOUIS remit les Arts dans leur activité,
Et ſon Peuple vécut dans la proſpérité.

(1) Caſſiodore, au Liv. VII de ſes Variétés, dit que *la monnoie, qui n'étoit que de cuir auparavant, & qui en tiroit ſon nom, a été changée en métal par les Gaulois, ſans y imprimer d'abord aucun caractere.*

(2) Je ne prétends pas ici traiter de toutes les inventions attribuées aux François & aux Gaulois; mais je pourrois dire que les Grecs emprunterent beaucoup de nos peres. Archilaüs & Xenophon aſſurent que la Grece avoit emprunté les lettres & les caracteres, l'un des plus rares ſecrets de la doctrine humaine, des Gaulois, autrement Galates, un peu avant la guerre de Troye.

(3) Meſſieurs de l'Académie, qui ſeuls ont le droit de tracer nos Inſcriptions publiques; blâmeront mon audace; mais peut-être qu'ils loueront mon zele, & paſſeront ſur mon incapacité

A la Postérité.

A. L. P.

Ramenant la gaieté, le calme & l'abondance,
Louis fit son bonheur du bonheur de la France.

SECTION V.

Des particularités de l'Ordre François.

L'Ordre François est plus léger, plus exhaussé, & plus orné que les autres. A cet égard il doit tout à la Nature, & principalement aux Graces qui embellissent la beauté même.

Planche V.

Le Dorique, l'Ionique, le Corinthien & le François, pris sur un même diametre, s'élevent réguliérement & dans une proportion suivie de deux tiers de diametre l'un au-dessus de l'autre; de sorte que le Dorique ayant huit diametres, l'Ionique, huit deux tiers, le Corinthien, neuf un tiers, le François en a dix *, & que dans leurs comparaisons, le Dorique ayant, comme l'homme, sept têtes & demie; l'Ionique & le Corinthien, comme le beau sexe, huit têtes; le François en a, ainsi que la plûpart des figures antiques auxquelles on a voulu donner un air surnaturel & divin, huit & quatre septiémes (1).

* Ordonnance des cinq especes de colonnes selon la méthode des Anciens, par Perrault, développée par Cordemoy.

Dans cet Ordre, les colonnes grouppées par trois, déterminent presque toutes les parties, soit en élévation, soit en plan. Elles influent même sur les plans des édifices & sur leur masse, comme je l'ai déja dit, & comme je l'expliquerai par la suite en parlant de la distribution.

Au dehors des édifices, les trois colonnes de chaque grouppe sont toujours posées sur un socle commun, qui doit régner avec celui de la masse, & s'y raccorder. Ce socle peut être regardé comme faisant partie du grouppe, & en même-temps du stylobate, si la disposition en exige un. Les colonnes, avec ce socle, paroissent être liées ensemble, & sont moins exposées à être dégradées.

à ce sujet. Ils verront bien au reste que je n'ai cherché qu'à completter mon Ouvrage.....: Rien ne sera gravé ni sur le marbre ni sur le bronze sans leur aveu; ils n'auront qu'à parler, je garderai le silence. La Fauvette se tait quand les Rossignols chantent.

(1) On voit que dans les colonnes Doriques & Ioniques, je ne regarde les chapiteaux que comme le couronnement ou une coeffure; & que dans les Corinthiennes & dans les Françoises, les chapiteaux figurent pour les têtes entieres. Dans les deux premiers Ordres, les coeffures sont le tiers de la tête supposée, & quelquefois même, selon l'antique, elles n'en sont que le quart. Vitruve les porte au tiers pour l'Ionique & pour le Dorique, Liv. IV. Ch. III.

L'Ordre

L'Ordre François n'admet en aucune façon ce que nous appellons piedeſtaux ; & ce que je nomme ici ſtylobate, n'eſt que le mur de revêtement des terraſſes réelles ou ſuppoſées qui élevent tout l'édifice au-deſſus du ſol. Ce mur a une forme qui n'eſt qu'à lui. Il eſt continu ſuivant la file des grouppes, au droit & vis-à-vis deſquels il fait reſſaut, mais avec des angles obtus & plus doux que ceux de quatre-vingt-dix degrés. Il eſt couronné par le ſocle dont je viens de parler, qui ſert de mur d'appui aux terraſſes. En répétant cette partie, on met un lien & des rapports entre le corps de l'édifice & le maſſif ſur lequel il eſt aſſis. Ce ſtylobate ne doit que rarement avoir lieu pour l'intérieur; qui plus eſt, le ſocle, dont je viens de parler, peut s'en ſupprimer en partie ou totalement. Les colonnes aſſiſes ſur le rez-de-chauſſée n'y produiront qu'un effet d'autant plus majeſtueux ; mais alors il faut que ce ſocle ſoit au moins ſuppoſé & tracé ſur le pavé d'une maniere apparente ; parce qu'il ſemble unir, ainſi que je l'ai dit, les colonnes de chaque grouppe par le bas. Je le regarde comme eſſentiel à l'ordre, & je crois devoir l'appeller, pour le mieux diſtinguer, *corps d'union.*

La colonne de cet Ordre a, dans ſes trois parties, la baſe, le fût & le chapiteau, des particularités très-ſenſibles. La baſe n'a preſque aucun rapport avec les baſes connues. Elle a, relativement à ſon diametre, moitié plus de hauteur ; ſes tores ſont différemment profilés : on y voit ſur une plinthe triangulaire trois talonnieres renverſées, enroulées & attachées avec une courroie, bouclée ſi l'on veut. Ces talonnieres, qui m'ont paru convenir à la légéreté des Graces, auſſi bien qu'à la célérité de Mercure, ſemblent affaiſſées par le poids, & tendent à la force autant qu'à l'ornement. Elles ſont indiſpenſables dans cet Ordre à cauſe de l'accord qu'elles mettent entre la baſe & le chapiteau (1).

La tige ou *fût* a ſes proportions & ſes diminutions propres dont il ſera traité ailleurs. Mais il faut obſerver ici que pour les ouvrages ſuſceptibles des plus grands ornemens, on y met une guirlande légere

(1) Quand je regarde mes trois colonnes comme les trois Graces, j'appelle ces eſpeces de conſoles renverſées, talonnieres ; & quand je ne les regarde plus que comme trois troncs d'arbres, je les appelle des racines enroulées. On trouve quelques colonnes Gothiques dont les baſes ſont accompagnées d'eſpeces de conſoles ou talons renverſés, qui rempliſſent les quatre angles de leur plinthe. Je crois que leur principe vient du caprice uniquement, ſur-tout en conſidérant leur peu d'uniformité ; car ſi les uns ont rapport à quelques feuilles, les autres offrent de vrais animaux ou des figures groteſques ; & je n'en ai vu aucun dont la maſſe travaillée ait trait à des racines, tels que ſont ceux dont il s'agit ici : je n'admets que ce que la Nature m'a préſenté ſans violence ; je la cajole, pour ainſi dire, tandis que les Arabes l'outrageoient.

de fleurs, tombant en ſpirale dans toute la hauteur, par ſix révolutions, & d'une proportion étudiée. Les canelures faites, dit-on, à l'imitation des draperies, ne conviennent point à cet Ordre, parce que les Graces n'ont pas beſoin d'atours, & qu'elles ne ſont jamais mieux parées que par la ſimple Nature (1).

Vitruve, L. I, Ch. I, & L. IV, Ch. I.

Le chapiteau Dorique n'eſt que l'imitation d'un collier de fer dont on arma d'abord les troncs des arbres par le haut, pour empêcher l'écartement ſous la charge d'un entablement. Le chapiteau Ionique repréſente la coeffure des Cariennes tombées dans l'eſclavage. Les rapports de ces deux chapiteaux à leurs colonnes, ont été long-temps incertains & arbitraires. Il n'en eſt pas de même du chapiteau Corinthien, qui fut d'abord mis avec ſa colonne dans la même proportion que l'on trouve entre la tête d'une jeune fille & tout ſon corps. J'ai ſuivi ce principe pour le chapiteau François; & je puis dire, en termes de Géométre, qu'il eſt à ſa colonne comme la tête d'une Divinité eſt à ſa figure entiere.

Voyez le cul-de-lampe à la fin de cet Ouvrage.

Le haut du tronc orné de feuilles, forme, comme le vaſe dans le Corinthien, le corps du chapiteau François, que j'appelle auſſi la fourche ou la tête de la colonne. Il eſt couronné par un tailloir, qui étant triangulaire, arrondi en ſes côtés & à pans coupés, repréſente préciſément notre chapeau François. Auſſi, au lieu de roſes ou de ſoleils, j'ai placé en ſes faces des nœuds de rubans, ou plutôt des cocardes attachées avec une gance au bouton. A la place des rejettons pouſſés aux arbres du type, j'ai mis, pour l'orner plus ſimplement & plus agréablement, de grandes feuilles compoſées de celles du lis. Je les y ai tellement diſpoſées, qu'elles offrent ſur chacune des trois faces une grande fleur-de-lis; & que de tel côté qu'on ſe tourne pour examiner le grouppe des colonnes, on découvre toujours dans les trois chapiteaux vus enſemble, les trois fleurs-de-lis de l'Ecu de France. Je ne crois pas que l'on puiſſe mieux rencontrer pour déſigner la Nation. Rien de plus ſimple, j'en conviens, mais on ſait que la ſimplicité n'eſt pas ce qu'il y a de plus facile à trouver (2).

---

(1) La plûpart des Poëtes & des Peintres, tant anciens que modernes, n'ont point héſité de parer les Graces avec des fleurs.

(2) Ces fleurs-de-lis ne conſtituent pas l'Ordre, mais elles ſervent à en déterminer le caractere, & prouvent qu'il eſt François. Placer des fleurs-de-lis au lieu de roſaces ſur un chapiteau, charger même tout le fût d'une colonne de fleurs-de-lis en boſſages, ce n'eſt point produire un Ordre national, mais ſimplement indiquer les auteurs & les maîtres qui ont fait conſtruire un édifice. Les différens Ordres ne doivent leur origine qu'aux diverſes manieres de conſidérer leur archétype.

De chaque fleur-de-lis qui orne les faces du chapiteau, ſortent deux tigetes ou colicoles, & d'icelles deux volutes en ovales, rentrantes, inclinées, & qui vont ſe réunir à celles des deux autres faces, ſous les angles ſaillans du chapeau. Les volutes ainſi tournées, non-ſeulement font partie de l'ornement, mais encore paroiſſent ſervir d'anſe à la fourche dépouillée de ſes feuilles. C'eſt un de ces rapports doubles auſſi communs dans la Muſique qu'ils ſont rares dans les autres Arts (1). Planche VI.

Les cornes du tailloir ou chapeau ſont diſpoſées de façon qu'elles ne ſortent point, comme au Corinthien, des à-plomb du plinthe de la baſe, elles rentrent au contraire en-dedans de quelques minutes, ce qui me paroît plus conforme aux principes, & plus convenable.

Si les chapiteaux du Temple de Jéruſalem étoient tels qu'ils ſe trouvent décrits dans le troiſiéme Livre des Rois, ou tels que les a dépeint Villalpande *, ils n'avoient ſûrement aucun rapport avec celui que je donne à l'Ordre François. On ne ſeroit pas mieux fondé à dire que je les ai imités, ſur ce qu'on y voyoit des branches de lis mêlées avec des grenades, qu'on l'a été à ſoutenir tantôt que les Corinthiens en avoient tiré leur chapiteau, tantôt que les Juifs avoient trouvé les leurs dans les Temples de la Grece (2). Je ne crois pas après tout qu'on imagine que j'aie rien emprunté des divers eſſais des Architectes du ſiecle paſſé ; la ſeule comparaiſon prouvera que l'Ordre que je donne eſt tout à moi. On voit en Italie quatre fleurs-de-lis appliquées ſur les tambours de quelques chapiteaux, mais ſans liaiſon, & telles qu'elles le ſeroient ſur un mur. On les a miſes de même en France à quelques chapiteaux Doriques. Tout cela bien examiné ne fait rien contre ce que j'avance, on eût pu y mettre tout autre choſe ; mais ici les fleurs-de-lis ne ſont point arbitraires, elles

* Comment. ſur Ezéchiel ; Deſcription de la Ville & du Temple de Jéruſalem.

---

(1) Quelques perſonnes, dont l'œil eſt accoutumé à voir quatre volutes porter le tailloir dans le chapiteau Corinthien, trouveront étrange de n'en voir ici que trois pour le même effet. Cette façon de porter des corps ſolides n'eſt cependant pas neuve & ſans grace. Combien de vaſes antiques, dont on admire l'élégance, ſe trouvent avec trois pieds comme avec trois anſes. Que l'on ſe rappelle les tables des autels & les foyers ſacrés de la Grece, preſque tous n'étoient portés que ſur trois pieds. Les trépieds étoient toujours conſacrés aux plus grandes Divinités, & ils étoient particuliers à Apollon, à Cérès & à Bacchus. D'ailleurs, j'ai, comme on le verra, ſuivi en cela la Nature, qui, dans les arbres, préſente plus ſouvent des fourches à trois dents qu'à quatre. Il ne faut qu'entrer dans le premier bois pour s'en convaincre.

(2) Les Temples & les Palais conſtruits à Jéruſalem par Salomon, n'avoient aucun rapport aux édifices Grecs. Les Ordres Dorique & Ionique exiſtoient déja, mais très-imparfaits, & le Corinthien ne fut inventé que plus de cinq ſiecles & demi après l'avénement de Salomon au trône d'Iſraël.

s'unissent pour embrasser tout le chapiteau, elles l'ornent, & font corps avec lui.

L'entablement de l'Ordre François qui a, comme dans tous les autres Ordres, deux diametres, se trouve le plus léger, parce que, ainsi que je l'ai dit, la colonne a une plus grande hauteur relativement à son diametre. J'ai fait en sorte que ses moulures & autres ornemens répondissent à cette légéreté sans détruire aucune partie du type.

L'architrave & sa cimaise sont à-peu-près profilées dans le goût de celles du Temple de la Paix à Rome, qui ont toujours passé pour très-élégantes *.

* Palladio, Liv. IV, Ch. VI & XV. Desgodets, Antiq. de Rome.

La Frise ne doit être remplie que d'ornemens peu saillans, & relatifs soit à la majesté de nos Rois ou à la grandeur de leur Empire, soit à la noblesse de la Nation, ou à la gaieté de son esprit.

La corniche ressemble beaucoup, par son profil & ses principales moulures, à celle de l'Ordre Corinthien qui regnoit autrefois au-dehors du Temple de Mars le Vengeur à Rome; à l'exception que le denticule n'est point recoupé, & qu'au lieu de modillons, j'ai pratiqué des lis en consoles, couronnés de tuiles triangulaires, qui en symmétrisant, par leur forme, avec les chapeaux des colonnes, changent entiérement le champ des caisses enfoncées dans le soffite du larmier, & complettent par un nouvel accord l'harmonie de tout l'Ordre. Quoique ces caisses ne soient point quarrées, elles ne sont pas moins agréables, & les rosaces qui les remplissent donnent au plafond, qui devient neuf, une grande gaieté (1).

Planche IV, Fig. I.

La multiplicité des lis dans cette corniche ne peut jamais déplaire à un François; il suffit qu'ils soient disposés avec régularité & avec raisonnement: mais il y a mieux, ils entrent naturellement dans le corps de l'Ordre, & font partie de l'Architecture.

Le lis est la plus grande des fleurs. Blanc ou jaune, il s'éleve avec éclat sur une tige droite & dégagée de ses feuilles: son odeur est suave, & se répand au loin: ses propriétés sont sans nombre; il n'y a point de racine qui multiplie autant que son oignon. Plusieurs peuples de l'Asie l'ont toujours regardé comme la marque de l'honneur. Les Anciens, tant Grecs que Romains, en avoient fait la fleur favo-

---

(1) Le rapport qui reste encore entre la corniche de cet Ordre & celle du Corinthien, ne m'a point arrêté, parce que Vitruve, ce grand maître, nous fait entendre positivement que ce n'est nullement ce qui distingue un Ordre, au Liv. IV, Ch. I, quand il dit que les Anciens mettoient l'entablement Ionique, & même le Dorique, sur des colonnes Corinthiennes. Je n'ai cherché que ce qui pouvoit donner le plus de grace à mon profil, & n'ai employé que ce qui est reconnu pour produire de grands effets.

rite des Muſes, & prétendoient qu'il étoit reſpecté des vents, & qu'il réprimoit les orages. Rien, ſelon les Juifs, n'étoit plus noble ni plus majeſtueux que le lis, auſſi le firent-ils entrer dans tous les ornemens du Temple qu'ils éleverent à Dieu. D'après ces idées, la Nation Françoiſe ne pouvoit mieux ſe caractériſer que par le lis, & nos anciens Rois ſe trouverent fondés à mettre ſes fleurs ſans nombre ſur leurs vêtemens & ſur leurs Enſeignes. Des Aigles, des Léopards, des Tigres & des Lions n'euſſent pu déſigner une Nation pleine de candeur, douce, aimable & galante.

Une ſujétion eſſentielle dans l'entablement François, eſt que toujours, ſur telle face que ce ſoit, & même ſur les pans coupés, deux des lis qui regnent le long de la corniche, comme les modillons dans le Corinthien, doivent répondre enſemble & également ſur le fût de la colonne, ainſi qu'on le voyoit à Rome, à l'égard des modillons au Temple de Jupiter Tonnant, & qu'on le voit encore à la Rotonde; c'eſt une des particularités qui diſtinguent cet Ordre, & que l'emploi d'une charpente légere dans le type m'a procuré. Planche IV, Fig. 1.

Les entre-colonnemens, les pilaſtres, les portes, les baluſtres, les ornemens même détachés, pourroient fournir ici autant d'articles; mais je me contente d'en traiter ailleurs: je terminerai cette Section en remarquant que ſi malgré toutes ces particularités, on retrouve encore au fond les Ordres des Grecs dans le François, mon ſuccès eſt certain; puiſque c'eſt une preuve inconteſtable que, par d'autres voies qu'eux, j'ai recouvré leur archétype, que je ne me ſuis point écarté des principes, & que je touche à la vraie beauté.

SECTION VI.

L'Ordre François, quatriéme Ordre, tiré de la Nature, & démontré, tant par les principes primitifs, que par les proportions.

LES colonnes ne ſont que la repréſentation des troncs d'arbres, tout le monde en convient; mais comment ces troncs ont-ils produit différents Ordres? C'eſt un point qui, je crois, n'a pas encore été aſſez examiné. Remontons à la ſource, & ſuivons un moment nos premiers peres, c'eſt le moyen le plus ſûr pour en juger.

Des arbres crûs naturellement dans un terrein doux, laiſſés en pied ſur leurs racines non apparentes, dont les troncs coupés quarrément au-deſſous de leurs fourches, avoient été frettés & armés

de quelques liens ou colliers, ſervirent dans la Grece, à ſoutenir les premiers toîts. L'art naiſſant dirigea ſa marche ſur ce type, & ce fut d'après lui qu'il compoſa dans l'Achaïe, l'Ordre que nous appellons Dorique, dont les colonnes étoient ſans ſpires ni baſes, telles que nous les trouvons encore dans pluſieurs Antiques, & notamment à un morceau près de Terracine, rapporté dans le parallèle de M. de Chambray. Les Romains ont imité ces colonnes ſans baſes au Théâtre de Marcellus, & au Temple de la Piété. On en voit encore de ſemblables au Théâtre de Vicence, & dans la décoration de pluſieurs édifices. « Le Coliſée, dit Daviler, eſt le ſeul bâtiment antique où » l'on trouve l'Ordre Dorique avec une baſe, mais elle eſt de ca» price, & ne peut ſervir de regle (1) ».

Des arbres arrachés de terre, ou plutôt leurs troncs coupés quarrément, frettés, avec des colliers aux deux bouts, & enſuite remis de bout en ligne, & avec ſymmétrie, produiſirent, dans l'Aſie mineure, l'Ordre Ionique; aux colonnes duquel on remarqua, non-ſeulement des chapiteaux, comme aux colonnes précédentes, mais encore des ſpires, ou baſes (2). Ce fut par-là que le ſecond Ordre commença à ſe diſtinguer: la coeffure des Dames Cariennes, ajoutée par la ſuite ſur le haut du fût, acheva de le caractériſer.

Vitr. L. IV, Ch. I.

A l'égard des membres poſés ſur les colonnes, & qui compoſent l'entablement, la différence la plus ſenſible qui ſe découvrit d'abord dans les deux premiers Ordres, ne fut que dans l'apparence des bouts des poutres dans le Dorique, & des bouts des ſolives dans l'Ionique; encore négligea-t-on quelquefois d'en faire montre, comme on le voit au Dorique du Coliſée à Rome, où l'on ne rencontre ni triglyphes, ni métopes; & dans l'Ionique du Temple de la Concorde, derriere le Capitole, où il n'y a point de denticules. Ces objets ont paru même à Palladio, à Scamozzi & à Viola, ſi peu eſſentiels aux Ordres, qu'ils ne ſe ſont pas fait le moindre ſcrupule de placer dans l'entablement Ionique des modillons au lieu de denticules.

Un vaſe ou panier, poſé ſur le haut d'un tronc d'arbre coupé,

(1) Daviler fait enſuite un raiſonnement, pour excuſer les Modernes ſur l'addition d'une baſe à la colonne Dorique, qui prouve aſſez que tout inſtruit qu'il étoit, il ignoroit totalement le principe primitif de cet Ordre. Voyez ſon Cours d'Architecture, commenté par Mariette, pag. 44. Il ne faut pourtant pas conclure de cette remarque que je déſapprouve ceux qui employent le Dorique avec une baſe, mais ſeulement que l'uſage des Anciens n'étoit point un abus.

(2) On ne trouva pas dans l'Aſie mineure de bois ſur pied, comme on avoit trouvé dans la Grece: il fallut ſouvent aller au loin chercher des arbres pour en faire des colonnes. L'indigence du ſol a ſouvent ranimé l'induſtrie de l'homme, & enrichi les Arts.

& remis ſur pied avec ſymmétrie & convenance, prit chez les habitans de Corinthe la place de la coeffure Carienne, & fut uniquement ce qui produiſit le troiſiéme Ordre appellé Corinthien. Les colonnes Corinthiennes, diſent Vitruve * & Pline **, étoient ſemblables aux Ioniques, d'où l'on peut conclure qu'elles n'avoient qu'un même type, & que les arbres y étoient perçus d'une pareille maniere.

* Vitr. L. IV, Ch. I.
** Pline, Liv. XXXVI, Chap. XIII.

Pour ce qui eſt de l'entablement Corinthien, il n'avoit, ſelon Vitruve *, aucune inſtitution propre. Ce ne fut qu'après un long eſpace de temps, qu'on s'aviſa d'y faire paroître les bouts des chevrons du toît, dont on fit ce qu'on nomme modillons, & une augmentation d'ornement. « On a pluſieurs exemples antiques où des colonnes » Corinthiennes ſont couronnées par un entablement Ionique; telles » ſont, par exemple, celles des petits Autels du Panthéon & du Por» che d'Antonin & de Fauſtine; & s'il en faut croire Vitruve, l'en» tablement Dorique a quelquefois été mis ſur des colonnes qui » avoient le chapiteau Corinthien, ſans que l'Ordre ceſſât par-là d'être » Corinthien. Auſſi fait-il remarquer que le chapiteau eſt la partie » qui caractériſe particuliérement les Ordres ».

* Vitr. L. IV, Ch. I.

Cours d'Archit. de Vign. commenté par Daviler & Mariette, pag. 82.

Si cependant la marque caractériſtique d'un Ordre n'exiſtoit que dans le chapiteau, l'Ionique & le Dorique, pris dans l'origine, ne feroient qu'un; car, comme on l'a vu, leurs chapiteaux à tous les deux ne repréſentoient alors que des frettes ou des colliers, & les ornemens attachés à l'Ionique n'y ont été placés qu'après coup (1). C'eſt donc plutôt la maniere dont les arbres ont été employés, qui a déterminé leur conſtitution. Dans ces tems reculés, on auroit peut-être pu dire avec plus de raiſon, ou du moins ſelon le rapport des ſens, que la diſtinction des Ordres ſe faiſoit, non par les chapiteaux, mais parce qu'ils avoient une baſe ou n'en avoient pas (2).

D'un autre côté, le Corinthien une fois reconnu pour un Ordre, la marque diſtinctive ne tomba plus uniquement ſur la façon d'em-

(1) On peut s'en aſſurer dans les ruines de l'ancienne Samos, où l'on trouve les reſtes d'un bâtiment immenſe que l'on dit avoir été conſtruit par Rhæcus, & dont les colonnes couchées par terre, quoique très-élégantes, paroiſſent de l'Ordre Ionique avant qu'il eût été porté à ſa derniere perfection.

(2) Eſt-on bien fondé à ne pas regarder la baſe comme une des marques caractériſtiques des Ordres? On en donne une au Dorique qui n'en avoit point, & l'on éleve par-là cet Ordre d'un demi-diametre; n'eſt-ce point avoir ſacrifié les principes pour un effet imaginaire? On attache à toutes ſortes de colonnes la baſe Attique, par la ſeule raiſon qu'elle eſt la plus ſimple & la plus belle: que dirions-nous d'un Sculpteur qui modeleroit les pieds d'Hercule, d'Omphale, de Bacchus ou d'Erigone, toujours ſur le pied d'Adonis, parce qu'il eſt véritablement beau, & reconnu pour le chef-d'œuvre d'un grand maître.

ployer les arbres : car l'Ionique & le Corinthien n'offrant l'un comme l'autre que des troncs d'arbres détachés & frettés par les deux bouts, ils auroient été confondus. La ſeule marque qui diſtingua d'abord le Corinthien de l'Ionique, ne fut, comme on l'a vu, que la forme, la maſſe, l'élégance, & la richeſſe du chapiteau. D'où l'on peut conclure que la maniere de prendre les arbres, & celle de maſſer & d'orner les chapiteaux peuvent également produire différens Ordres; que cependant ces Ordres ſeront d'autant mieux & plus complettement caractériſés, que ces deux points de conſidération y concourront enſemble.

Examinons maintenant ſi l'Ordre François dont il s'agit ici peut être joint aux trois Ordres Grecs reconnus unanimement, & être véritablement regardé comme le quatriéme Ordre exiſtant. Pour cela, parcourons-en de nouveau le type, & voyons premiérement ſi les arbres qui y ſont employés, ſont pris autrement que dans le Dorique & dans l'Ionique ; ſecondement, ſi la maſſe & les ornemens du chapiteau ont rapport au vaſe ou panier orné de feuilles d'acanthe qui forme le chapiteau Corinthien, ou au tambour couvert d'une coeffure de femme qui complette le chapiteau Ionique.

1°. Dans le type de l'Ordre François, nous trouvons des arbres encore ſur pied, non ſortant uniment de terre, tels que ceux perçus par les habitans de l'Achaïe ; mais y faiſant à l'extérieur des ſouches attachées très-apparentes, qui donnent la compoſition des baſes, leſquelles différent à tous égards des baſes Ioniques ; car ce ne ſont plus des frettes, mais des racines écartées, ſaillantes, ſoulevées par le tuf & enroulées ſur un terrein dur & pierreux (1). Les cimes de ces arbres ſont coupées non au-deſſous de la fourche comme dans les types des autres Ordres, mais au-deſſus. Elles laiſſent ainſi des têtes vraies, naturellement ornées de leurs propres feuilles, & qui, parties des arbres mêmes, ſont, pour ainſi dire, ſans aucun emprunt étranger, le corps des chapiteaux. Cette façon de prendre les arbres eſt neuve, & ne reſſemble en rien à celle des Achéens, ni à celle des Ioniens ; elle indique donc un nouvel Ordre.

2°. Ne perdons point notre type de vue, ſuivons-le encore pour

(1) Si la baſe, comme je ſuis très-porté à le croire, fait une des marques diſtinctives d'un Ordre, celle que je développe ici eſt ſi particuliere dans ſon principe & dans ſa forme, que je ne vois pas que l'on ait aucune objection à me faire ſur cet article. *Natura docet.* La Nature me la donne, & je n'y vois pour ainſi dire aucun emprunt étranger. L'Art n'y a touché que pour l'embelliſſement & la régularité. D'ailleurs, l'accord qui regne entr'elles & le chapiteau eſt unique.

nous

nous assurer si le chapiteau François differe essentiellement des chapiteaux ordinaires. Si l'on coupe un arbre au-dessus de la fourche, on tombe nécessairement sur la naissance des maitresses branches, qui, le plus communément sortent par trois, en s'écartant insensiblement: d'où il résulte que le massif qui termine le haut du tronc, est triangulaire par le dessus, & rond par le bas où il ne fait plus qu'un avec lui. Or ce massif n'a aucune similitude avec un panier, vase ou tambour conique ajouté après coup, & placé sur un fût comme dans le Corinthien; il n'est point non plus un corps cylindrique armé de frettes, comme dans les deux autres Ordres. Il produit une masse jusqu'à présent inconnue en fait d'Architecture.

Sur cette masse, au lieu de ce qu'on nomme ordinairement tailloir ou tuile, est un couronnement qui n'offre en son plan, ni un quarré à faces droites, ni un quarré à faces circulaires concaves, comme aux autres chapiteaux; son plan est triangulaire, diversement arrondi en ses côtés, & échancré en ses angles; ainsi qu'ont paru le demander la forme supérieure de la fourche, & l'écartement des trois maitresses branches coupées. En couronnant la fourche, il n'y forme point, comme dans l'Ionique, une espece de répétition de coeffure. Il est direct en ce qu'il y a de plus particulier, il imite parfaitement le chapeau majestueux du François.

A l'égard des ornemens qui entourent la tête ou le chapiteau François, ils ne sont point étrangers. Les véritables rejetons & les propres feuillages de l'arbre les présentent dans eux-mêmes sortis du tronc ébranché, & conservé sur pied, on n'a plus eu qu'à leur donner la tournure & la forme convenable pour en composer de grandes fleurs-de-lis. Si l'on a changé les feuilles des arbres en celles de cette fleur, c'est par une licence semblable à celle des Anciens, qui souvent ont employé des feuilles de laurier ou d'olivier, au lieu de feuilles d'acanthe. A l'aspect de ces fleurs-de-lis, les peuples qui nous succéderont reconnoîtront nos Monuments pour les respecter, comme ceux d'à-présent respectent, plutôt par amour que par crainte, nos Pavillons & nos Etendards. Plusieurs Sculpteurs habiles que j'ai consultés, lorsque j'ai fait mon modele, ont trouvé dans ces fleurs-de-lis un accord gracieux, & sur-tout une maniere large qui ne se rencontre point dans la composition du chapiteau Corinthien qui a immortalisé Callimaque.

Quoi qu'il en soit, il est clair que le chapiteau François n'a ni dans son principe, ni dans sa masse, ni dans ses ornemens aucune ressemblance réelle avec les chapiteaux connus. Il caractérise donc un Ordre nou-

veau (1). J'aurois pu rendre dans mes deſſins, ainſi que dans mon modele, la forme extraordinaire de ce chapiteau plus ſenſible, mais l'ordre des idées s'en ſeroit trouvé trop dérangé, & j'aurois peut-être plu moins généralement. Je ſais combien il eſt dangereux de ſurpaſſer en beauté même ce qui déja eſt reconnu pour tel relativement aux ſens ou à l'uſage. Quand Praxitèle mit en vente ſes deux Vénus, il eut ſoin de cacher le viſage de celle dont les traits étoient divins, & ne craignit point que l'on vît ceux de l'autre, dont le choix avoit été fait dans la Nature, ou plutôt dans le goût regnant & décidé. La ruſe réuſſit. Praxitèle connoiſſoit bien les hommes. Les marchés conclus, les Vénus découvertes, toutes les voix furent pour la derniere, quoique l'on convînt de la ſupériorité de la premiere, les idées communes, reçues & d'habitude l'emporterent, & par-là apprirent aux Artiſtes qu'elles ne ſont point à braver.

Pline, Liv. XXXVI, Chap. V.

Revenons ſur nos pas. Le plus grand nombre des Architectes modernes ont, me dira-t-on, diſtingué les Ordres par les proportions ſuivies des colonnes, ou, ſi l'on veut, par les rapports des diametres de ces colonnes à leur hauteur; je réponds que ſur ce point ils ont entiérement abandonné Vitruve*, qui, ſur les proportions de l'homme & de la femme, donne à la colonne Toſcane, comme à la Dorique, ſept diametres, & qui fait la colonne Corinthienne égale à l'Ionique, leurs chapiteaux conſidérés à part (2). Cet Auteur n'avoit aucune idée de ces proportions ſuivies que l'on affecte de conſerver entre les Ordres.

*Vitr. L. IV; Ch. I & VII; & Liv. V, Ch. IX.

Pline, l'homme le plus inſtruit de ſon ſiecle, quoiqu'il ne fût

(1) Les deux marques diſtinctives d'un Ordre ſe trouvent donc réunies dans l'Ordre François; les arbres y étant conſidérés ſous un aſpect qui n'a point encore été ſaiſi, & le chapiteau différant des autres tant par ſa maſſe & ſon plan, que par ſon principe. Plus l'on ſuivra cet Ordre, plus l'on ſe convaincra qu'il eſt neuf en tous ſes points, & qu'il n'a rien de ceux que l'on nomme des Ordres compoſites. La Nature s'y montre dans toute ſa ſimplicité, & cependant en y déployant ſes richeſſes, & même en y laiſſant entrevoir cette eſpece de galanterie qui n'eſt point incompatible avec la nobleſſe & la majeſté. Ainſi je crois pouvoir me flatter d'avoir rempli le problême des Rois prédéceſſeurs, & le vœu de la Nation. Tout homme ſans prévention me paroît compétent pour en juger, & j'attends ſans inquiétude le prononcé des maîtres de l'Art.

(2) Selon Vitruve, la Dorique a 7 diametres, l'Ionique, 8 $\frac{1}{2}$, & la Corinthienne 9 $\frac{1}{6}$, car, Liv. III, Ch. II, il dit que la colonne Ionique, tout compris, eſt de 8 diametres $\frac{1}{2}$; & Liv. IV, Ch. I, après avoir dit que la colonne Corinthienne eſt ſemblable à l'Ionique, excepté en leurs chapiteaux, il ajoute, que la hauteur du chapiteau Ionique eſt d'un tiers de diametre, & que la hauteur du chapiteau Corinthien eſt d'un diametre. Je conviens avec tout le monde que ces proportions, données par Vitruve, nous éloigneroient de la vraie beauté; mais ce n'eſt pas ce dont il s'agit. Il eſt ici queſtion des proportions ſuivies d'un Ordre à l'autre; & il faut que l'on ſente que cet Auteur ne les ſoupçonnoit même pas.

point Architecte, paroît, en traitant de l'Architecture, n'avoir pas plus connu ces proportions ſuivies, que Vitruve, puiſque, ſelon lui * la colonne Dorique avoit huit diametres; l'Ionique, neuf, & la Corintienne, neuf deux tiers. Mais paſſons aux exemples laiſſés par les Anciens. Les colonnes Doriques du Temple de la Piété n'ont que ſept diametres. Les Ioniques du Temple de la Fortune virile ne ſont que de huit & demi, tandis que celles du Théâtre de Marcellus ſont de neuf. Les colonnes Corinthiennes du Temple de Caſtor & Pollux portent plus de dix diametres, ainſi que celles du Temple de Jupiter au Mont Quirinal. Celles du Temple d'Antonin & de Fauſtine n'ont que neuf diametres deux tiers, tandis qu'à la plûpart des autres Temples de même Ordre que l'on trouve dans Rome, tels que celui de Mars le Vengeur, celui de Nerva, & même celui de tous les Dieux, elles ont près de dix diametres; c'eſt-à-dire, preſque la meſure des nôtres. Point de proportion décidée; rien de certain pour l'établir; prendre des milieux entre deux extrêmes, ſi par haſard l'un de ces extrêmes eſt dans le vrai, on ne peut que s'écarter. Dans l'inſpection des modeles anciens, auxquels donc s'arrêter? Se laiſſer conduire par le goût? il eſt ſujet à varier; ſe déterminer par le choix? il eſt arbitraire.

* Pline, Livre XXXVI, Chap. XXIII.

Palladio, celui qui a peut-être le mieux étudié le génie des Anciens, n'éleva point encore ſes Ordres en proportion ſuivie. D'après les plus célebres monumens de l'Italie, il donne ſept diametres & demi, ou huit diametres, à la colonne Dorique; neuf à l'Ionique; neuf & demi à la Corinthienne, & dix à la Compoſite ou Romaine.

Scamozzi, en s'autoriſant toujours ſur l'Antique, crut devoir un peu s'éloigner des proportions de Palladio, & réuſſit moins bien. Serlio, Vignole, Barbaro, Catanéo, Alberti, & plus récemment Viola, ont tous donné différentes proportions aux Ordres, parce qu'ils ſe ſont arrêtés à des modeles différents, qu'ils n'ont point eu égard aux principes primitifs de l'art, & qu'ils n'ont point recherché les préceptes d'un goût sûr & vrai. La plûpart de ceux-ci ont voulu que les colonnes des Ordres s'élevaſſent en proportion continue, afin d'en faciliter l'étude & la pratique, mais ſans examiner ſi cela étoit de leur eſſence & dans la Nature: c'eſt au moins ce que nous indique le peu d'accord qui ſe trouve dans la comparaiſon de leurs ouvrages.

Vignole, l'un d'entr'eux, eſt celui qui, d'après de très-exactes obſervations, a, dit-on, donné aux Ordres les proportions les plus élégantes, & qui par-là a mérité d'être le plus généralement ſuivi,

ſi ce n'eſt pour ſes entablemens que l'on a preſque toujours trouvés trop forts dans ſes derniers Ordres (1). Selon lui, la colonne Toſcane doit avoir ſept diametres; la Dorique, huit; l'Ionique, neuf; & la Corinthienne, comme la Romaine, dix. En ſe fixant ſur ces dimenſions, les Architectes de nos jours qui ont eſſayé d'approprier à une nouvelle colonne une meſure différente, & toujours ſelon une proportion ſuivie, ſoit en diminuant, ſoit en augmentant, ſe ſont apperçus que leur colonne devenoit où trop courte ou trop flûtée, & ils en ont conclu qu'il étoit impoſſible d'aller au-delà des Anciens, & de trouver un Ordre François. Je ne ſais comment la faculté qu'ont tous les Artiſtes de donner aux Ordres de nouvelles proportions, comme François Blondel, Claude Perrault, & tant d'autres Artiſtes célébres ont fait depuis Vignole, ne leur a point déſillé les yeux, & n'a point ſuſpendu leur jugement. N'auroient-ils pas au moins pu ſe dire à eux-mêmes que ce qui détermine le caractere des Ordres, n'exiſte point dans les hauteurs fixées par Vignole, ou dans celles qu'ils ont trouvées après lui? Tous les Monumens des Grecs, des Romais, & des autres Nations de l'antiquité, prouvent aſſez que les premiers Architectes ne connurent rien d'équivalent, & qu'ils avoient d'autres principes. Si nos Peres euſſent trouvé trois Ordres, tels qu'un Dorique, un Ionique & un Corinthien, avec des hauteurs & des proportions ſemblables, les auroient-ils confondus? Non aſſurément, ils les auroient regardés ſeulement comme plus ou moins défectueux, relativement à ce que le premier doit tenir du corps de l'homme, le ſecond du corps de la femme, & le troiſiéme du corps d'une jeune fille. Trois corps de cette nature, ſuppoſé encore qu'ils s'élevent en proportion ſuivie, ce qui n'eſt pas, n'offriront jamais huit, neuf & dix diametres, & ſi l'on vouloit abſolument qu'ils euſſent cette gradation, & qu'on vînt à les meſurer ſelon l'uſage, par tête, on leur en trouveroit ſept & demi, huit, & huit quatre ſeptiémes, où ſeroit alors la proportion? On voit bien que la différence entre les deux derniers termes eſt trop grande. D'ailleurs huit têtes quatre ſeptiémes ne peuvent guère ſe donner qu'aux figures & aux images des Êtres ſurnaturels ou à des Divinités. Or je ne crois pas que ces ſortes de figures ayent été miſes en comparaiſon pour

(1) Blondel, dans ſes notes ſur Savot, après avoir dit que Vignole a choiſi les plus beaux morceaux de l'Antique pour en faire les exemples de ſes Ordres, ajoute: « & quoiqu'il en ait » aſſez altéré les véritables proportions, pour les faire entrer dans celles de ſes regles générales, » ils ne laiſſent pas de faire un bon effet dans cette maniere ».

déterminer

déterminer les colonnes Corinthiennes, ni par Vignole, ni par aucun autre Architecte. Elles ſemblent avoir été réſervées pour régler les colonnes Françoiſes, & diſtinguer ma Nation (1).

Je veux, après tout, ſatisfaire encore ceux qui, quoique j'en aie pu dire, prétendroient toujours s'en tenir à Vignole, & je vais faire voir, ſans rien changer, ce n'eſt point un paradoxe, que ſi la colonne Dorique s'éleve de huit diametres, l'Ionique. de neuf, & la Corinthienne de dix, la Françoiſe s'éleve de onze.

Ayons toujours le type ſous les yeux, mais prenons-le dans une plus grande étendue que je n'ai fait juſqu'à préſent; un Ordre nouveau a néceſſairement des particularités qui ne ſont qu'à lui, & qui tiennent à ſon exiſtence. Les colonnes des trois Ordres Grecs ne ſont jamais mieux, que quand elles ſont rangées une à une. L'accouplement des colonnes Doriques eſt preſqu'impraticable, tandis que l'on joint ſans peine, deux à deux, les colonnes Ioniques ainſi que les Corinthiennes, ce qui produit ſouvent de grands effets. On a quelquefois vu groupper par quatre les colonnes de tel Ordre que ce ſoit; mais par trois, cela eſt peu d'uſage, & ſur-tout quand il s'agit d'édifices conſtruits avec un Ordre dérivé du type Grec. Dans l'emploi de l'Ordre François, c'eſt tout autre choſe, les colonnes n'y doivent aller que par trois, ſoit qu'elles exiſtent réellement, ſoit qu'elles paroiſſent feintes par des pilaſtres, comme il ſera expliqué par la ſuite, on ne peut s'écarter de là. Planche VII.

Conſidérons préſentement chaque grouppe de trois colonnes comme formé par trois troncs ſortans d'une même ſouche, ou plutôt comme crûs avec égalité ſur un même tertre, & figurons cette ſouche ou ce tertre par un corps quarrément élevé. Voilà préciſément ce que j'ai appellé le corps d'union. Il lie les trois colonnes, & ne forme plus avec elles qu'une ſeule & unique maſſe. Qu'on prenne cette maſſe, car c'eſt elle qui véritablement doit être comparée avec les colonnes ſimples ou accouplées des autres Ordres. Si l'on donne alors

---

(1) Quand Perrault, dans ſon Livre intitulé, *L'Ordonnance des cinq eſpeces de colonnes ſelon la méthode des Anciens*, donne ſept diametres un tiers à la colonne Toſcane; huit à la Dorique; huit deux tiers à l'Ionique; neuf un tiers à la Corinthienne, & dix à la Compoſite; il approche plus de la Nature, & paroît mieux ſe conformer au goût des Anciens, que Vignole; ſes colonnes ne ſe ſurpaſſent que de deux tiers de diametre d'Ordre en Ordre. Cela obſervé, & le Compoſite n'étant point un Ordre, comme on en convient aſſez généralement; ſa place reſte vacante, & nous avons droit de la prendre pour l'Ordre François, ſur-tout y étant autoriſés par la comparaiſon que nous faiſons de ſa colonne avec la figure d'une Déeſſe. C'eſt d'après cette idée que l'on a deſſiné la Planche précédente, cotée V, où la colonne Françoiſe détachée eſt en proportion avec les autres.

au corps d'union un diametre, l'Ordre François s'éleve en proportion ſuivie, & ſurpaſſe le Corinthien d'un diametre, comme paroît le demander le ſyſtême de Vignole.

Le moyen eſt ſimple, mais l'aſſertion n'en eſt pas moins frappante, principalement ſi l'on conſidere que le corps d'union ne peut être regardé comme un ſocle ordinaire, ajouté pour completter la meſure. Il ſe trouve dans le type; il eſt même inſéparable de la maſſe. Jamais on n'a vu trois arbres réunis, fort voiſins, & parvenus à un certain âge, ſans trouver le ſol élevé à leurs pieds, ſur-tout ſi la terre n'a pas beaucoup de profondeur, comme je l'ai ſuppoſé dans le type (1); car alors les racines entrelacées & multipliées, la ſoulevent d'autant plus que le fonds pierreux ou le tuf les arrête & les repouſſe elles-mêmes, au point de les obliger à ſe replier ou à s'enrouler.

Sans le corps d'union, l'Ordre François ſeroit auſſi défectueux qu'une baſe ordinaire, ſans ſon plinthe. Il eſt indiqué eſſentiellement par la Nature; il eſt comme un nœud néceſſaire pour conſerver ce qu'on appelle l'unité. On ne peut donc ſe diſpenſer de l'ajouter à la hauteur des colonnes, ou plutôt des grouppes; & par ce moyen auſſi heureuſe que ſimple, la colonne Françoiſe porte ſa tête autant au-deſſus de la Corinthienne, que la Corinthienne porte la ſienne au-deſſus de l'Ionique, & celle-ci la ſienne au-deſſus de la Dorique (2).

Nous avons donc un quatriéme Ordre ſelon les principes vrais de la Nature, & les proportions étudiées de l'art, & cet Ordre eſt l'Ordre François; je ſouhaite que la démonſtration en paroiſſe auſſi juſte qu'elle eſt ſimple. Elle eût été inutile dans un ſiecle moins éclairé, ou chez une Nation moins ſavante.

---

(1) L'on ſeroit mal fondé à ſuppoſer aujourd'hui en France des bois ſur un autre terrein. Tous ceux dont le fonds eſt doux & gras, ſont défrichés & mis en bonne culture. Ces immenſes forêts, reſpectées du temps de nos anciens Druides, ſont changées en ſuperbes plaines, & produiſent les plus abondantes moiſſons.

(2) Il eſt peut-être ſingulier de trouver dans l'Ordre François la rencontre des deux plus belles proportions reçues; ſavoir, dans la conſidération de la colonne ſimple, la proportion de Perrault, & dans celle du grouppe, la proportion de Vignole. Je ne penſe pas que les partiſans des proportions ſuivies puiſſent exiger davantage. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que tous ceux qui ont vu le modele, conviennent que le concours de ces proportions produit un très-bel effet.



SECTION VII.

Des Regles & des Mesures.

DÈS que nos anciens Peres commencerent à goûter cette espece d'aisance qui est une suite de l'abondance & du loisir, il se trouva parmi eux, des hommes de génie qui s'étant formé le goût par l'étude & les réflexions, soumirent les routines grossieres qu'on avoit suivies d'abord, à des proportions & à des regles que la simple Nature n'avoit pu fournir. Les Architectes, entre les autres, c'est-à-dire, tous ceux qui avec une ame grande & noble voulurent ne pas être confondus dans la foule, s'élevant à ces connoissances que l'on décore du nom de sciences, furent les premiers à établir les regles & à s'y assujettir: c'est par-là que leur Art fut regardé comme le plus grand des Arts, & fut nommé *Architecture.*

Les Artistes Grecs, qui dans toutes leurs productions surpasserent en délicatesse & en élégance ceux des autres Nations, furent sans contredit ceux qui s'attacherent le plus aux regles, & qui sentirent le mieux la force des proportions. Aussi leur maniere admirable s'étendit-elle presque par toute la terre, en perdant néanmoins de sa précision & de sa pureté en raison de l'éloignement & du temps. Aucuns de leurs écrits à ce sujet ne sont malheureusement parvenus jusqu'à nous, mais un Architecte François, non moins connu par sa science que par ses talens, nous a depuis peu enrichis d'un Recueil d'Antiquités qui peut nous dédommager de cette privation, le goût de la Grece y reparoît avec tous les rayons de son éclat passé. C'est dans ces sortes d'Ouvrages précieux que nous devrions chercher, comme à la source, les vrais principes & les mesures des Ordres anciens, afin de ne plus nous en écarter jamais.

Les Romains copierent les Grecs, donnerent dans le grand, mais sans précision & sans exactitude, se souciant peu des principes, & bravant toujours les regles: cependant que ne leur doit-on pas pour la multitude de monumens qu'ils ont laissés, & dont ils ont orné la terre? C'est dans les ruines de leur Capitale que nous avons commencé à démêler par les mesures & la comparaison les vraies beautés de l'Art.

La barbarie des temps qui suivirent la destruction de l'Empire, étoit prête d'ensevelir dans l'éternel oubli les restes devenus précieux d'une quantité de Temples, de Thermes, de Théâtres & d'autres

édifices ſomptueux échappés aux horreurs de la guerre, quand Barbaro, Scamozzi, Palladio, Vignole, & pluſieurs autres célébres Architectes des derniers ſiecles, s'armant contre le mauvais goût qui régnoit, ramaſſerent au milieu des débris, & avec des peines infinies, ce qui pouvoit encore rappeller les Ordres, & réveiller l'idée du ſublime. A force de meſures, ils établirent des regles ſuffiſantes pour reproduire des accords que l'on ſoupçonnoit à peine. On ne rend que juſtice à ces grands Maîtres, en diſant qu'il leur fallut alors pour faire un bon choix, autant de talens que pour inventer. J'avoue ici avec reconnoiſſance que c'eſt en comparant leurs ouvrages, le livre de la Nature ſous les yeux, que j'ai oſé déterminer l'Ordre François, & que j'ai trouvé les moyens d'en établir les regles, les meſures, ainſi que les proportions. Je ne conçois pas moi-même comment je n'ai pas craint que ma hardieſſe en ce point ne ſoit traitée de témérité; je ſais ſeulement que j'ai pris feu à l'aſpect de certains imitateurs, qui, ſemblables aux Harpies de la Fable, gâtent & corrompent tout ce qu'ils touchent. Je ſuis cependant bien éloigné de croire que j'aie rencontré le point de perfection. On ſait aſſez qu'il n'y a que le temps & l'uſage qui puiſſent y conduire.

Pour trouver le diametre des colonnes, l'échelle & les proportions des principales parties d'un Ordre François dont on veut décorer un édifice ou un étage qui a ſa hauteur déterminée, il faut diviſer cette hauteur en treize parties égales, l'une deſquelles ſera le diametre: on diviſera ce diametre en ſix modules, & chaque module en dix minutes, & l'on aura une échelle ordinaire partagée de dix en dix, & portant ſoixante minutes. Si l'on fait cette échelle de cinq diametres, elle ſera de trente modules ou de trois cens minutes, qui pour la facilité dans les opérations, pourront ſe marquer au moins d'un côté, par cinq, dix, vingt, cinquante, cent, &c.

Diametre & Echelle.

On portera un diametre pour la hauteur du ſocle, tant de l'édifice que des grouppes de colonnes; dix diametres au-deſſus ſeront pour les colonnes, & les deux diametres complettant les treize de tout l'Ordre, marqueront le haut de l'entablement.

Hauteur de l'Ordre, 13 diametres.

On fixera la longueur & largeur de l'édifice en portant alternativement quatre diametres trente-neuf minutes pour les baſes des triangles qui doivent renfermer les grouppes; & deux diametres vingt-une minutes pour les eſpaces deſtinés aux portes & paſſages. Les grands entre-colonnemens ſeront ainſi de ſix diametres; les entre-colonnemens moyens de quatre diametres, & les petits d'un diametre

Longueur & largeur.

Des entre-colonnemens.

tre (1). De cette disposition naîtront à-la-fois cette majesté que produisoit, selon les Anciens, l'âpreté ou serrement des colonnes, & la gaieté que les Modernes cherchent par de grands dégagemens. La solidité suivra: premièrement, en ce que les architraves doublées & composées de pierres mises en double-coupe, se trouveront mieux affermies, étant entièrement portées de chaque côté, par la moitié d'un grouppe, qu'elles ne le sont ordinairement, n'étant portées que par la moitié d'une simple colonne; secondement, en ce que les poutres étant aussi doublées, soutiendront les planchers & les toits avec plus de force. Je ne parle point des voûtes dont la poussée se trouve arrêtée par les grouppes, comme par autant d'arcs-boutans. Ce qui doit déterminer les Princes & les Grands à choisir cet Ordre par préférence, & à le faire exécuter dans la disposition que je viens de tracer, est la grandeur des masses, des ouvertures, & des enfoncemens qui en résulte. Les effets frappans, la beauté, le sublime, de l'aveu général, ne sont dus qu'à cette grandeur.

Des dix diametres destinés pour les colonnes, on en prendra vers le bas trois quarts d'un pour les bases, & vers le haut un diametre & un module pour les chapiteaux. Ainsi il restera pour les fûts, y compris leurs orles & leurs colliers, huit diametres & un demi module, ou cinq minutes, lesquelles cinq minutes marqueront le collier composé à l'ordinaire d'un astragale & de son filet. L'orle sera, comme dans tous les Ordres, égal à l'astragale du collier, c'est-à-dire, de trois minutes, & sera pris sur les huit diametres restans. Détail de la colonne.

Si l'on veut un stylobate au-devant & au-dessous de l'Ordre, on lui donnera au-dessous du socle de l'édifice ou du corps d'union trois diametres & un module de hauteur, ou si l'on veut 190 minutes. Stylobate. Planche III.

Je n'entrerai point dans les menus détails des hauteurs & saillies ou projectures des moulures & autres petits membres : on les trouvera dans mes Planches. J'y ai observé les plus belles proportions reconnues des Anciens, & je me flatte que l'on découvrira dans leur ensemble cette eurythmie majestueuse qui est de toutes les Nations. Je vais seulement donner la maniere de tracer en plan, les bases des Planches IV & VI.

(1) Je ne parle ici que des proportions ordinaires pour l'extérieur des édifices ou des étages simples; car pour de certaines galeries voûtées sur de grands arcs & autres piéces intérieures, les grands entre-colonnemens pourront s'étendre jusqu'à neuf diametres, & davantage, & les moyens à sept, sans jamais cependant changer les plus petits, qui seront toujours d'un diametre. J'en donne un exemple à la fin de cet Ouvrage, dans la derniere Planche; & l'on a dû en voir un autre dans la Vignette de l'Epître dédicatoire.

colonnes, le corps d'union des grouppes, le tailloir des chapiteaux, & la diminution des fûts.

Planche VIII, Fig. I.

1°. Pour tracer le plan du plinthe de la base d'une colonne détachée de son grouppe, dont on connoît le diametre.

D'un point quelconque, décrivez un cercle avec un rayon de 42 minutes. Divisez sa circonférence en six, en portant dessus, ce même rayon, six fois. Par trois des points de division pris alternativement, tirez trois tangentes au cercle pour avoir un triangle équilatéral, dont il ne s'agit plus que de couper les angles. Pour cela, tirez dans le cercle trois diametres parallèles aux trois côtés du triangle; & par leurs extrêmités, abaissez des perpendiculaires sur ces mêmes côtés. Les points de rencontres seront ceux par où faisant passer des lignes d'un côté sur l'autre, vous couperez les angles, & aurez le plan du plinthe cherché.

Une maniere un peu différente d'avoir ces pans coupés, c'est de tirer de chaque angle du triangle, par le centre du cercle, des lignes qui prolongées tomberont perpendiculairement sur le côté opposé, & le diviseront en deux parties égales. Des points de division, portez de chaque côté 42 minutes, & vous aurez de nouveaux points qui détermineront les pans.

On coupera de même les pans de ce triangle, si l'on décrit dans chacun de ces angles, d'autres petits triangles équilatéraux, en donnant à chacun de leurs côtés, trente minutes trois quarts de minutes : ou si l'on veut encore autrement, en tirant des lignes du centre du cercle à chaque angle du triangle, & portant du centre vers l'angle cinquante-sept minutes un tiers, ou de l'angle vers le centre vingt-quatre minutes deux tiers. Car si l'on tire par ces points des perpendiculaires, elles marqueront aussi les pans. Ces diverses façons d'opérer que je ne rapporte pas sans raison, reviendront toujours au même.

Planche VIII, Fig. II.

2°. Pour tracer le plinthe ou corps d'union d'un grouppe, & placer dessus les trois bases.

Ayant déterminé le diametre des colonnes, comme il a été dit, & la base du grand triangle pour le corps d'union étant de quatre diametres trente-neuf minutes; on fera donc sur cette base le triangle équilatéral. Des angles de ce triangle, on portera sur chaque côté trente-cinq minutes un quart; & des points que donnera cette mesure, on tirera des lignes qui marqueront les pans coupés du grand triangle, & le plan du corps d'union. Pour y marquer après les trois bases, il n'y a qu'à élever au milieu d'un des côtés du grand trian-

gle, une perpendiculaire de quarante-ſix minutes, tirer à ſon extrêmité une parallele au même côté, & porter de part & d'autre ſur cette parallele ſoixante minutes. On aura les centres de deux des colonnes. Le centre de la troiſiéme colonne ſera le ſommet d'un triangle équilatéral formé ſur cette parallele & avec ſon ouverture, qui eſt de cent vingt minutes. Pour le ſurplus, on n'aura qu'à ſuivre ce qui a été dit pour les baſes. La ſaillie du corps d'union ſous le plinthe de la baſe, ſera ainſi de quatre minutes, & l'intervalle entre les angles rentrans des deux plinthes des baſes qui ſont ſur une même face, ſera de cinq minutes un quart, &c. Il y a pluſieurs autres façons de tracer le corps d'union que l'uſage ſeul indiquera, & que l'on ſentira en jetant un coup-d'œil ſur la ſeconde figure de la Planche VIII (1).

3°. Pour tracer le tailloir du chapiteau, autrement dit le chapeau. Planche VIII, Fig. III.

Du point A pris à volonté, décrivez deux cercles concentriques, l'un ayant un rayon de 26 minutes qui marquera le haut du fût de la colonne, & le ſecond avec un rayon deux fois plus grand, c'eſt-à-dire de 78 minutes. Diviſez la circonférence de ce grand cercle en ſix, en portant deſſus ſon rayon ſix fois. Par trois des points de diviſion pris alternativement, comme B, C, D, tirez au centre A trois rayons. Des points B, C, D, pris pour centres, & d'un intervalle égal au rayon du petit cercle, décrivez les arcs EFG, HIG, LMN. Diviſez la moitié de l'un de ces arcs, comme EF, en cinq, pour avoir le point P. Portez la corde FP en O, & vous aurez l'arc OP, cinquiéme partie de EG, pour l'une des cornes du chapeau. Vous aurez de même QR & ST pour les deux autres cornes. Maintenant pour avoir les divers arrondiſſemens de l'une des faces, par exemple, de celle du côté BD, portez le rayon du petit cercle, ou de l'un des ſegmens, comme BF, ou BE, de E en K; & de même de H en V. Tirez de ces points K & V, des rayons en A. De l'intervalle KP ou VQ, décrivez les arcs PL & QN; enfin du centre A, & de l'intervalle AL ou AN, décrivez l'arc LN; alors vous aurez la face cherchée. Faites la même choſe ſur les deux autres côtés, & le plan du chapeau ſera tracé.

---

(1) Il y a une autre façon de diſpoſer les colonnes du grouppe, en dirigeant une des pointes de leur plinthe vers un même centre, & alors le ſocle d'union devient en ſon plan un hexagone régulier. Si l'on prend la colonne de derriere pour la poſer en avant, on aura ce que j'annonce. Il y a des rencontres où cette façon aura ſon avantage: les trois fleurs-de-lis y ſont en face auſſi. Au plan de la derniere Planche, on en trouve un exemple.

Pour les autres parties du chapiteau, voyez la premiere Figure de la Planche IV, & la Planche VII, & ſi l'on veut avoir quelques éclairciſſemens ſur la forme & les dimenſions de la tête ou fourche, on conſultera la quatrième Figure de la Planche VIII, qui repréſente la coupe ou profil du chapiteau ſur l'un de ſes angles. Même Planche, Fig. V, eſt la façon de tracer la volute du chapiteau François, différente de toutes celles que l'on connoît. Je la donne pour exacte, mais le détail m'en a paru trop long pour entrer ici. Qui ne ſait que la plupart des Artiſtes ne tracent ces volutes que de goût, & ſans trop s'embarraſſer des regles? Je crains de leur offrir des inutilités.

Planche VIII, Fig. IV & V.

4°. De la contracture de la colonne Françoiſe.

La contracture ou diminution de la colonne ſe fera de haut en bas, mais en deux fois. Par exemple, pour des colonnes de vingt à vingt-quatre pouces en leur grand diametre, depuis le bas, à prendre du deſſous de l'orle, juſqu'à la hauteur de deux diametres & demi; la diminution de chaque côté ne ſera que d'une minute; & depuis ce point juſqu'au-deſſus de l'aſtragale qui doit ſaillir de quatre minutes, la diminution ſe fera de trois minutes de chaque côté, de ſorte que la différence du diametre d'en-bas au diametre d'en-haut, ſera de huit minutes, comme dans la plupart des Ordres (1). Cette diminution ſuivra cependant une ſeule courbe décrite ſuivant les principes ordinaires.

Si on avoit un petit Ordre dans un grand, le point de vue étant pour ce dernier, il faudroit augmenter la différence dans le premier, & c'eſt ce que Vitruve a voulu nous faire entendre, Liv. III, Chap. II, en ſe réglant ſur des colonnes de trente à quarante pieds.

Quand je dis que la premiere des diminutions doit être à la hauteur de deux diametres & demi, je ſuppoſe que ce point eſt dans le même plan que l'œil; car c'eſt la poſition de l'œil qui doit déterminer plutôt qu'aucune meſure fixe. On conçoit que des colonnes de différentes grandeurs ſur un même ſol, vues d'une même diſtance, & l'œil conſervant ſa hauteur, ſont diverſement coupées par le plan horiſontal; ſavoir, les grandes plus bas, & les petites plus haut.

Si la ligne de vue coupoit la colonne au-deſſus de deux diametres deux tiers, ou au-deſſous de deux diametres un tiers, alors je penſe

(1) Pour des colonnes qui auroient un plus grand diametre, & qui par conſéquent feroient plus hautes, on doit ſe rappeler ce que dit Vitruve, Liv. III, Ch. II, & Palladio, Liv. I, Chap. XIII, ſavoir, que plus elles ſont élevées, & moins leur diminution doit ſe rendre ſenſible, à cauſe de l'éloignement.

qu'il

qu'il conviendroit que la diminution fût ſimple & prît de la baſe.

Si la ligne de vue donnoit au-deſſus ou au-deſſous de la colonne, il faudroit, relativement à ſon élévation, ou abaiſſement, augmenter ou diminuer plus ou moins la différence du diametre d'en-haut, au diametre d'en-bas; mais je traiterai cette matiere dans un autre Ouvrage. Il ſuffit ici que l'on voye que je n'admets en aucune façon ce qu'on appelle renflement.

Le Chevalier Henri Woton, dans ſes Elémens, regarde avec raiſon le renflement des colonnes comme le plus abſurde abus de l'Architecture. Véritablement l'on n'en voit point d'exemple dans l'Antique. La plûpart des colonnes Grecques ou Romaines commencent à diminuer au tiers. Dans les colonnes de granit, venues d'Egypte, la diminution part du pied. Sur quoi l'on peut obſerver, en les ſuppoſant les unes comme les autres, ſur un même ſol, que dans les premieres, quoiqu'il n'y ait point de renflement réel, il s'en découvre un apparent & même trop fort, relativement aux meſures priſes ſur quantité d'arbres venus naturellement, ou ſans avoir été contraints par l'ébranchage; & que dans les ſecondes colonnes, les fûts ſemblent affoiblis à la hauteur de l'œil, ce qui ne produit point un effet agréable. On trouvera les raiſons de ces défauts dans l'Optique; pour moi, j'ai cherché à rendre la nature, qui ſans contredit eſt le plus grand des maîtres. Si l'on veut ſe donner la peine d'examiner la planche VIII, & d'en ſuivre l'explication, on verra que ma colonne devient directement à la vue, ſemblable aux troncs des arbres qui depuis leur premier diametre juſqu'au-deſſus du deuxiéme, diminuent, ſans que cela paroiſſe, en les conſidérant d'une certaine diſtance, leur pied ou baſe à part.

Quand on a écrit en faveur du renflement de la colonne, on a cru pouvoir ſe fonder ſur la forme du corps humain qui eſt plus large en ſon milieu; & ſans y réfléchir, on a toujours porté cette plus largeur au tiers de la colonne; & pourquoi donc pas au milieu? le ridicule eût été complet. Nos peres admirerent toujours la beauté des proportions du corps de l'homme, & en firent ſouvent uſage; mais ils ne l'avilirent pas au point d'aſſujettir ſa figure, à porter communément les toîts de leurs édifices. Ils employerent de véritables troncs d'arbres pour le ſoutien des entablements; & c'eſt d'où les colonnes ſont dérivées.

Si l'on regarde un pilaſtre poſé ſur le ſol où on ſe trouve, il paroît plus large à la hauteur de l'œil qu'à ſon pied, & à plus forte raiſon

qu'à ſon ſommet. L'Optique enſeigne comment cela s'opere; comme elle fait voir auſſi, je le dis en paſſant, pourquoi les colonnes des extrémités d'une longue façade paroiſſent plus grêles que celles du milieu, vis-à-vis duquel on eſt. Quand Vitruve obſerve qu'il faut faire les colonnes extrêmes plus groſſes que les autres, pour qu'elles paroiſſent égales, il a raiſon; quoique ce ne ſoit pas tout-à-fait, comme il le dit, parce qu'elles ſont plus environnées d'air. Les Grecs, entre les autres, ne négligerent jamais ces ſortes d'objets, & l'on peut dire que par l'étude & le travail ils tâcherent toujours de ſuppléer aux faux rapports des ſens.

Vitr. L. III, Ch. II, L. VI, Ch. II, & les notes de Perrault.

Explication de la Planche IX.

Le diametre moyen de la colonne étant plus petit de deux minutes que celui du bas de ſon fût, paroît encore preſque égal à l'œil de l'Obſervateur, & rend la nature.

Démonſtration (1).

Soit la hauteur du fût de la colonne Françoiſe AB, de 8 diametres 5 minutes, ou de 485 minutes; le diametre d'en-bas de 60 minutes; celui d'en-haut de 52 minutes, & le moyen de 58 minutes.

Soit ce diametre moyen porté en C pour la premiere diminution à la hauteur de deux diametres & demi, ou de 150 minutes, en ſorte qu'il reſte de C en A cinq diametres 35 minutes, ou 335 minutes. Le fût ayant en total 485 minutes, tirez du point C la ligne horizontale CD indéfinie, prenez enſuite une ouverture de compas double de la ligne AC, c'eſt-à-dire, de 670 minutes. Poſez une des pointes en A, & de l'autre décrivez un arc vers D, en ſorte qu'il coupe l'horizontale CD au point D, que vous regarderez comme le point de vue; l'angle ADC au-deſſus de l'horiſon étant de trente degrés.

Pour trouver les lignes DC & DB, du quarré de la ligne AD 670 minutes, qui eſt 448,900; ôtez le quarré de AC 335 minutes, qui eſt de 112,255. Il reſte 336,400, dont la racine 580 eſt le côté DC. Le quarré de DC 336,400, joint au quarré de CB 150 minutes, qui eſt 22,500, donnent 358,900, dont la racine 599 eſt le côté DB.

---

(1) Dans un Ouvrage de cette nature, j'ai cru devoir ſimplifier mes démonſtrations, & les mettre à la portée de tout le monde.

Prenez une ouverture de compas à volonté, ici, par exemple, de 442 minutes, & du point D comme centre, décrivez l'arc vertical EFG. Cet arc, si étendu qu'il soit, sera toujours au rayon de sa sphere, comme celui qui se trace à la superficie de l'œil, l'est au rayon de son globe, & les points ACB y seront en même rapport que s'ils étoient placés dans l'œil; ce qui doit s'entendre pour ce qui suit.

Pour ne pas doubler la figure des centres ACB des trois cercles du fût de la colonne, tirez perpendiculairement aux rayons visuels DA, DC, DB, les lignes AN, CI & BR, & les faites égales aux demi-diametres de ces mêmes cercles : des points NIR, tirez les rayons visuels ND, ID, RD.

Pour avoir les cercles horizontaux qui passent dans la sphere par E & par G, abaissez les perpendiculaires EL, GM à l'horizontale DC, & les lignes DL, DM en seront les rayons avec lesquels vous décrirez les arcs LH, MO : sur ces arcs qui, quoiqu'ici verticaux, représentent les horizontaux, & sur celui EFG, que vous pouvez aussi regarder comme partie de la circonférence du grand cercle horizontal, vous aurez par les rayons visuels les lignes HP, FQ & OK, représentant les lignes AN, IC & BR, ayant entr'elles les mêmes proportions qu'elles auroient à la surface de l'œil, & par conséquent telles qu'elles apparoissent. C'est ce que les trois proportions suivantes acheveront de confirmer. On y donne au rayon DF 442 minutes; & pour plus de précision, l'on y double les conséquens. La différence des arcs HP, FQ, OK à leurs tangentes est nulle, ou peut se regarder comme telle en fait de pratique.

DA : AN :: DE : HP.
670 : 52 :: 442 : 34 $\frac{204}{670}$.
DC : CI :: DF : FQ.
580 : 58 :: 442 : 44 $\frac{116}{580}$ ou $\frac{1}{5}$.
DB : BR :: DG : OK.
599 : 60 :: 442 : 44 $\frac{164}{599}$.

On voit que le demi-diametre inférieur 60 demi-minutes, devenu 44 minutes $\frac{164}{599}$, demeure à la vue plus fort que le demi-diametre moyen, qui au lieu de 58 demi-minutes, se trouve réduit à 44 minutes $\frac{1}{5}$ des mêmes demi-minutes; & que, quoique leur différence soit réellement de deux demi-minutes, elle ne paroît à l'œil que de $\frac{221}{2995}$ de demi-minutes. Or, c'est précisément ce que m'ont indiqué quantité d'arbres choisis & de belle venue que j'ai mesurés avec soin. Pour ce

qui eſt de la diminution du diametre ſupérieur, je me ſuis conformé à l'uſage des Anciens, parce que j'ai trouvé qu'ils avoient ſur ce point ſuivi la nature. Il ne s'agit donc plus que de faire paſſer une courbe par les extrémités de ces trois diametres trouvés, & l'on aura le fût tel qu'il doit être (1).

Il eſt aiſé de concevoir à préſent pourquoi il paroît un renflement à l'œil, quand le diametre moyen, ſuivant l'uſage des Grecs & des Romains, eſt égal à celui du bas; & comment ce renflement apparent a pu donner lieu au bombage réel des Modernes?

Ceux qui commencent leur diminution du pied, approchent du vrai; mais ils ne rendent point encore les arbres qui, juſqu'à la hauteur de cinq à ſix pieds, conſervent une certaine groſſeur.

On voit par cette figure que, ſi l'on deſcend le diametre A il paroîtra plus grand; & plus petit ſi on l'éleve; le point de vue reſtant où il eſt; & ce, relativement à la poſition des cercles paralleles ou de projection: d'où il ſuit que, pour que les colonnes de pluſieurs Ordres l'un dans l'autre, vues d'un même point, paroiſſent diminuer également, il faut que leur petit diametre ſoit plus ou moins diminué, à raiſon du grand diametre, ſelon que l'angle qui les embraſſe a plus ou moins de trente degrés au-deſſus de la ligne horizontale: ainſi, ſi le point de vue eſt fixé pour le grand Ordre, le diametre du haut du fût du petit Ordre aura moins de 52 minutes. Rien de tout cela n'étoit indifférent pour les Anciens, & je me réſerve d'en parler ailleurs.

---

(1) Un des plus ſavans Modernes que nous ayons dans l'Art de bâtir, a très-bien connu les défauts des Anciens, ſur la diminution du fût de leur colonne. Il a imaginé une courbe qui part du bas & va toujours en diminuant juſqu'en haut. Tout le monde convient que ſes colonnes ſont de la plus grande beauté. Je crois me rencontrer, à bien peu de choſe près, avec lui; & cela fait beaucoup pour moi.



SECTION

SECTION VIII.

Du Périſtile François & de ſes Entre-colonnemens.

LES perceptions des ſens qui nous trompent ſouvent, jointes à la prévention qu'occaſionne l'uſage reçu dans un tems ou dans un lieu, ſont la ſource de beaucoup d'erreurs & de faux raiſonnemens, ſurtout en Architecture. Or, comme mon ſyſtême de groupper les colonnes par trois, pourroit à la premiere inſpection, & relativement à l'habitude où l'on eſt de ne les employer qu'une à une, ou quelquefois deux à deux, pourroit, dis-je, paroître tendre à multiplier ces mêmes colonnes, & par conſéquent à augmenter la dépenſe; je vais démontrer de pluſieurs manieres qu'il n'y a pas plus de colonnes dans un périſtile François, que dans tout autre qui ſeroit conſtruit ſur un Ordre ordinaire. D'après quoi, ſi l'apparence de ce périſtile ſe trouve telle que je viens de le dire, il ne reſtera à conclure autre choſe, ſinon qu'elle eſt une ſuite des avantages ſecrets de l'Ordre, qui produit véritablement le grand, ſans que l'économie en ſouffre en aucune ſorte (1). Planc. X & XI.

Avant toute démonſtration, remarquons premièrement que l'entablement de l'Ordre François a la même épaiſſeur, ou hauteur, que celui du Corinthien; & que, s'il paroît plus léger, c'eſt uniquement par ſa compoſition & par l'élévation des colonnes qui le ſoutiennent. Secondement que cet entablement ſaille une fois plus que tout autre, & que par-là, ayant une peſanteur double, il ſemble demander auſſi que les étaies ſoient doublés en nombre ou en force. Cela entendu, prenons la premiere Figure de la Planche XII.

Premiere Démonſtration.

Dans un eſpace terminé par deux pavillons, rempli ſelon l'entre-colonnement François, & avec cinq portes, il ſe trouve trente-quatre diametres; autrement ſur la ligne ponctuée, entre les colonnes A & B, Pl. XII, Fig. I.

(1) Tout périſtile, de quelqu'Ordre qu'il ſoit, ne peut entrer que dans la compoſition d'un grand enſemble; le périſtile François ſeroit encore plus déplacé qu'un autre dans un édifice médiocre: ainſi, l'on conçoit que je ne parle point ici d'une économie bourgeoiſe.

il ſe trouve pour les eſpaces entre les fûts des colonnes grouppées &

ſaillantes................................ $5 \times 6^{d} = 30^{d}$ } = 34 diam.
Et pour les quatre colonnes de devant.............. 4 }

Si l'on écarte les deux colonnes C & D, qui ſont partie des pavillons en E & F, il reſte entre les colonnes A & B, toujours quatre grouppes ou douze colonnes.

Si plus bas l'on eſpace également ces douze colonnes, en les accouplant dans une diſtance de trente-quatre diametres, c'eſt-à-dire, entre les colonnes rapportées a b & c d, il s'y trouve ſix couples de colonnes & ſept intervalles, de chacun quatre diametres juſtes, comme dans l'arœoſtyle; ainſi c'eſt pour les entre-colonnemens, $7 \times 4^{d} = 28^{d}$ } = 34 d.
Et pour les ſix colonnes des accouplemens.............. 6 }

Ce qui prouve que, ſi l'on eût employé à un périſtile un des Ordres ſuivis dans le même eſpace de trente-quatre diametres, en couplant les colonnes, relativement à ce que la charge eſt double, & chaque couple étant diſtant de quatre diametres, conformément à un *arœoſtyle*, (celui des entre-colonnemens anciens où les colonnes ſe trouvent les plus écartées & les plus rares) il n'y auroit pas moins de colonnes qu'en y employant l'Ordre François.

Il eſt vrai que cet arœoſtyle augmentera ou diminuera un peu, ſuivant qu'il ſe trouvera plus ou moins d'ouverture & de colonnes dans l'eſpace donné. Par exemple, dans un eſpace de quarante-huit diametres, les entre-colonnemens ſeroient d'un dixiéme moins de quatre diametres; & dans un eſpace qui ne ſeroit que de vingt diametres, ils auroient quatre diametres un quart. Cela eſt dans l'ordre, & qui plus eſt, néceſſaire, pour que la réſiſtance des colonnes demeure toujours dans la même proportion, avec le poids de l'entablement. C'eſt un objet qu'il me ſeroit encore facile de prouver; mais pour lequel je me contente de joindre ici une figure & la proportion ſuivante qui
Pl. XII, Fig. II. me paroît aſſez préciſe, au moins en fait de pratique, 10 : 23 :: 16 : 37 :: 22 : 51. C'eſt-à-dire, comme on le peut voir, que dix qui eſt le nombre des colonnes ou la réſiſtance, eſt à vingt-trois diametres, longueur de l'entablement ou la charge, comme la réſiſtance de ſeize colonnes eſt à l'entablement trente-ſept diametres, comme encore celle de vingt-deux colonnes eſt à l'entablement cinquante & un diametres. Les raiſons ſont preſque égales; car 10 eſt contenu dans 23; $2\frac{264}{880}$. 16 dans 37, $2\frac{275}{880}$. & 22 dans 51, $2\frac{280}{880}$. & la différence de la plus grande à la plus petite de ces raiſons ne ſe trouve que de $\frac{1}{55}$, ce qui eſt bien peu de choſe.

Seconde Démonstration.

Entre les colonnes A & B, espacées selon l'entre-colonnement François, il se trouve, en trente-neuf diametres, six ouvertures, & cinq grouppes, produisant quinze colonnes. Pl. XII, Fig. III.

Espaçons plus bas, également, & sur une ligne ab, de trente-neuf diametres aussi, ces quinze colonnes, & l'on aura seize intervalles, ou.................................. $16^d \times 1\frac{1}{2} = 24^d$ } = 39 diam.
Et pour ces mêmes colonnes........................ 15 }

Si donc, sans égard à ce que dans l'Ordre François la saillie est double, on employoit dans une partie de façade de trente-neuf diametres entre deux pavillons, des colonnes ordinaires, & qu'on les espaçât d'un diametre & demi, qui est l'entre-colonnement picnostyle, & celui qui plaisoit le plus aux Anciens, il y auroit encore autant de colonnes que dans la même partie de façade décorée d'Ordre François; mais alors quelle différence pour les dégagemens! quelle difficulté pour les entrées! Cette beauté ne pouvoit convenir qu'à des Temples, dont les Ministres craignoient le grand jour, & cherchoient les ténebres.

Troisiéme Démonstration.

Si entre deux grouppes de colonnes Françoises, soit en retour ou autrement, comme entre A & B, il ne se trouvoit qu'un seul grouppe & deux ouvertures, la ligne AB seroit de onze diametres. Pl. XII, Fig. IV.

Sur une ligne égale ab portons les trois colonnes du grouppe du milieu & les espaçons également, elles laisseront quatre espaces, chacun de deux diametres: d'où l'on voit clairement que dans cette position l'Ordre François ne multiplie point les colonnes, & qu'il n'en offre que le même nombre que pourroit offrir tout autre Ordre dont les entre-colonnemens seroient sistyles & simples.

Si l'on avoit entre les deux colonnes extrêmes A & B, trois, quatre, ou cinq ouvertures au lieu de deux, & des grouppes relativement, les entre-colonnemens trouvés sur la ligne ab, toujours faite égale à celle AB, diminueroient en proportion, & de façon à passer du sistyle au picnostyle. La solidité même l'exige, comme je l'ai fait voir en la premiere démonstration, & je crois que par-là l'on sent assez la beauté de l'entre-colonnement François.

Quatriéme Démonstration.

Pl. XII, Fig. V. Le bout d'une galerie, terminé par deux grouppes de colonnes Françoises, demanderoit deux colonnes de plus, s'il étoit terminé par des colonnes ordinaires accouplées & espacées suivant le sistyle; car, selon l'Ordre François, l'on auroit pour les deux grouppes .... 6d } = 10 diam.
Et pour leur intervalle .... 4 }

Or, pour tout autre Ordre, il faudroit huit colonnes qui, accouplées & espacées selon le sistyle, feroient en chaque face quatre colonnes; & ainsi .... 4d } = 10 diam.
Entre ces colonnes les espaces seroient de $2^d \times 3 = 6$ }

Si en cette occasion l'on ne vouloit pas augmenter dans l'Ordre ordinaire le nombre de colonnes, & que l'on s'en tînt à six, avec deux ouvertures seulement, les colonnes seroient espacées de trois diametres & demi, c'est-à-dire, d'une maniere moyenne entre le diastyle & l'arœostyle; ce qui, selon moi, termineroit mal une galerie, & seroit moins bien à tous égards, principalement si l'Ordre étoit svelte: donc en de certaines occasions l'Ordre François demanderoit moins de colonnes qu'un autre, bien loin de les multiplier. Qu'on prenne une longueur de façade telle qu'on voudra dans un Ordre François, portant trois, cinq, sept, neuf ouvertures ou davantage, on trouvera toujours que les colonnes tirées des grouppes, couplées & espacées Pl. XII, Fig. VI. en même nombre sur une façade simple ou ordinaire de pareille longueur, produiront des entre-colonnemens de trois diametres deux tiers, un peu moins, par conséquent trop grands pour l'effet, & peu convenables pour l'Ionique & le Corinthien.

Je crois que ces démonstrations suffisent pour prouver que le péristile François ne peut occasionner qu'à-peu-près la même dépense que demanderoit tout autre péristile fait à l'imitation de ceux des Anciens; & pour faire d'ailleurs entrevoir que l'âpreté supposée ou apparente des colonnes, n'est véritablement qu'une marque de grandeur particuliere & de richesse naturelle, je me suis d'autant plus attaché à cet article que l'élévation du péristile figurée en la Planche X, n'est que géométrale, & que les dessous de l'entablement ne pouvant y paroître, il est difficile à tout autre qu'à un Artiste profond & éclairé, de bien juger par elle des effets que produiroit l'exécution en grand du tout ensemble. Ces effets ne se sentiront universellement que quand l'opulence de l'Etat rendra à mes Concitoyens toujours actifs, leur noble

hardiesse,

hardiesse, & rappellera dans le cœur du François l'amour de la véritable gloire. Une longue & solide paix, l'ardeur d'un jeune Prince qui ne respire que le bonheur de ses Peuples, le respect que nous portent toutes les Nations de l'Univers, me font espérer que nous touchons au moment favorable (1).

Avant de finir cette Section, j'ai encore à parler des entre-colonnemens. Les Anciens en distinguoient de cinq especes, & chaque Ordre avoit le sien propre *. L'Ordre François semble inventé pour les réunir tous ; & je pourrois prouver que la disposition de ses colonnes participe de sept entre-colonnemens divers, dont trois se montrent directement : savoir, deux nouveaux & un ancien, qui est l'arœostyle, & quatre qui ne se découvrent que par quelques opérations fort simples à la vérité. Par exemple, si l'on veut y trouver le diastyle, il n'y a qu'à joindre le grand entre-colonnement six, avec le moyen quatre, & à leur moitié cinq, ajouter le petit un, pour avoir six ; dont prenant encore la moitié l'on a trois, qui est l'espace des colonnes dans le diastyle, & le produit, comme l'on voit, des trois entre-colonnemens directs & visibles.

* Vitr. L. III, Ch. II. Pallard, L. I, Chap. XIII.

Pour trouver l'eustyle, c'est à-peu-près la même opération. A la moitié cinq des deux grands entre-colonnemens on joint quatre, moitié du grand entre-colonnement six, joint aux deux petits des grouppes attachés, il vient neuf, dont le quart est deux un quart, mesure de l'eustyle. Je ne dis rien ici du picnostyle & du sistyle, on a dû assez les entrevoir dans les démonstrations précédentes : & d'ailleurs je regarde ces opérations plutôt comme curieuses, qu'utiles, si ce n'est que l'on veuille en conclure qu'ayant réuni dans l'entre-colonnement François, tous les entre-colonnemens anciens, on a joint en même-tems avec avantage la beauté qui provient de l'âpreté, la commodité qui tient aux grands dégagemens, à une certaine apparence de solidité qui tranquillise l'ame.

---

(1) Pour qu'une invention, même agréable, soit accueillie, il faut un tems propice & favorable ; des Etats tranquilles & glorieux, des Peuples heureux & dans l'opulence. Cinquante ans plus tard, le chapiteau de Callimaque eût trouvé peu d'Approbateurs ; son Ordre, sans exécution, n'eût point passé à la Postérité, & n'eût point illustré Corinthe sa patrie. Cette superbe Ville, alors alliée avec celle d'Athenes, n'étoit, comme tout le reste de la Grece, occupée qu'à arrêter & à repousser les Perses ; relever & récompenser les hauts faits de ses illustres Capitaines, l'occupoit bien davantage que le soutien des heureuses productions de ses Peintres ou de ses Sculpteurs. Les Architectes en ce moment, au lieu d'embellir les places & d'orner les Temples, ne s'attachoient qu'à fortifier des Villes, à construire des vaisseaux, à imaginer des machines meurtrieres.

L

SECTION IX.

De la Porte Françoiſe.

APRÈS avoir donné les proportions de l'Ordre François, & traité de ſes entre-colonnemens, il eſt à propos de parler des portes qui lui conviennent. Vitruve n'en reconnoît que de trois ſortes, la Dorique, l'Ionique, & l'Atticurge ; mais l'Ordre François en paroît demander une particuliere.

Vitr. L. IV, Ch. VI.

Cette porte doit être la plus baſſe de toutes, parce que les entablemens, dans cet Ordre, ſaillent plus ſur les murs que dans les autres. Il faut avec cela qu'elle ſoit la plus large poſſible, parce que les trumeaux ont une grande étendue : elle ſeroit cependant déplacée, ſi elle n'étoit ſvelte & d'une belle proportion. Si l'on faiſoit les retours de ſes corps avancés comme à l'ordinaire, ils ne ſe raccorderoient point avec l'Ordre ; au lieu de 90 degrés, ils doivent donner des angles de 120 degrés. L'œil du François ne ſouffriroit point les montans des chambranles comme à l'ancienne porte Ionique, cachés par les fûts des colonnes ; on doit les en détacher & même faire en ſorte que le profil ſaillant de la corniche le ſoit auſſi. On ne pourroit tolérer que la corniche par trop d'avancement entrât dans le fût des colonnes ; toute mutilation eſt déſagréable. C'eſt d'après ces conſidérations que j'ai déterminé la porte que je donne ici.

Dans les plafonds des périſtiles ou portiques François, le plancher d'en-haut répondra préciſément au ſoffite de l'arriere-corps qui dans l'entablement porte les lis, comme cela ſe pratique au Corinthien ; mais ſans cependant ſe régler là-deſſus pour la hauteur des portes, qui ſeront en avant-corps au moins d'une minute ſur le mur de face. Cela entendu, on diviſera en ſept parties l'eſpace depuis le nud du plancher, où ſont aſſis les corps d'union, ou ce qui en reſte, s'il ſe trouve des marches qui en diminuent la hauteur, juſqu'au ſoffite de deſſous l'entablement ; on donnera quatre de ces parties à la hauteur de l'ouverture. Par exemple, ſi, comme dans la Planche X, le corps d'union ſe trouve diminué par deux marches, & que le diametre ſoit ſuppoſé de deux pieds, il reſtera depuis le ſoffite de deſſous l'entablement juſqu'à la marche ſupérieure, 10 diametres $\frac{1}{2}$ ou 630 minutes ; diviſant ces 630 minutes par ſept, il viendra 90 minutes, qui, mul-

tipliées par quatre, font 360 minutes pour la hauteur de l'ouverture de la porte ou ſa baye.

Pour avoir la largeur de la même ouverture, on diviſera la hauteur trouvée par douze, & on lui en donnera cinq, c'eſt-à-dire, que l'on diviſera 630 minutes par douze, pour avoir 30 minutes, qui, multipliées par cinq, font 150, & la largeur cherchée.

Le chambranle ſera fait de 29 minutes; il aura la même forme que l'architrave; & ſes parties, quoique plus petites, en conſerveront les mêmes rapports: il reſtera ainſi, entre le chambranle & le nud du bas du fût de la colonne, 16 minutes dans une façade géométrale, & davantage dans une perſpective.

La friſe ſera de 30 minutes; elle s'avancera ſur le nud du mur, ainſi que la bande inférieure du chambranle, d'une minute (1).

La corniche aura 35 minutes de hauteur totale, & ſa ſaillie priſe quarrément, ſera ſur le nud de la friſe de 29 minutes ſeulement, à cauſe des pans obliques.

Le filet qui termine les montans du chambranle, ſe retournera ſur le mur, ſuivant l'angle de 120 degrés, ainſi que la friſe & les moulures de la corniche. Ce retour du chambranle formera ſur celui de la friſe un corps avancé, ſur lequel on poſera un lis en conſole, qui s'élevera pour ſoulager le larmier de la corniche, & de l'œil duquel tombera une trouſſe de fleurs, deſtinée à orner la friſe, obſervant de lui donner le moins de relief qu'on pourra. Au lieu de ces trouſſes, les cordons des Ordres conviendroient aſſez. Ce qui reſtera du corps d'union, regnera & fera ſoubaſſement au pied du chambranle, y obſervant les retours ou pans, s'il en eſt néceſſaire.

L'ouverture de la baye étant, comme il a été dit, de 150 minutes, & la feuillure de la porte étant pratiquée au milieu de l'épaiſſeur du mur, on donnera une minute d'embraſure au tableau extérieur, cinq minutes à la feuillure, & une minute d'embraſure au tableau intérieur; d'où il ſuit que la largeur de la baye, en-dedans des pieces de l'édifice, ſera de 160 minutes, & ſa hauteur de 370 minutes, ou deux fois & plus du tiers.

---

(1) La ſaillie que je fais ici la moins ſenſible qu'il ſe peut, ſera augmentée de pluſieurs minutes aux portes intérieures de certaines grandes pieces, lorſqu'on ſera obligé de faire un ſecond étage; & quand les grouppes de colonnes auront plus de ſix diametres de grand entre-colonnement; alors on placera ſur les portes des ornemens en demi-relief ſans tables enfoncées: dans ce cas, les conſoles ſe trouveront avoir un plus grand appui ſur les retours de la friſe. Il faut cependant prendre garde auſſi que la ſaillie ne devienne pas trop grande, parce que la conſole ne s'y trouveroit plus avoir la même grace, & deviendroit même chétive.

On couronnera cette porte en-dehors par des bas-reliefs dans des tables enfoncées, & en-dedans par divers ornemens de goût & relatifs à la destination des pieces & au genre de l'édifice.

Planche XIII. Je donne cette porte sans prétendre l'avoir élevée, non plus que le reste de cet Ouvrage, à la perfection, où, supposé qu'elle soit de l'essence de l'humanité, on ne peut arriver que par une longue méditation & beaucoup d'expérience. Je ne puis me prévaloir que d'avoir ouvert une nouvelle source, c'est à mes descendans, s'ils en reconnoissent les propriétés salutaires, à la conduire pour leur commodité & leurs usages au centre de leurs habitations, & à empêcher qu'elle ne se corrompe, ou ne se perde.

SECTION X.

Des Lis, des Balustres, & des Pilastres.

Des Lis. Planche XIV, Figure I. LES lis qui regnent dans l'entablement de l'Ordre François, représentent, comme les modillons dans l'Ordre Corinthien, les bouts des chevrons taillés en consoles. Posés sous le soffite ou plafond du larmier, ils servent autant à l'orner qu'à en soutenir la saillie, & leur forme paroît convenir à cet Ordre uniquement. La bonne maniere de dessiner qui a lieu aujourd'hui, donnera à ces nouvelles consoles la grace & la légéreté convenable, tandis que le goût saura mettre de la finesse dans leur exécution. On en trouvera l'esquisse d'un, vu de front, de côté, & en-dessous, avec la maniere de tracer sa tuile, à la premiere Figure de la Planche XIII.

De la Balustrade. Les balustrades qui ont été inventées pour terminer les terrasses, & dont nous nous servons souvent très-à-propos pour cacher des toîts désagréables, donnent toujours un grand air aux bâtimens qu'elles terminent; je les regarde comme le *podium* des Anciens, lequel, selon Vitruve, ne doit avoir qu'environ trois pieds d'enfeuillement, quelque grand que soit l'édifice. Les Modernes ont attaché des balustrades particulieres à chaque Ordre, & cela m'a déterminé à en tracer une qui soit propre à l'Ordre François.

Dans quelque Ordre que ce soit, le balustre est un diminutif de la colonne. A cet égard, je ne crois pas que le balustre que je donne soit inférieur aux autres, on y retrouvera le même plan, la même base, & le même chapiteau qu'à la colonne Françoise.

Planche XIV, Fig. II.

Les

Les acrotères doubles qui répondent aux grouppes des colonnes, & qui terminent ou ſéparent les baluſtres, ſuivent auſſi le même plan que les corps d'union, où ſont aſſis les grouppes; mais il faut obſerver que, lorſqu'ils ſeront ſur des colonnes de trois à quatre pieds de diametre, on fera les retours de leurs ſocles & corniches ſur les corps avancés, de toute leur ſaillie, comme on le voit dans l'élévation que je donne; mais, lorſque les colonnes n'auront que deux pieds, ces retours doivent être moindres que ceux du dez ou corps quarré, parce qu'alors le plinthe & la tablette n'auroient plus qu'environ ſept à huit pouces, ce qui ſeroit inſuffiſant. J'ai marqué en plan, ces retours diminués, je n'y ai eu aucun égard dans les élévations pour ne pas multiplier les Figures ſans raiſon. J'ai fait voir par des lignes ponctuées au bas des Figures II & III de la Planche XIII, comment les baluſtres & toute la baluſtrade dérivent de la colonne.

Les pilaſtres qui dans les Ordres connus ne ſont autre choſe que des colonnes quarrées, *iſolées* ou appliquées au mur, ſont formés dans l'Ordre François par la projection du grouppe entier des trois colonnes. Du Pilaſtre François. Planche XIV, Fig. III.

Ceux qui ſont iſolés, & que l'on peut appeler auſſi piliers, ſont ſur un plan triangulaire à pans coupés, comme ceux des corps d'union, ſur leſquels ſont les grouppes des colonnes.

Ceux qui ſe trouvent appliqués au mur, en doivent ſortir de vingt minutes, ou d'un tiers de diametre. Les pans ſe déterminent, ſavoir à l'angle rentrant qu'ils forment avec le mur par des perpendiculaires à icelui, tangentes au bas des fûts des colonnes du grouppe oppoſé, & les angles ſaillans, autrement dits de l'épaule, par des paralleles aux lignes précédentes, & à quinze minutes en-dedans des cercles. Des paralleles tirées à douze minutes du corps du pilier tracé, donneront le gros tore de la baſe. Pour le plinthe d'union au-deſſous du pilier, on tirera une parallele en avant ſur le tore décrit, & à quatre minutes d'icelui; alors des angles du corps d'union du grouppe, on tirera encore des paralleles ou perpendiculaires ſur la ligne avancée & ſur celles qui répetent le corps d'union au pied du mur, ce qui donnera des points, des lignes, & les ſurfaces néceſſaires pour placer les talonnieres ſymmétriquement à celles des colonnes. On remarquera que par cette méthode l'angle de l'épaule aura environ cent vingt-cinq degrés : pour ne lui en donner que cent vingt, il eût fallu faire ſortir de trente minutes le corps du pilaſtre au dehors du mur; ce qui n'auroit pu produire qu'un mauvais effet.

Ces pilaſtres étant très-larges, on ne doit point héſiter de leur don-

ner la même diminution qu'aux colonnes; ainſi, l'on évitera de faire porter à faux les architraves, comme on ne le voit que trop ſouvent. Leur uſage ne ſera point, comme dans l'Antique, uniquement pour cacher les bouts des murs & les encoignures des édifices, & ils ne donneront point lieu, comme chez les Modernes, à multiplier les reſſauts d'un entablement.

La face de devant les pilaſtres ſera enfoncée en maniere de panneau, avec un cadre uni autour, large de quinze minutes, ſoutenu de moulures convenables (1); dans des endroits très-ornés, & où les colonnes ſeront chargées de leurs guirlandes, on pourra lier les moulures avec des fleurs ou des rubans, & même placer dans les panneaux divers montans de goût, ſur-tout s'ils ne ſont point devancés par des colonnes, comme je le dirai ci-après.

Le pilaſtre François peut être replié avec beaucoup moins d'inconvéniens qu'un autre, vu l'ouverture des angles dans tous les plans où cet Ordre eſt pratiqué; mais il faut cependant ne pas négliger de faire voir dans ſon couronnement ou chapiteau, les trois fleurs de lis développées & produites par celles du grouppe. C'eſt une des beautés eſſentielles de ce pilaſtre.

Pour ce qui eſt des pilaſtres iſolés ou piliers, ils ne peuvent que former de très-beaux piédroits ou triangulaires ou en lozanges, propres à ſoutenir des voûtes, leſquelles, malgré leur différence avec celles qui ſe pratiquent, n'en ſeront pas moins agréables. Ces piédroits offriront de grands dégagemens, faciliteront l'entrée de la lumiere; ſe raccordant & s'alignant en tout ſens avec les grouppes des colonnes, ils n'annonceront point le défaut de hardieſſe & le manque de richeſſe. La ſolidité n'y paroîtra point parée de ces atours grêles & affilés appliqués comme après coup; mais de ceux de la ſimple & pure nature qui ne va jamais ſans majeſté.

La génération du pilier ſe trouvera à-peu-près comme celle du pilaſtre attaché au mur, par des paralleles tirées du grouppe des colonnes, ou en circonſcrivant le grouppe par ſix tangentes paralleles aux lignes qui enferment le corps d'union, ou encore par des tangentes & des cordes, ſuivant les différentes rencontres; car il faut prendre garde que l'avance du pilier n'interrompe jamais les principaux alignemens.

---

(1) J'ai remarqué qu'un faiſceau de roſeaux liés d'un ruban, ſoutient le cadre d'une maniere aſſez grande & aſſez gracieuſe; mais alors je recouvre chaque angle d'une feuille d'ornement. C'eſt la grandeur de l'Ordre qui doit ſur ce point déterminer l'Artiſte. Il ſentira très-bien que cette eſpece de moulure ne pourroit entrer dans l'Ordre réduit en petit.

Je donne divers exemples de ces piliers dans un petit Temple qui eſt à la fin de cet Ouvrage ; mais je ſens que je ſuis bien éloigné d'avoir tout prévu, & que je ne ſuis qu'un homme. Que l'on me permette cependant avant que de terminer cette Section, de faire remarquer de nouveau non-ſeulement que par l'écartement des grouppes & les eſpaces des colonnes grouppées, telles qu'on le peut voir en la Planche XI, on réunit avantageuſement les entre-colonnemens en uſage chez les Anciens ; que, quoique les colonnes paroiſſent multipliées & en grand nombre, relativement à la charge, il n'y en a, comme je l'ai démontré, que ce qui eſt néceſſaire pour la ſolidité, & pas plus que dans un autre Ordre ; mais que ſi, comme il peut arriver, il ſe rencontroit des occaſions où l'on voulût éviter les ſaillies ou préférer l'économie à la magnificence, il faudroit alors, ſi l'on ſuppoſe les grouppes vus de front, employer les pilaſtres avec deux colonnes en-avant, ou avec une ſeule, ſi l'on les ſuppoſe vus ſur l'angle ; les pilaſtres ſeuls pourroient même avoir lieu, & il en réſultera toujours que les trois fleurs de lis de l'écu de France reſteront apparentes. On voit comment cet Ordre, une fois bien entendu, eſt ſuſceptible de modifications, & peut ſe ſimplifier (1). Une, deux, ou même trois colonnes, vues ſur l'angle, comme on les voit dans un périſtile, Planche XV, ne ſont point une nouveauté ; cela ſe trouve pratiqué dans pluſieurs édifices de l'Italie, mais non dans un endroit, comme je l'entens ici ; il ne faut que parcourir les Auteurs * & avoir des yeux pour s'en convaincre. Une ou deux colonnes d'angle ou de face ſur le pilaſtre, ou le pilaſtre ſeul, ce n'eſt toujours que le même grouppe repréſenté : rien n'eſt double, rien n'eſt hors de place. Le pilaſtre bien conſidéré, n'eſt ici que le trumeau décoré naturellement par l'Ordre même. Diſons mieux, c'eſt un panneau encadré, couronné, & embaſé, tel que les Modernes en ont pratiqué avec ſuccès & applaudiſſement à pluſieurs édifices Ioniques & Corinthiens ; il a peut-être plus qu'un autre l'avantage de tendre plus au vrai, parce qu'il repréſente directement l'applatiſſement d'un grouppe de colonnes Françoiſes qui

Planche XIX.

Planche XV.

* L'Archit. de Léon-Bapt. Albert, Archit. di Calaneo.

(1) Dans un Palais, que je ne puis joindre à ce Traité, à cauſe de la multiplicité des Planches, j'ai réuni, autant que je l'ai pu, toutes les manieres d'employer cet Ordre, ſelon ſes diverſes gradations. On y voit, ſuivant que les parties exigent plus ou moins de richeſſe, les grouppes dans leur plénitude, & diverſement repréſentés par des pilaſtres ſimples ou devancés d'une ou de deux colonnes. De quelque façon que ces grouppes ſe développent, aucun n'y paroît doublé, & l'on a eu à tâche d'y ſuivre en cela le goût qui domine aujourd'hui, comme étant le plus noble & le plus rapproché du bel Antique. Ce Palais entrera dans la ſuite de mon grand Ouvrage, & j'eſpere qu'on l'y trouvera avec plaiſir, ſur-tout ſi l'on cherche de nouveaux éclairciſſemens, ſur ce que je préſente en ce moment.

vont toujours par trois, & qu'il n'a rien d'arbitraire du côté de ſa largeur qui ne peut être que de trois diametres. Il eſt certain qu'un bâtiment décoré ſimplement de pilaſtres ſur ſes trumeaux, auroit encore un air de nobleſſe peu commune, & produiroit en outre de très-beaux effets: de l'étude, de la hardieſſe, du travail, & l'on verra bientôt que je ne dis rien de trop.

SECTION XI.

De la Diſtribution.

DE l'aſſemblage des colonnes par trois, & de la forme de leurs groupes naît une diſtribution bien différente de celle que l'on pratique aujourd'hui. Les plans d'un édifice d'Ordre François & des pieces qui le compoſent, reviennent naturellement à des *triangles* équilatéraux dont les *angles ſont coupés*, à des lozanges régulieres, à des hexagones réguliers ou alongés ſur deux des faces paralleles, à des rectangles terminés par des triangles équilatéraux ou par des demi-hexagones, & à mille autres figures qu'il ſeroit ennuyeux de détailler. Ce que je dois remarquer, eſt que cependant l'Ordre François peut auſſi bien que les autres Ordres, entrer dans les plans quadrilatéraux, & qu'il paroît convenir beaucoup mieux qu'eux, à toutes ſortes de plans circulaires.

Pour trouver les diverſes Figures qui peuvent ſe rapporter dans les plans de cet Ordre, il n'y a qu'à prendre garde que pour completter autour d'un point, les 360 degrés de la circonférence, on peut prendre ou ſix angles de 60 degrés, ou trois de 120, ou deux de 120 & deux de 60, ou deux de 90, un de 120 & un de 60. Par-là l'on pourra arriver à une infinité de diſtributions différentes (1). Voy. la Pl. XV.

Plus l'on diverſifiera les Figures du plan, plus la maſſe pourra l'être, & plus l'on ſortira de ces parallélipipédes trop répétés, qui font que preſque toutes nos façades ſe reſſemblent.

---

(1) Il y a encore d'autres manieres de conſidérer les angles autour d'un point, pour découvrit des formes diverſes & conſerver dans un plan l'uniformité : par exemple, lorſque l'on voudra tirer au quarré & à l'octogone, on pourra prendre deux angles de 60 degrés, un de 90 degrés & un de 150, ou un de 125 degrés, un de 115 degrés & deux de 60 degrés, un de 135, un de 120 degrés, un de 60 degrés & un de 45 degrés, &c. Le Palais, dont je parle en la Note précédente, en fournira les exemples.

L'Ordre François procurera de vaſtes périſtiles, des galeries ſpacieuſes & bien percées, ſuſceptibles elles-mêmes de périſtiles & d'un ſecond Ordre, des ſallons magnifiques, éclairés d'en-haut par les entre-colonnemens, comme étoient les ſalles Egyptiennes; on trouvera facilement avec lui les pieces de commodité pour les appartemens, telles que les chambres, les cabinets, les garde-robes, les alcoves avec leurs dégagemens; les eſcaliers prendront de nouveaux contours, & vu la multiplicité des pans & des cours, ils ſeront plus faciles à éclairer; les paliers s'y multiplieront naturellement auſſi bien que les entrées & les débouchés.

Les pieces, moins répétées pour la forme, ſeront plus ſuſceptibles de variété dans leurs ornemens; le plus grand travail ſera toujours de les diſpoſer avec ſymmétrie, par rapport aux portes, aux fenêtres, aux cheminées, & aux poutres.

Du changement de plan dans l'édifice, ſuivra celui du plan des jardins; les parterres, les boſquets, les quinconces même, tout y deviendra nouveau, & pourra encore ſe varier. Les quinconces, par exemple, qui, comme l'on ſait, repréſentent les promenoirs des Anciens, mis en rapport à l'Ordre François, prendront, ſi l'on veut, par l'ordonnance des arbres, cinq à ſix formes diverſes. Je donne une légere idée de l'un de ces quinconces en la Planche XVI, qui ſuffira dans le moment, pour faire voir que l'on peut abandonner l'échiquier, auquel il ſembleroit que l'on s'eſt borné pour toujours. Je donnerai par la ſuite un grand & vaſte Palais d'Ordre François, où je crois ne rien laiſſer à deſirer ſur ce qui concerne la diſtribution. Le nombre de Planches qu'il exige, ne me permet point de le joindre ici. J'en ai déjà parlé dans mes Notes.

SECTION XII.

De la Bienſéance.

L'ORDRE François ne peut convenir qu'aux édifices publics, & aux édifices particuliers qui demandent de la grandeur & de la magnificence (1); il ſera bien employé dans la décoration des Temples,

(1) Je n'entends ici parler de l'Ordre François, qu'autant qu'il eſt déployé dans toute ſa beauté, c'eſt-à-dire, complété de toutes ſes colonnes; on a vu qu'au moyen des pilaſtres, cet Ordre peut être extrêmement ſimplifié; alors il convient à toutes ſortes d'édifices, ainſi que les autres Ordres.

des Théâtres, des Hôtels-de-Ville, & des Tribunaux où l'on rend la juſtice. Il ornera fort à propos les arcs de triomphe, les monumens conſacrés au mérite, ou conſtruits pour conſerver la mémoire des faits glorieux. Les places deſtinées tant aux aſſemblées du Peuple, qu'à ſes plaiſirs, en recevront de la majeſté. Il ne ſera jamais mieux adapté qu'aux Palais de nos Souverains & de nos Princes, où l'on ne doit rien oublier de tout ce que la nature, l'art, la grandeur, & la magnificence offrent de plus riche & de plus ſuperbe.

On verra avec plaiſir cet Ordre orner encore les Hôtels des perſonnes qui ſont dans les grandes charges & ſervent eſſentiellement l'Etat : tels que ſont les Miniſtres du Royaume, les Gouverneurs des Provinces, les Maréchaux de France, & les premiers Magiſtrats de nos Parlemens, parce que les édifices qu'ils occupent, demandent à-peu-près la diſtinction des édifices publics, & qu'il s'y fait ſouvent des aſſemblées pour traiter des affaires de l'Etat.

Ce n'eſt pas ſeulement la richeſſe & la majeſté attachées à cet Ordre qui doivent déterminer ſur ſon emploi, c'eſt encore l'étendue de ſes maſſes, les pieces ſpacieuſes qu'il met dans la diſtribution, & la ſolidité qu'il peut procurer à tout ce qui doit faire monument & éterniſer une Nation.

Les Anciens conſacrerent l'Ordre Dorique à Mars, à Minerve, & à Hercule; ils employerent l'Ionique à la décoration des Temples dédiés à Diane, à Bacchus, à la Fortune; ils conſerverent l'Ordre Corinthien pour Flore, Vénus, & Apollon. J'ai cru que l'Ordre François ſupérieur aux autres, pourroit être conſacré à la Sageſſe divine & éternelle, au Créateur univerſel, au Souverain Maître des Cieux & de la Terre, & j'en ai fait l'eſſai.

Planches XVI, XVII, XVIII & ſuiv.

Planche XVI.

Explication du Plan général d'un Temple dédié à Sainte Sophie.

A. Le Sanctuaire & le Maître-Autel ſur lequel eſt le ciboire ou la coupole.

On doit ſentir que quatre colonnes ſuffiſent pour porter un fronton ou un autre amortiſſement, & former le principal avant-corps d'un très-petit édifice, auquel on ſouhaite donner une certaine élégance. Or, pour cet effet, on ſuppoſe ſur quatre pilaſtres & en avant ſur chacun de leur milieu, une colonne Françoiſe de front, dont le chapiteau préſente une de ſes fleurs de lis, & le pilaſtre les deux autres à côté. Je compte quatre manieres d'employer cet Ordre conformément aux facultés ou à l'état des maîtres; ſavoir, 1re en pratiquant le grouppe des trois colonnes; 2e le pilaſtre & deux colonnes en avant; 3e le pilaſtre & une colonne; 4e le pilaſtre ſeul. Eſt-il un Ordre qui ſe prête mieux à ce que l'on appelle convenance, & qui préſente en même-tems tant de moyens de diſtinction ?

B. La nef, ou le *capſum*, propre aux Laïques, où ſont ſix chapelles.
C. L'*abſide*, ou le chœur, deſtiné pour le Clergé.
D. Ailes, ou bas-côtés, avec des tribunes au-deſſus.
E. Sacriſtie ſur laquelle eſt placé le tréſor.
F. Eſcaliers pour monter aux tribunes & au tréſor.
G. Périſtile regnant tout à l'entour du Temple.
H. Terraſſe pratiquée dans une eſpece de rempart.
J. Quatre fontaines ornées d'obéliſques, de vaſes, & de grouppes.
L. Grand eſcalier pour monter ſur la terraſſe du côté de la Ville.
M. Rampes en fer à cheval pour deſcendre du côté de la campagne.
N. Vaſtes jardins où l'on a pratiqué des quinconces de nouvelle forme.
O. Place où aboutiſſent trois grandes rues.

Sur le maître-autel ſort du milieu d'une gloire, une figure majeſtueuſe repréſentant la Sageſſe divine, appuyée ſur un cartel antique, Planche XVIII. où l'on ſuppoſe qu'elle a tracé elle-même ces paroles : *Per me Reges regnant, & Legum Conditores juſta decernunt.* Prov. Chap. VIII, verſ. 15. C'eſt par moi que les Monarques regnent avec gloire & dans l'équité ſur le cœur de leurs Sujets, c'eſt par moi que les Légiſlateurs ordonnent ce qui eſt juſte. Elle ſoutient au-deſſus de ſa tête, & de la main droite, une lampe perpétuelle & très-brillante, à laquelle on remarque la forme d'un tetraédre orné de quelques caracteres hébraïques en chacune de ſes faces : de ſa main gauche, elle fixe un ſerpent, emblême de l'éternité, & à ſes pieds eſt une ſphère où l'on a marqué les accords & l'harmonie de l'Univers. Je ne détaillerai point ici les autres ornemens de ce Temple. Il me ſuffit de remarquer que l'Ordre François, où tout va par trois, eſt celui qui lui convient le mieux; & pour le ſoutenir, j'appelle à mon ſecours les Miniſtres ſacrés de notre Religion. Je donne de ce Temple une élévation, une coupe & deux planches de détails par leſquels on verra que le but de ce petit Ouvrage a été principalement de fournir les exemples des piliers & des pilaſtres ſimples que l'on peut employer dans l'Ordre dont il s'agit, relativement à ce qui en a été dit en la dixiéme Section.



SECTION XIII ET DERNIERE,

En forme de Résumé.

L'Ordre François exiſte depuis qu'il y a des arbres ſur la terre. Ainſi, nos Rois & leurs Miniſtres toujours ſages & toujours éclairés, ont été bien fondés dans la recherche qu'ils en ont fait faire ; la peine & le travail qu'exigeoit ſon développement paroiſſent l'unique cauſe qui l'avoit fait ranger dans la claſſe des impoſſibles : il ne falloit pas moins que du courage, & peut-être même de l'audace pour en entreprendre la découverte, ſur-tout après les tentatives infructueuſes & les vains efforts d'une multitude d'Artiſtes célebres. Sans m'arrêter aux traits que crayonna au ſiecle paſſé, la trop grande vivacité du génie, j'ai cherché & crois avoir trouvé cet Ordre dans le livre de la Nature, émané de Dieu même qui eſt le Maître des maîtres.

L'admiration des ouvrages de la Grece & de l'Italie eſt juſte. Leur étude étoit néceſſaire pour ſortir de la barbarie ; mais à leur aſpect demeurer dans l'extaſe & étouffer ces reſſources fécondes que nous portons dans notre ame, qui l'élevent & l'enflamment, ſeroit renoncer à nos droits ſur la gloire. Depuis pluſieurs ſiecles, les arts n'ont été occupés qu'à ſe former, qu'à déployer leurs ailes : ne prendront-ils enfin jamais l'eſſor ? ou faut-il pour les vivifier que le monde renaiſſe, que le génie s'élance pour apprécier les nouveautés heureuſes dont un goût timide ne ſauroit juger, que l'envieuſe médiocrité, tombant elle-même ſous le joug dangereux où elle nous retient, en demeure accablée & diſparoiſſe pour toujours ? C'eſt en planant dans les airs, en ſuivant des routes inconnues, que Dédale autrefois ſut échapper à ſa tyrannie. En imitant cet Artiſte ingénieux, on peut ſe faire un nom. Je l'ai pris pour modele.

Inventer un Ordre, c'eſt beaucoup ; mais lui donner un caractere national, me paroît ſans exemple. Je croirois cependant n'avoir rien trouvé, ſi l'Ordre François n'avoit que cet avantage ſur les Ordres que nous connoiſſons, & s'il n'en réuniſſoit pas une infinité d'autres, tant pour l'effet que pour la ſolidité.

Pour l'effet, il produit de grandes maſſes, des parties très-ſaillantes, des corps extrêmement gracieux, des enfoncemens conſidérables, des jours étendus & doux s'il le faut, des clairs & des ombres qui s'entre-ſoutiennent d'une maniere frappante, enfin une variété preſque

infinie pour toutes ſortes d'édifices, tant par rapport aux plans & à leurs diſtributions, que par rapport à leurs élévations & leurs ornemens, tant pour les formes de l'intérieur, que pour celles de l'extérieur.

A l'égard de la ſolidité, les angles qui dans la bâtiſſe ſe rencontrent preſque toujours obtus, en ſont beaucoup moins ſujets à s'écorner ſous la charge ou par le laps du tems, on ſait aſſez combien la tenue des angles contribue à la fermeté & à la ſtabilité des maſſes. Par l'enſemble des colonnes trois à trois, cet Ordre fournit au Conſtructeur une quantité de vrais contre-forts propres à oppoſer à la pouſſée des voûtes, de telle eſpece qu'elle puiſſe être : il écarte fort au loin les eaux pluviales dont la chûte occaſionne preſque toujours l'affouillement & l'affaiſſement des principaux murs qui peu-à-peu entraînent dans leur ruine l'édifice entier avec eux. L'art de couper les pierres, trop négligé de nos jours, reprendra néceſſairement toute ſa vigueur, & reproduira aux yeux ces traits de hardieſſe qui excitent l'étonnement univerſel ; cet Ordre enfin apporte beaucoup de facilités dans la poſe des grandes charpentes, & favoriſe l'économie relativement à la groſſeur des bois, comme il eſt facile de le prouver. Mais c'eſt aſſez s'étendre ſur cet article : la pratique, l'uſage, & le tems ſont de grands maîtres qu'il faut laiſſer parler.

La Nation reconnoîtra dans cet Ordre ſon propre bien ; il eſt empreint de ſon ſceau ſacré, il porte ſon caractere, jamais il ne pourra lui être conteſté ; elle parviendra ſelon ſes deſirs en l'adoptant, en le perfectionnant, à ſe faire un genre particulier dans le plus noble des Arts, ainſi qu'à élever ſon école au-deſſus de celles qui ont exiſté juſqu'à préſent. Aux premiers bruits de l'exécution de cet Ordre, les étrangers avides des vraies beautés, viendront en foule de toutes parts répandre leur richeſſe dans ſon ſein ; mais ſi à l'ombre de ce même Ordre ils apperçoivent les figures en pied des Hommes illuſtres que la France a vu naître (1), & les tableaux mémorables de leurs belles

---

(1) Il viendra peut-être un tems où il ne ſera pas plus permis à nos Architectes de loger les Hommes illuſtres de la Nation entre des colonnes Doriques ou Corinthiennes, qu'il ne l'eſt aujourd'hui à nos Sculpteurs de repréſenter nos Rois & nos Héros en habit grec ou romain. Il eſt honteux de laiſſer une chétive idée du goût & des connoiſſances de ſa Nation, en négligeant ſon coſtume & ſes uſages, c'eſt au moins attaquer ſa gloire. Fénélon, Deſcartes, Sully, le Chancelier de l'Hôpital, que l'on vient de faire revivre avec leurs propres vêtemens, ne ſemblent-ils pas demander leurs places dans une galerie Françoiſe, & dont l'ordonnance ne puiſſe être conteſtée en aucune maniere à la Nation qu'ils ont tâché de rendre recommandable à force de veilles, de ſoins, & de travaux ? L'Art expoſe à l'œil ce que l'Hiſtoire écrit. Que diroit-on ſi l'on voyoit l'Hiſtoire de France rendue dans notre langue ſous un couvert marqué du taureau Sydonien, & portant ſon titre ou inſcription en caracteres Phéniciens ? (*Lucien, en ſa Déeſſe de Syrie, parlant de la monnoye des Sydoniens*, &c.)

O

actions, ils ne s'en retourneront point ſans publier au loin, je ne dis pas ſeulement ſa grandeur & ſa magnificence, mais ſes rares talens, ſes qualités éminentes, & ſes vertus héroïques.

C'eſt dans un Palais ſoutenu par des colonnes Françoiſes, que l'on pourra dire, avec Ovide, & ſans adulation, en contemplant notre puiſſant Monarque aſſis ſur le trône le plus glorieux & le plus floriſſant de l'Univers, *lucis alienæ haud indigus*. Là, auſſi brillant que le char du ſoleil, le ſiége du Roi, du Roi par excellence, ſelon l'expreſſion de Suidas, terminera ſous le baldaquin ou dais impérial, le fond d'une ſalle, plus grande par l'accord ou l'enſemble harmonieux des parties, que par l'étendue de la maſſe, plus riche par les productions étudiées de l'art, que par l'amas des matieres, toute précieuſes qu'elles puiſſent être. L'opinion fauſſe de rendre les édifices recommandables par leur immenſité, ou par leur opulence, eſt tombée avec l'Empire des Perſes.

Voyez la Vignette de l'Epître dédicatoire.

Planche XXI.

Je donne pour derniere Planche, ſous le titre de *Salle de Trône*, & géométralement, une légere eſquiſſe de cette ſalle, mais réduite conſidérablement, en ſorte qu'on puiſſe l'adapter à quelque Palais à conſtruire, ou déjà exiſtant. L'Ordre François ſemble s'y prêter au goût qui domine actuellement, c'eſt-à-dire, à la maniere la plus ſuivie pour l'intérieur de nos Egliſes ou autres ſomptueux édifices. On y ſentira l'effet d'une voûte & d'un dôme portés ſur de grands arcs; celui de l'union intime qui regne entre les deux façons de préſenter les grouppes des colonnes, celui d'une nouvelle ordonnance propre à l'Ordre François, enfin celui de différens jours pleins ou diverſement adoucis, ſelon que le peuvent exiger la convenance & l'uſage.

A l'égard des ornemens, je crois qu'ils y paroîtront ſans profuſion, bien choiſis & attachés avec une noble ſimplicité. Les trophées que l'on y voit, n'annoncent que les douceurs d'un regne paiſible, la joie d'un Etat inébranlable, & le bonheur d'un Peuple libre. Les Figures de deſſus les portes, repréſentent les Sciences, les Arts, & les Talens qui diſtinguent particuliérement les François, tandis que celles que ſoutiennent de grands piédeſtaux poſés ſur le ſol, offrent cet amour plus que vénérable que la Nation a fait naître en ſa faveur dans les quatre parties du monde par ſon enjouement & ſon affabilité. Au milieu du ſallon, derriere le trône, eſt la France portant le ſceptre lumineux, & enchaînant avec des fleurs les Peuples les plus barbares, uniquement pour augmenter le nombre des humains & pour leur faire goûter les avantages de la vie civile. Tous les autres ornemens ont rapport à la majeſté ſublime de nos Rois, lorſqu'ils tiennent leurs lits de Juſtice, à la convocation des aſſemblées auguſtes de la Nation,

& à la réception non moins gracieuſe que magnifique des Princes & des Ambaſſadeurs extraordinaires.

L'Ordre François m'a ſemblé d'autant mieux convenir à une piece de cette nature, que tout y doit déſigner la Nation, & marquer ſon aſcendant ſur les autres. Il eſt peut-être important que les Miniſtres des Puiſſances étrangeres n'y retrouvent rien de ce qui leur eſt propre, non plus que de ce qu'ils pratiquent. A Delphes, juſqu'aux rochers, aux cavernes, tout étoit neuf, & ſembloit diſpoſé pour étonner, faire naître l'admiration & inſinuer le reſpect. La nouveauté & l'extraordinaire ont toujours été regardés comme les plus forts aiguillons de l'admiration; d'après quoi l'on pourroit déſapprouver un Architecte qui, chargé de l'exécution d'une pareille ſalle, emprunteroit des Peuples anciens ou des Peuples modernes, les traits eſſentiels de ſa décoration : qui ne ſait d'ailleurs que le moindre emprunt marque la ſtérilité du génie, la foibleſſe de l'imagination, la timidité des Artiſtes, la crainte des Entrepreneurs, & la pauvreté des Maîtres? Ainſi, ſon travail ne tendroit qu'à détruire les idées avantageuſes qu'on a conçues de nous par toute la terre (1).

Il manquoit à notre ſiecle, tout éclairé & tout ſavant qu'il eſt, des monumens de goût, qui ne fuſſent qu'à lui, pour ne pas être confondus dans la vaſte étendue du tems. Puiſſe l'Ordre François lui en fournir qui le mettent au-deſſus des ſiecles tant vantés de Séſoſtris, de Périclès, & d'Auguſte, Princes véritablement magnanimes, & qui ont le mieux connu combien l'excellence de l'Architecture agit ſur les eſprits & éleve les ames.

La découverte de l'Ordre François ſemble avoir été réſervée au Regne glorieux de Louis XVI, ſurnommé le Bienfaiſant. La grande quantité d'eſſais faits ſans ſuccès depuis François I, le nombre d'années que j'ai été moi-même obligé d'employer à l'étudier, tout me porte à le croire. Ce Regne s'annonce comme devant un jour faire époque dans la Chronologie Hiſtorique des Sciences, des Lettres, & des Beaux-Arts ; les talens ſont admis aux pieds du trône, le mérite eſt en fa-

(1) La Vignette que j'ai placée à la tête de l'Epître dédicatoire, fournit auſſi l'idée d'une ſalle de trône, mais bien autrement vaſte que celle dont je parle ici. Sa décoration eſt riche & magnifique : j'ai eſſayé d'y placer deux Ordres François l'un ſur l'autre, en deux manieres différentes. Malgré la petiteſſe du deſſin, je me perſuade que l'on ſentira combien cet Ordre a d'avantages ſur les autres dans les pieces d'une grande étendue. Je ne m'arrête point à la dépenſe que pourroit demander une pareille ſalle. Dans un Royaume auſſi puiſſant & auſſi fécond en reſſources que la France, rien ne nous doit retenir; & ſur-tout lorſqu'il eſt queſtion d'exécuter un Monument à l'éternelle gloire de la Nation, & qui réponde, en quelque ſorte, à la majeſté auguſte des Bourbons. Un mot gracieux du Monarque, & ſans charger en aucune façon le Peuple, les fonds naîtront.

veur, la vertu devient recommandable. L'on ne voit aucun acte du Prince qui ne tende au bonheur des Peuples qui lui sont soumis, & en même-tems à la gloire de la Nation qu'il gouverne en sage. Le génie lumineux de la France reçoit libéralement chaque jour des mains sacrées de Sa Majesté même, les alimens nécessaires pour entretenir l'activité de ses feux, ou pour accroître la clarté de ce flambeau avec lequel nous découvrons utilement tantôt de nouveaux charmes dans la Nature, tantôt des dessins précieux & originaux des arts, soit qu'ils ayent été perdus avec les siecles, soit que leur existence nous ait toujours été inconnue. Enfin, à l'abri du dais, les connoissances humaines percent avec éclat, sans redouter les effets dangereux du préjugé; & il y a lieu de se flatter que l'on ne nous verra plus, copistes serviles, faire montre du bien d'autrui, & parer la Patrie de richesses étrangeres ou d'atours empruntés. *Sua se luce coronat*: elle se couronne de sa propre gloire.

Le manuscrit & les dessins originaux de cet Ouvrage, ainsi que le modele du Monument national exécuté en terre cuite, tracé en la Planche IV, ont été présentés au Roi à Versailles le 21 Septembre 1776, ainsi que les Gazettes & les Journaux l'ont annoncé dans le tems.

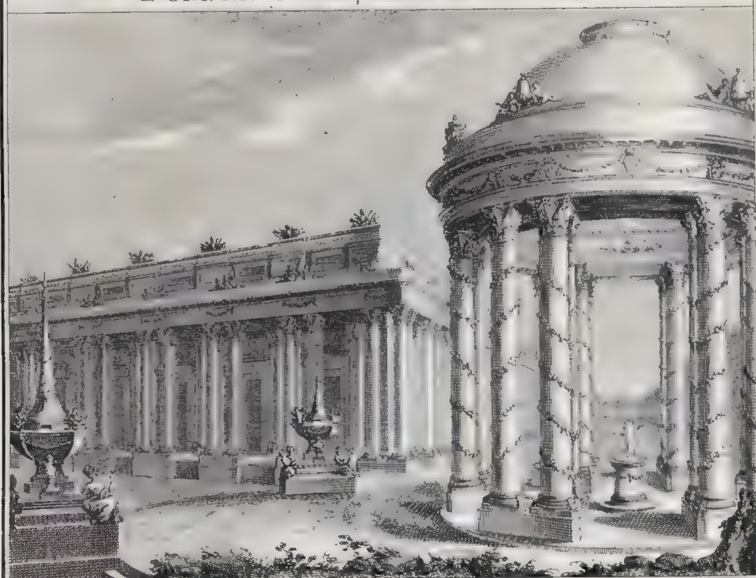
On a formé des creux sur le modele du Monument national pour en pouvoir tirer des plâtres, que l'on distribuera en même-tems que cet Ouvrage; ils ne pourront que produire un très-bel effet, soit qu'on les place à l'extrémité d'une galerie ou dans le fond de quelque appartement vaste, soit que l'on s'en serve à la décoration des jardins.



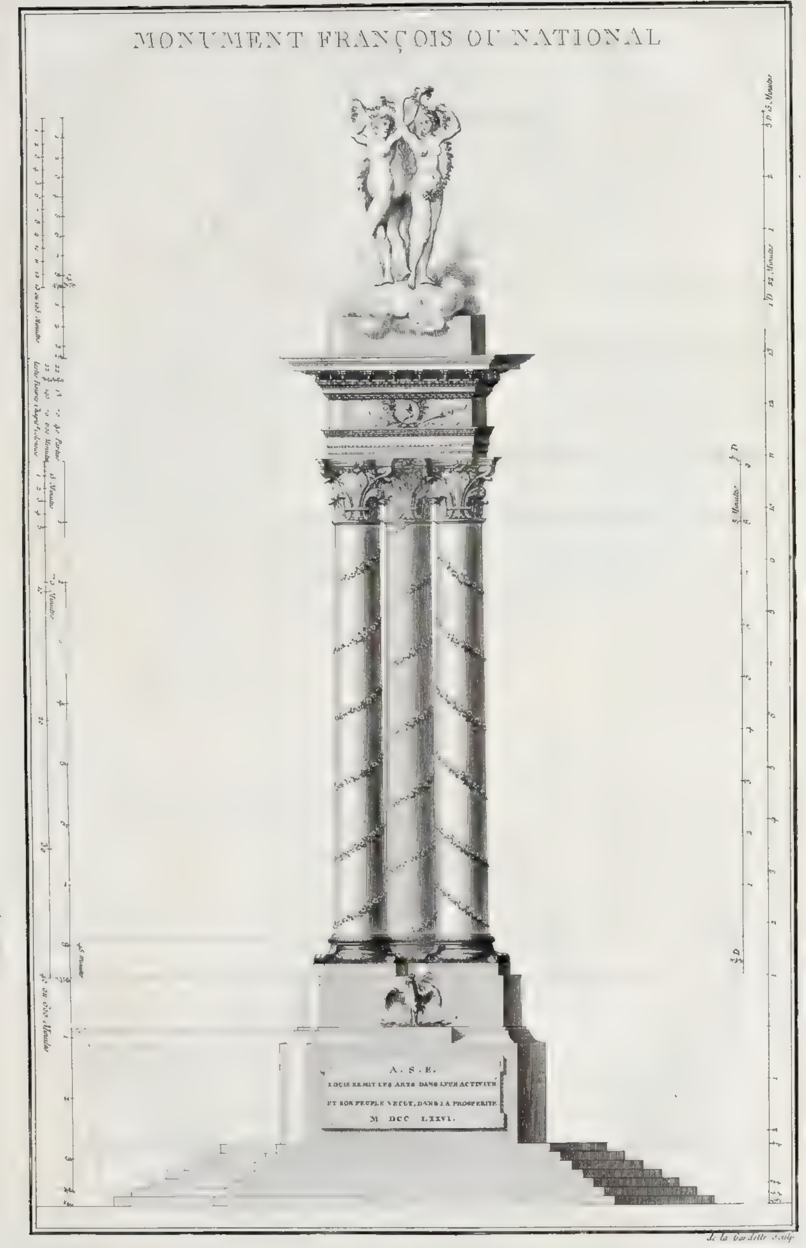
TYPE DE L'ORDRE FRANÇOIS.



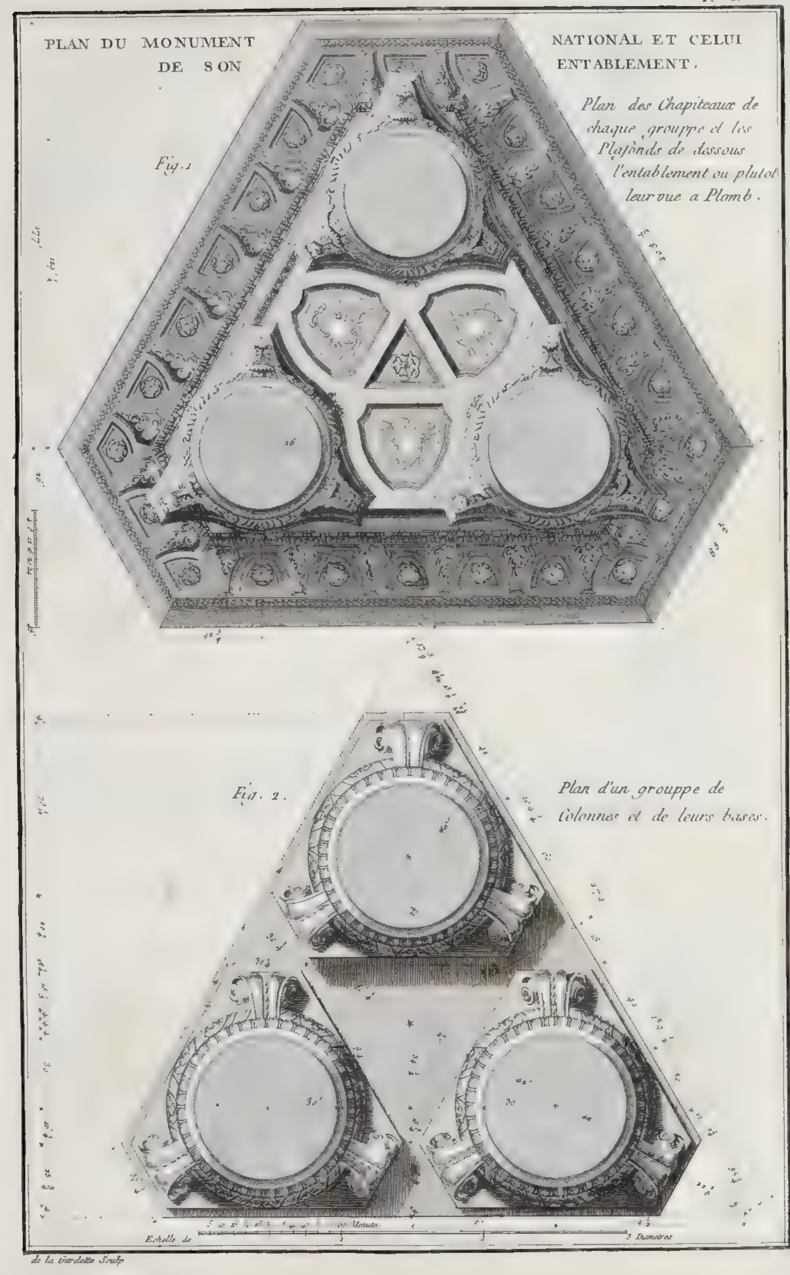
L'ORDRE FRANÇOIS DÉVELOPPÉ.

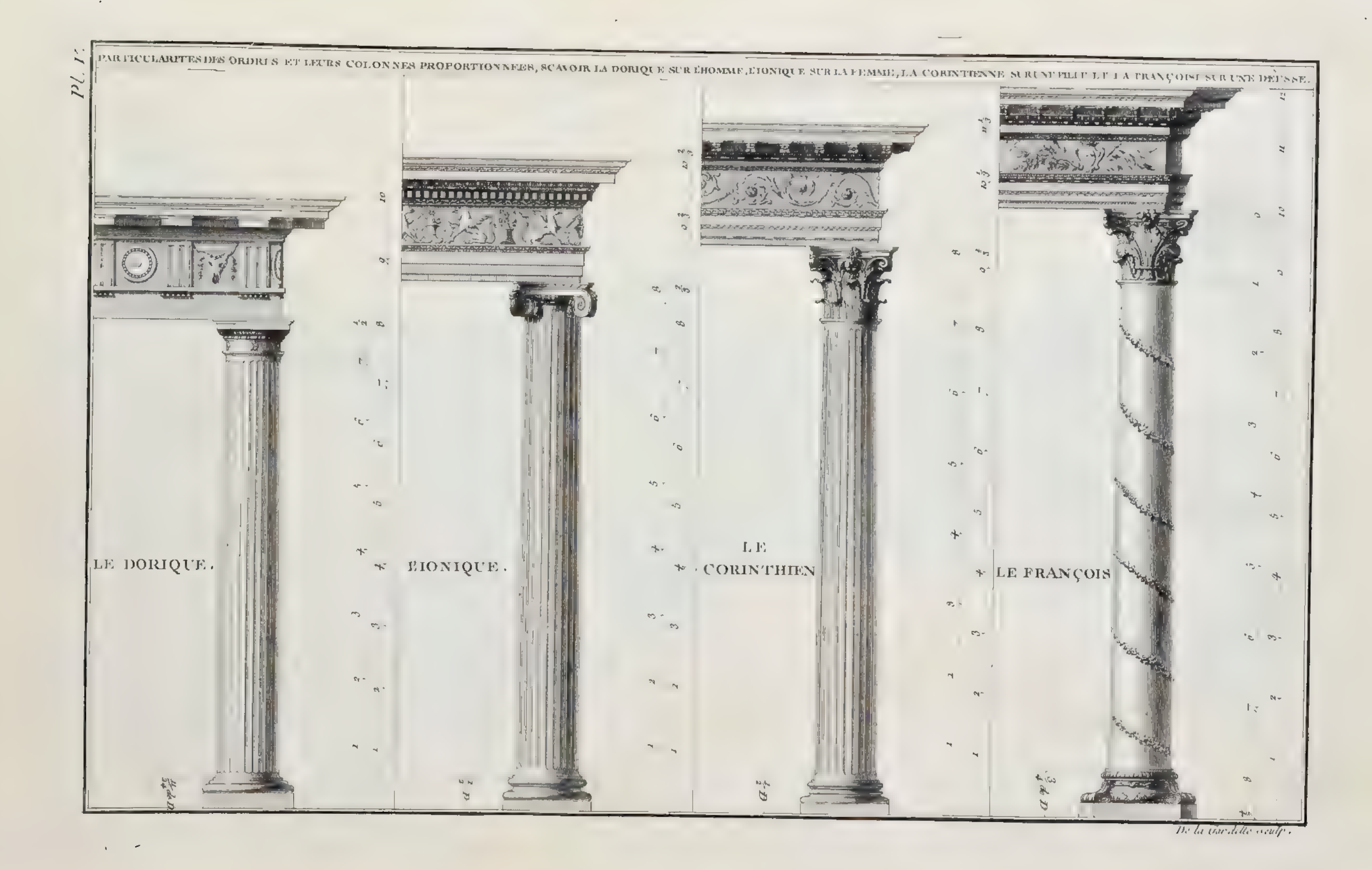


Robart inv. *Schmitt Sculp.*

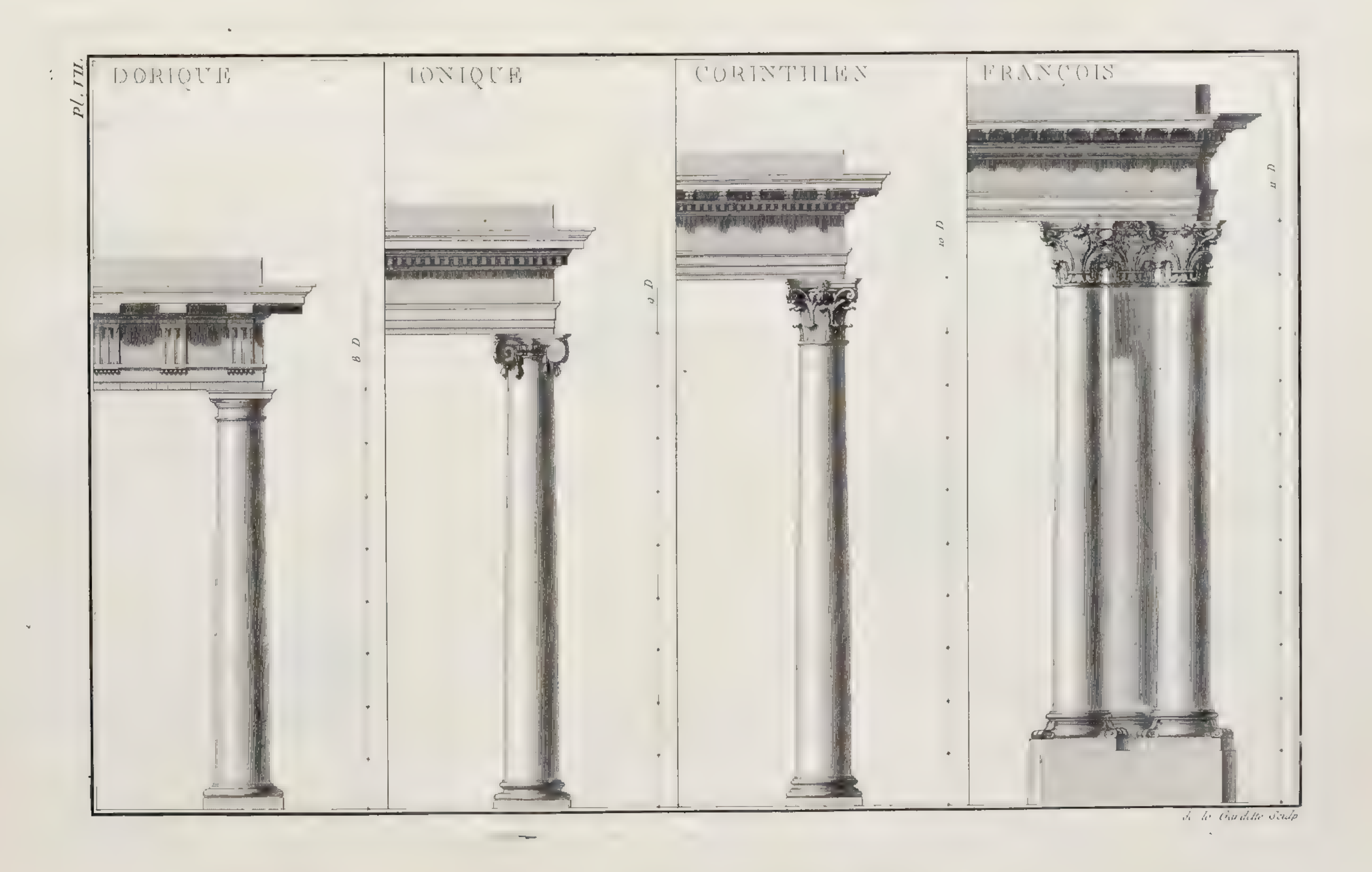


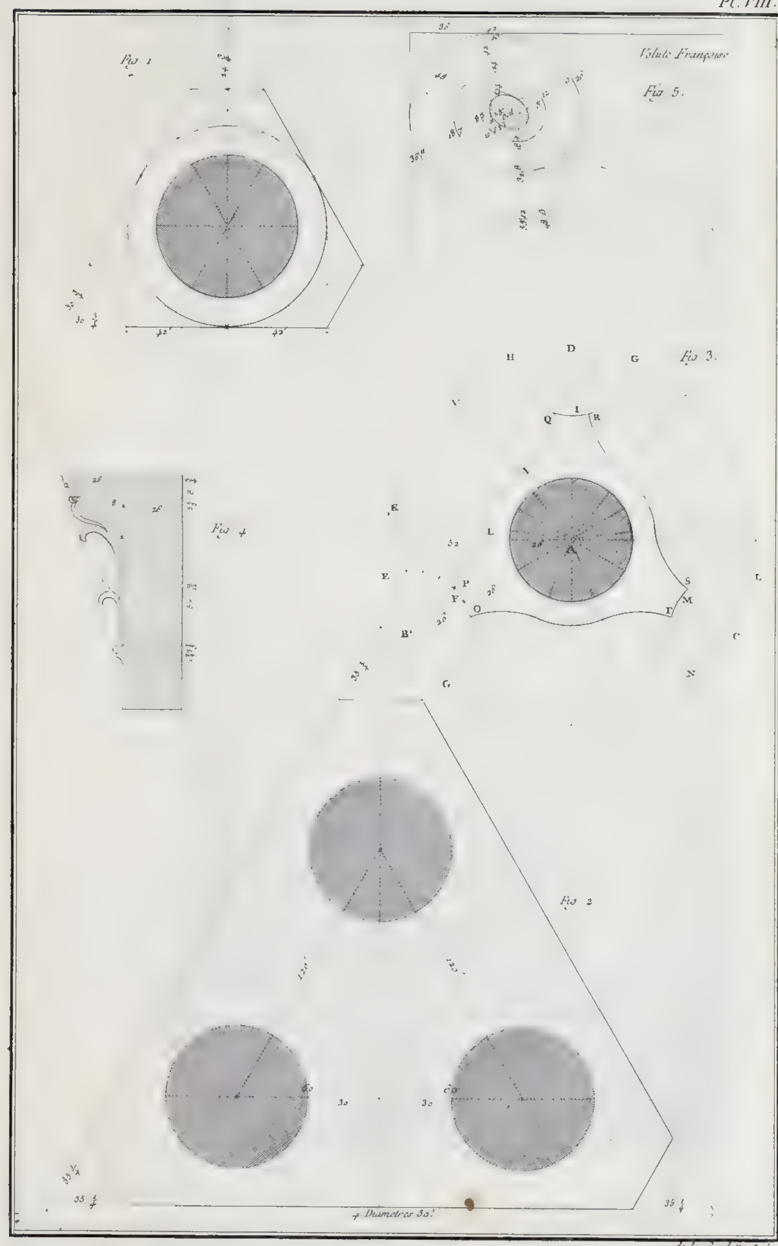
J. la Gardette Sculp.


PLAN DU MONUMENT NATIONAL ET CELUI DE SON ENTABLEMENT.
Fig. 1
Plan des Chapiteaux de chaque grouppe et les Plafonds de dessous l'entablement ou plutot leur vue a Plomb.
Fig. 2.
Plan d'un grouppe de Colonnes et de leurs bases.
Echelle de
3 Diametres
de la Gardette Sculp.


PARTICULARITES DES ORDRES ET LEURS COLONNES PROPORTIONNEES, SCAVOIR LA DORIQUE SUR L'HOMME, L'IONIQUE SUR LA FEMME, LA CORINTIENNE SUR UNE FILLE ET LA FRANÇOISE SUR UNE DÉESSE.
LE DORIQUE.
L'IONIQUE.
LE CORINTHIEN
LE FRANÇOIS
De la Gardette sculp.


Chapeau
Fourche tête ou Chapiteau


DORIQUE
8 D
IONIQUE
9 D
CORINTHIEN
10 D
FRANÇOIS
11 D

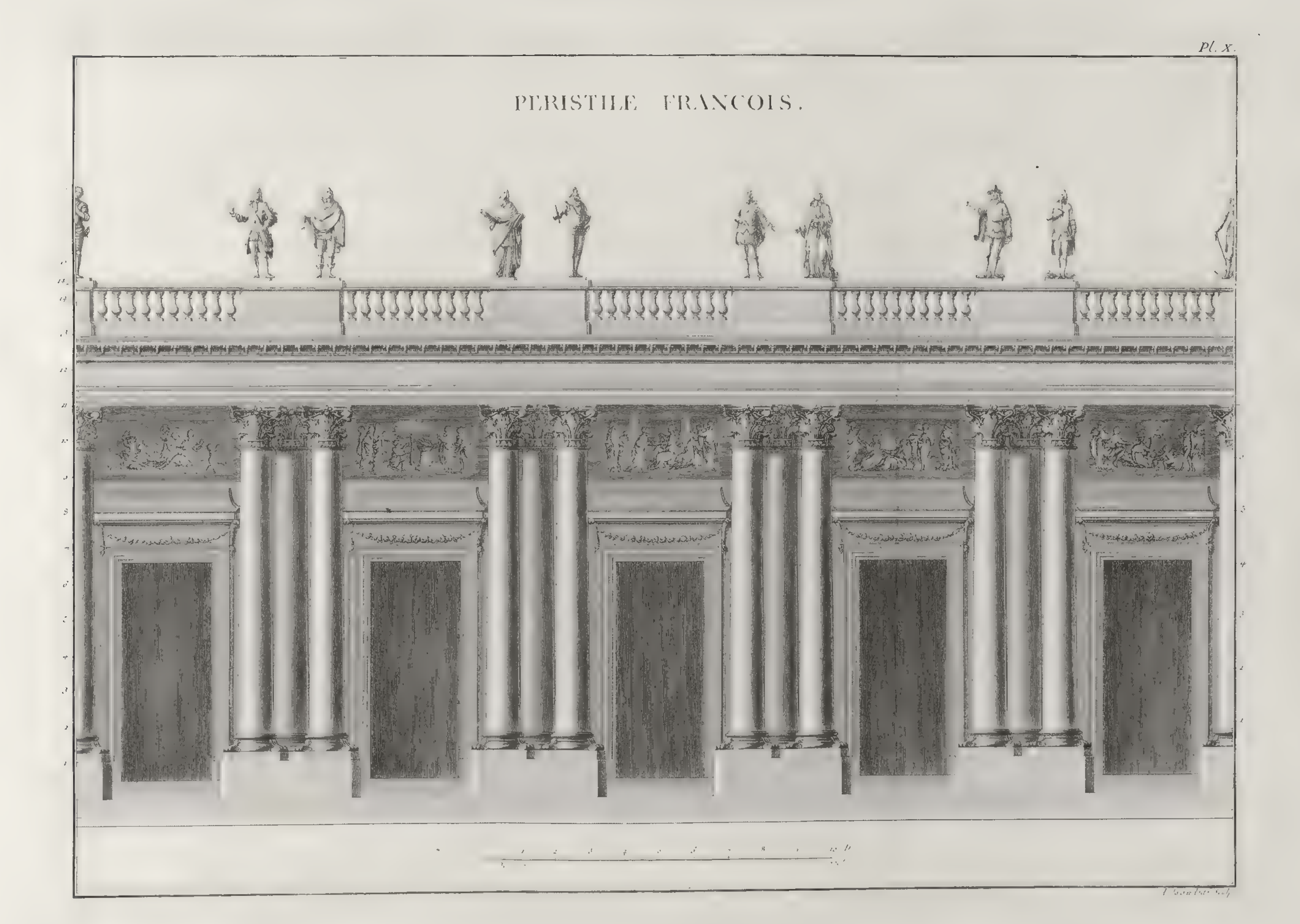


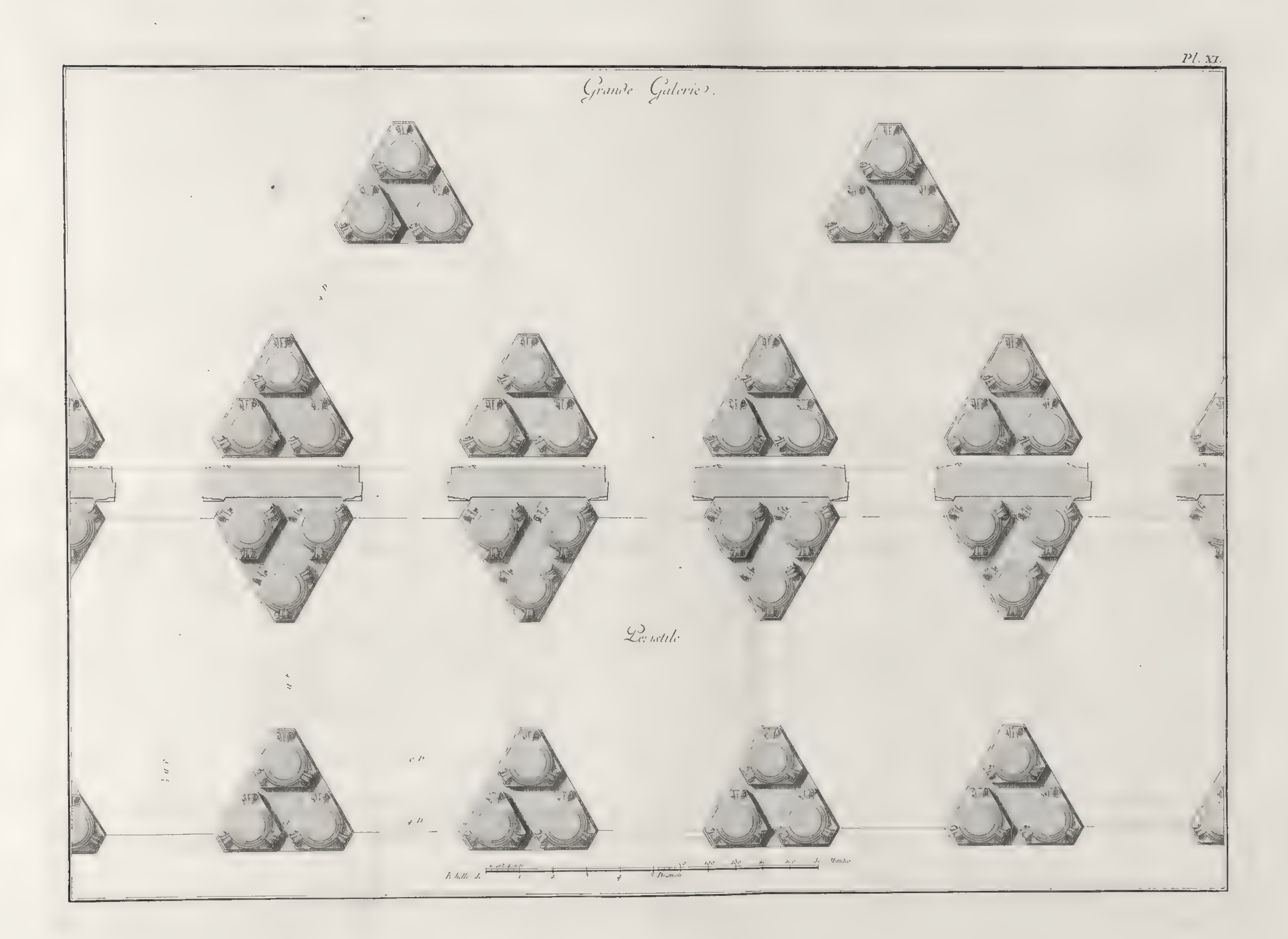
de la Gardette Sculp

ORIGINE DES QUATRE ORDRES D'ARCHITECTURE, DORIQUE, IONIQUE, CORINTHIEN, ET FRANÇOIS. DIMINUTION DU FÛT DE LA COLONNE FRANÇOISES.

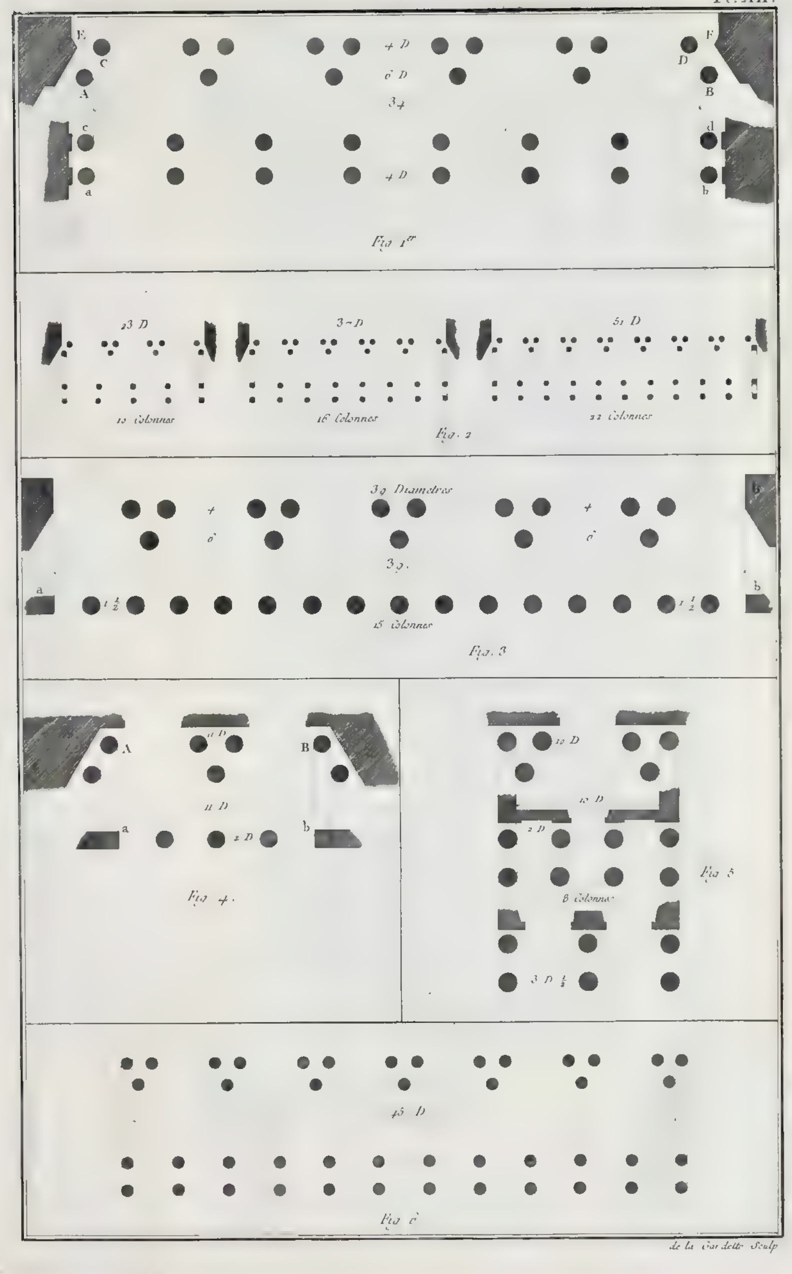
Pl. IX.



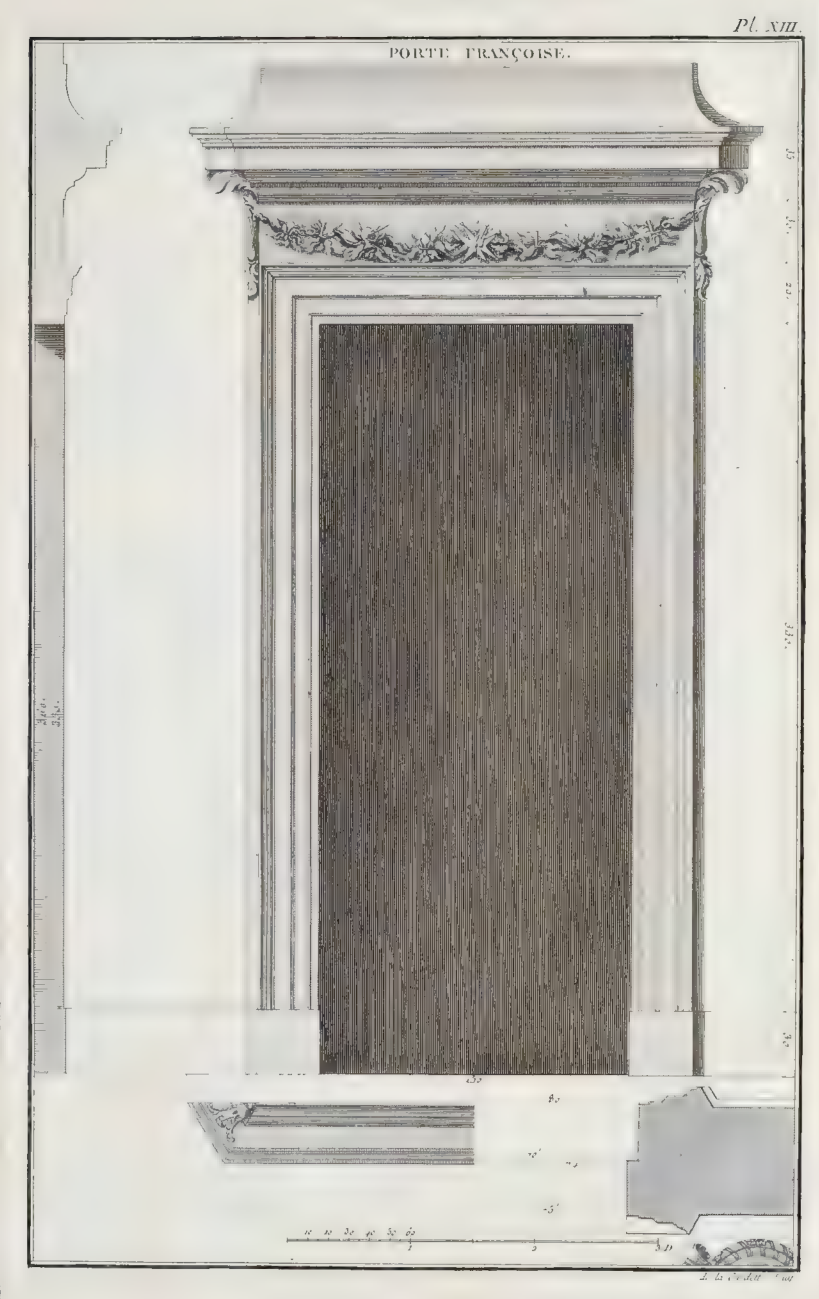

Pl. X.
PERISTILE FRANCOIS.

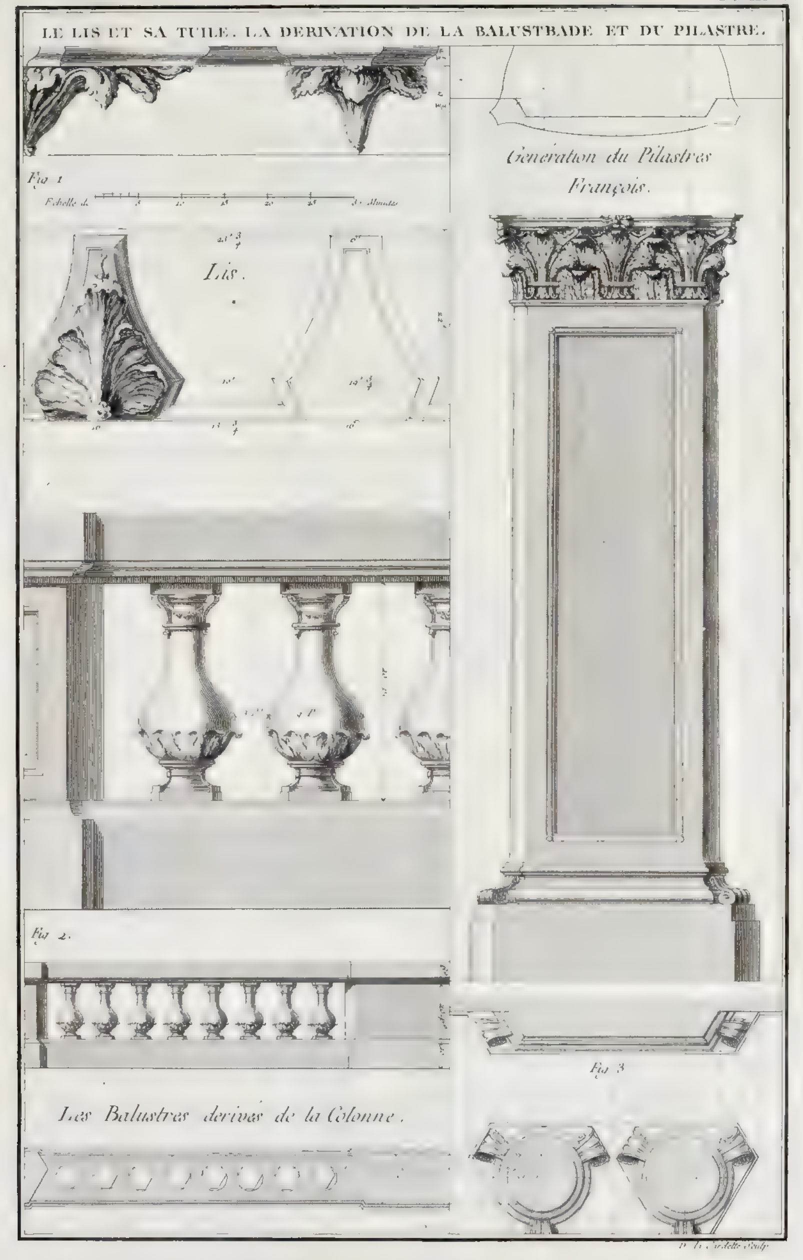

Grande Galerie.
Péristile

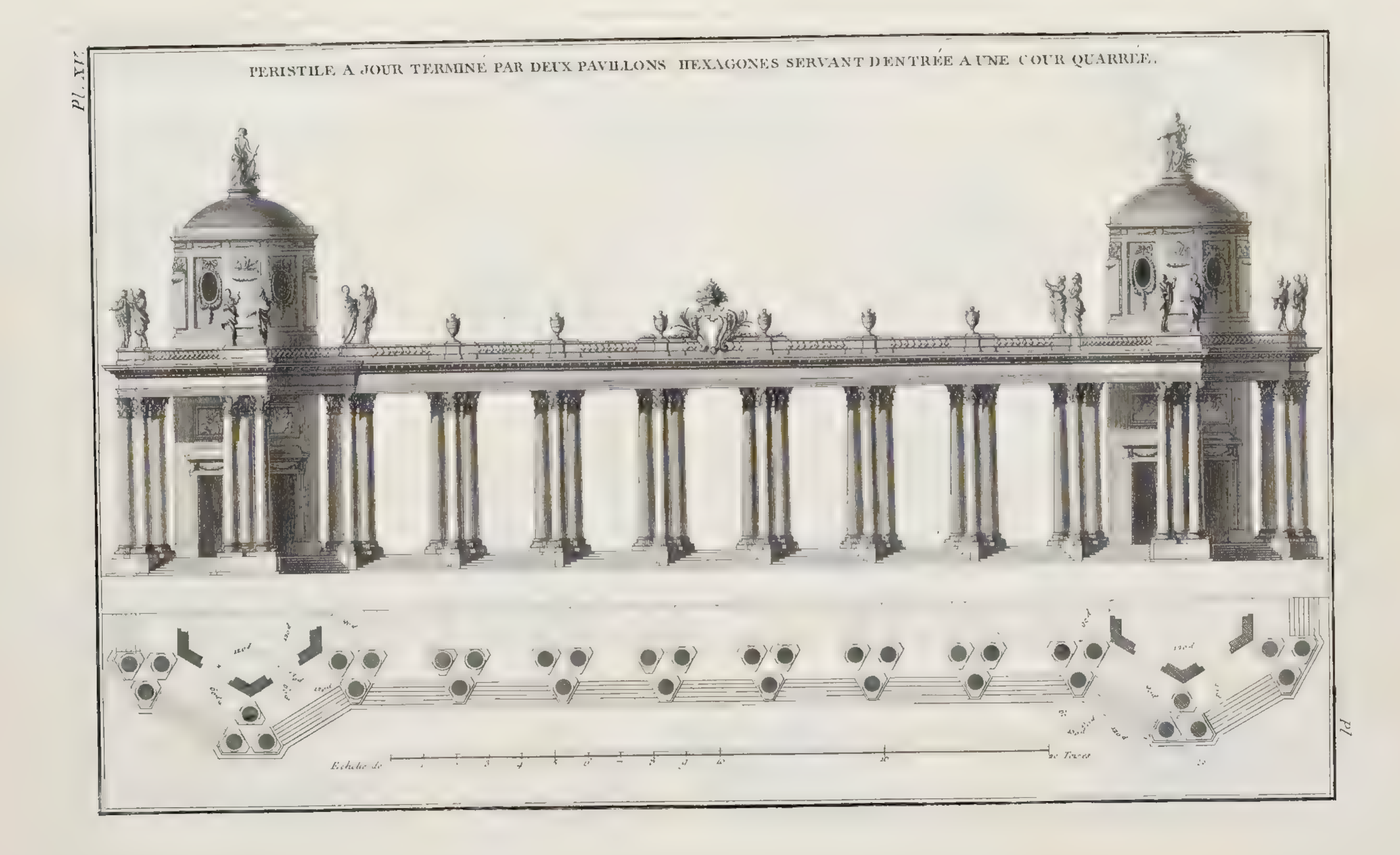
Pl. XII.

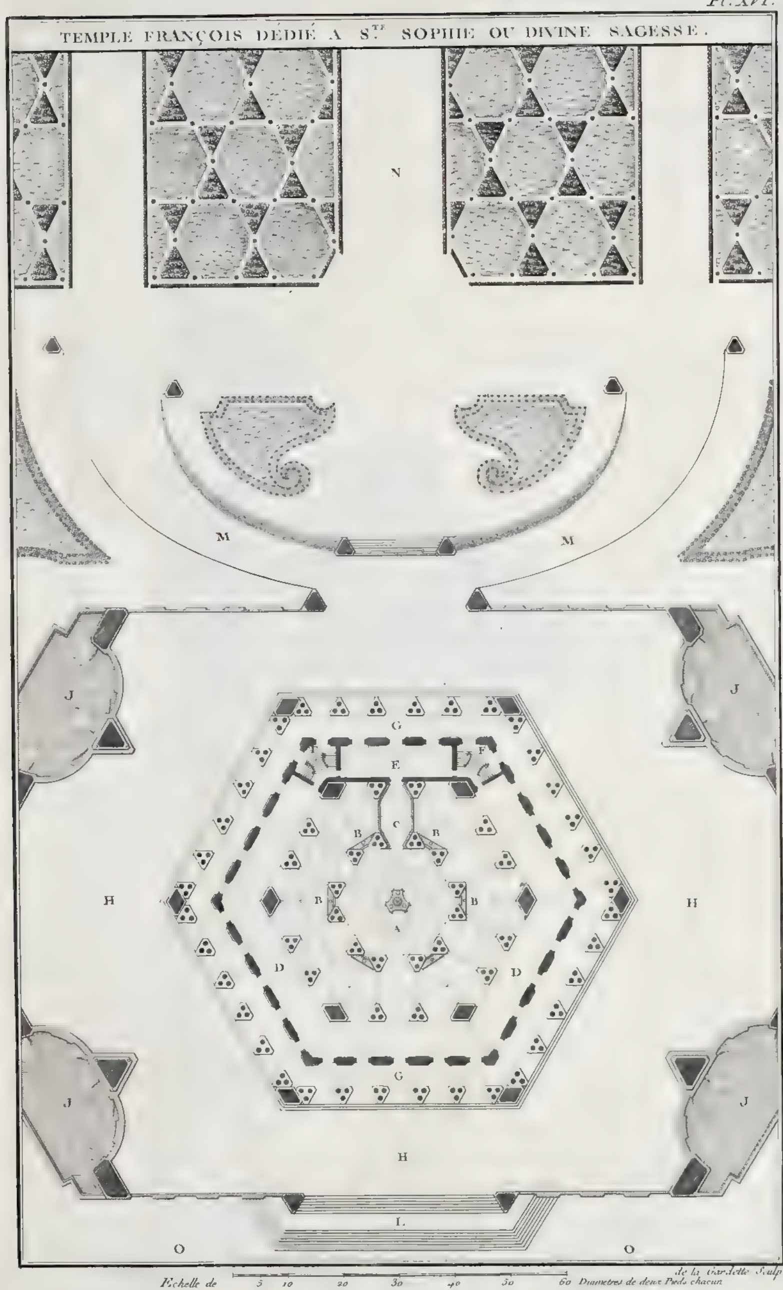


de la Gardette Sculp


PORTE FRANÇOISE.


LE LIS ET SA TUILE. LA DERIVATION DE LA BALUSTRADE ET DU PILASTRE.
Fig. 1
Echelle de
30 Minutes
Lis.
Génération du Pilastres
François.
Fig. 2.
Fig. 3
Les Balustres derivés de la Colonne.
P. la Cardelle Sculp.


PERISTILE A JOUR TERMINÉ PAR DEUX PAVILLONS HEXAGONES SERVANT D'ENTRÉE A UNE COUR QUARRÉE.
Echelle de
Toises

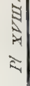

TEMPLE FRANÇOIS DÉDIÉ A S.TE SOPHIE OU DIVINE SAGESSE.
N
M
M
J
J
G
E
F
F
C
B
B
B
B
H
H
A
D
D
G
J
J
H
L
O
O
Echelle de 5 10 20 30 40 50 60 Diametres de deux Pieds chacun
de la Gardette Sculp

ELEVATION D'UN TEMPLE D'ORDRE FRANÇOIS, CONSACRÉ A LA SAGESSE DIVINE SOUS LE NOM DE S.TE SOPHIE.

Echelle de 10 20 30 40 50 60 *Diamètres ou 20 Toises.*

de la Gardette Sculp

Pl XVIII.

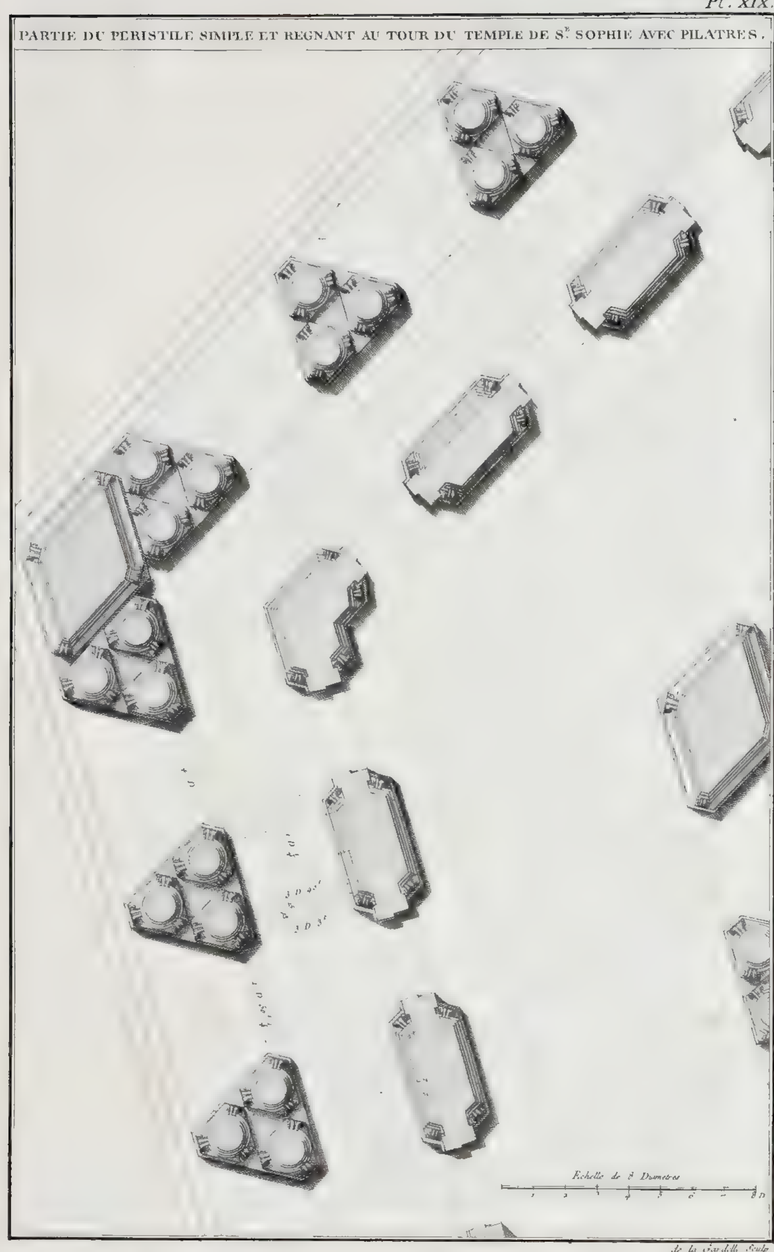


COUPE GEOMETRALE DU TEMPLE DE LA SAGESSE DIVINE AUTREMENT DE SAINTE SOPHIE.

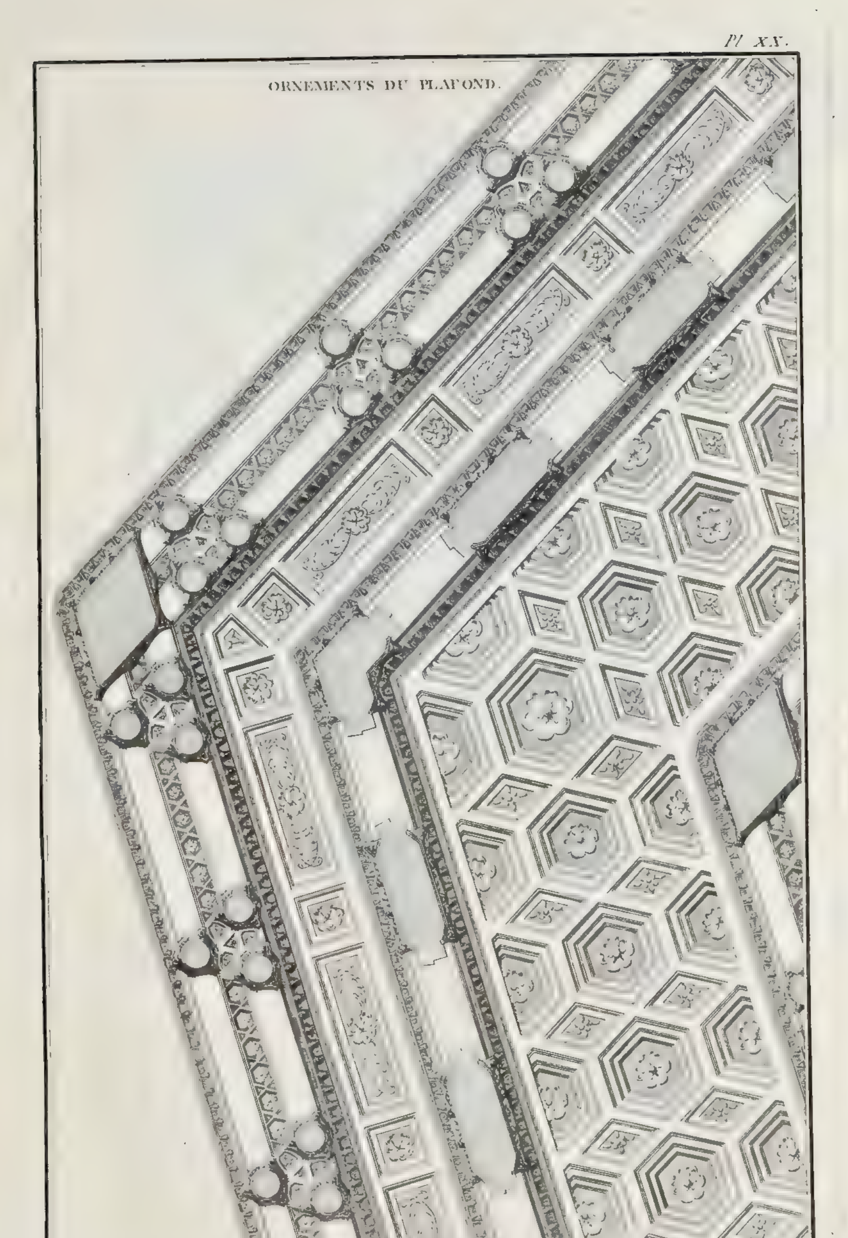
Echelle de 5 10 20 30 40 50 60 Diametres ou de 12 Pieds

de la Gardette Sculp.

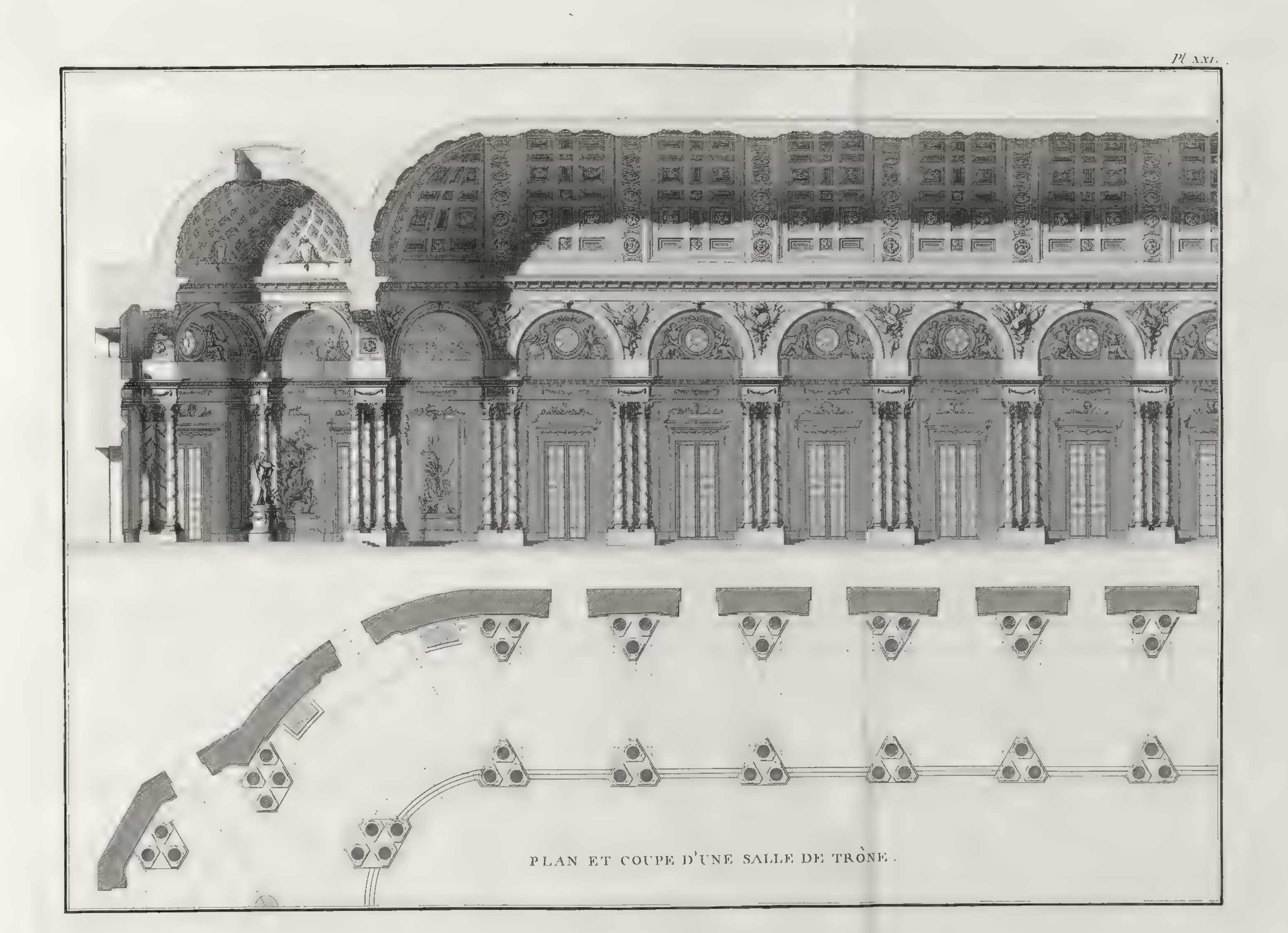
Pl. XIX.



de la Gardette Sculp



L. la Cardelle Sculp.



PLAN ET COUPE D'UNE SALLE DE TRÔNE.

